



INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

**ENQUETE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE  
CHEZ LES MOBA-GURMA (NORD-TOGO)**

---

Volume 1.

**METHODOLOGIE  
CARACTERISTIQUES GENERALES  
MIGRATIONS**

**P. LEVI**

**M. PILON**

**CENTRE ORSTOM  
DE LOME  
(TOGO)**

**1988**

**CENTRE ORSTOM DE LOME**

**ENQUETE SOCIO – DEMOGRAPHIQUE  
CHEZ LES MOBA – GURMA (NORD – TOGO)**

— — — — —  
volume 1.

**METHODOLOGIE, CARACTERISTIQUES GENERALES,  
MIGRATIONS**

**P. LEVI  
M. PILON**

**1988**

## RESUME

Ce rapport expose dans un premier temps, la problématique et la méthodologie d'une enquête socio-démographique réalisée en pays moba-gurma, à l'extrême nord du Togo. L'enquête a eu lieu dans 16 villages de la Préfecture de Tône, c'est une enquête de type "renouvelé" sur la base du recensement de 1981.

La croissance démographique se révèle très élevée avec un taux moyen annuel de l'ordre de 3,5% entre 1981 et 1985. Apparaît aussi nettement le très faible niveau de scolarisation (10,8% en 1985) qui s'accompagne d'une sous-scolarisation féminine, cette situation ayant encore été accentuée par le phénomène de déscolarisation observé dans tout le pays à partir de 1981. Par ailleurs, la population est affectée par des migrations temporaires de travail, essentiellement orientées vers l'étranger (Côte d'Ivoire, Ghana), qui touchent surtout des hommes jeunes (15-29 ans) et célibataires.

L'enquête fait ressortir des différences marquées entre Moba et Gurma, entre l'ouest et l'est de la région, tant sur le plan démographique que socio-économique : une croissance démographique moins élevée, une plus faible scolarisation, des mouvements migratoires plus intenses et un "développement" économique moins important caractérisent la population gurma et la zone est de la Préfecture de Tône.

**MOTS-CLES** : Méthodologie, croissance démographique, structure par âges, rapport de masculinité, religion, scolarisation, activités économiques, migrations, Afrique de l'Ouest, Togo, milieu rural, Moba, Gurma.

## SUMMARY

This report begins by explaining the problematic and the methodology of a socio-economic survey made in the moba-gurma area, situated at Togo's extreme North. The survey has been carried out in 16 villages of Tône's Prefecture and is of the "renewed" type being based on the 1981 census.

The results show a very high population growth with a mean annual rate of the order of 3.5% between 1981 et 1985. The observed very low level of education (10.8% in 1985) is striking, with a discrimination against girls; this situation having been further marked by the phenomenon of "descolarisation" observed nationwide from 1981. On the other hand, the population is affected by temporary labor migrations, essentially to other countries (Ivory Coast, Ghana), which specially affect young (15-29 years old) and single men.

The survey emphasizes demographic and socio-economic differences between Moba and Gurma as well as between the West and the East of the region. A reduced population growth, a lower level of education, stronger migratory movements and a weaker economic development characterize the Gurma population who inhabit the East part of the Tône's Prefecture.

**KEY WORDS** : Methodology, population growth, age structure, sex ratio, religion, education, economic activities, migration, West Africa, Togo, rural area, Moba, Gurma.

## SOMMAIRE

. PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS	6
. METHODOLOGIE GENERALE	14
2.1 LES TYPES D'APPROCHE ET LEUR ARTICULATION	15
2.1.1 L'approche démographique	15
2.1.2 L'articulation du quantitatif et du qualitatif	16
2.2 METHODOLOGIE DE L'ENQUETE RENOUVELEE	19
2.2.1 La source initiale de référence	19
2.2.2 L'unité d'observation, de collecte	20
2.2.3 Le niveau d'échantillonnage	21
2.2.4 La méthode d'échantillonnage	24
2.3 ORGANISATION DE L'ENQUETE	29
2.3.1 Le recrutement et la formation du personnel d'enquête	29
2.3.2 Le déroulement des opérations	30
2.3.3 Le contenu de la "fiche collective"	31
2.3.4 La saisie, contrôle et exploitation des données	32
. EVALUATION DES DONNEES RELATIVES A LA SITUATION DE RESIDENCE	35
3.1 SITUATION ET LIEU DE RESIDENCE	36
3.2 LES OMISSIONS EN 1981	40
3.3 LES OMISSIONS EN 1985	45
LES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES	47
4.1 BILAN DEMOGRAPHIQUE	48
4.2 STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION	51
4.2.1 Structure par groupes d'âges quinquennaux	51
4.2.2 Evolution des structures des populations par grands groupes d'âges	57
DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES	62
5.1 STRUCTURE D'HABITAT, TAILLE DES MENAGES	63
5.2 RELIGION	64

5.3 NIVEAU D'INSTRUCTION	66
5.4 ACTIVITES ECONOMIQUES	76
. MOUVEMENTS MIGRATOIRES	81
6.1 IMMIGRATIONS ET EMIGRATIONS	82
6.2 LA POPULATION ABSENTE	85
6.2.1 La population féminine	86
6.2.2 La population masculine	87
<b>NNEXES</b>	103
Annexe 1 : Liste des tableaux	104
Annexe 2 : Liste des cartes et figures	106
Annexe 3 : Questionnaires	107
- fiche collective	108
- questionnaire socio-économique auprès des chefs de ménages	111
- questionnaire "mariage-homme"	116
- questionnaire "mariage-femme"	120
- questionnaire socio-économique auprès des femmes	123
- fiche "histoire génésique"	128

## AVANT-PROPOS

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche intitulé "nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gourma du Togo", débuté en 1984.

Ce programme a donné lieu à la réalisation, en 1985, d'une première enquête socio-démographique, en milieu rural exclusivement, dans la Préfecture de Tône à l'extrême nord du Togo.

Après avoir exposé la problématique, les objectifs, la méthodologie du programme et l'organisation de l'enquête elle-même, ce rapport présente les caractéristiques générales de la population enquêtée, puis l'analyse des mouvements migratoires qui affectent la société moba-gourma.

Les rapports ultérieurs traiteront séparément des thèmes suivants :

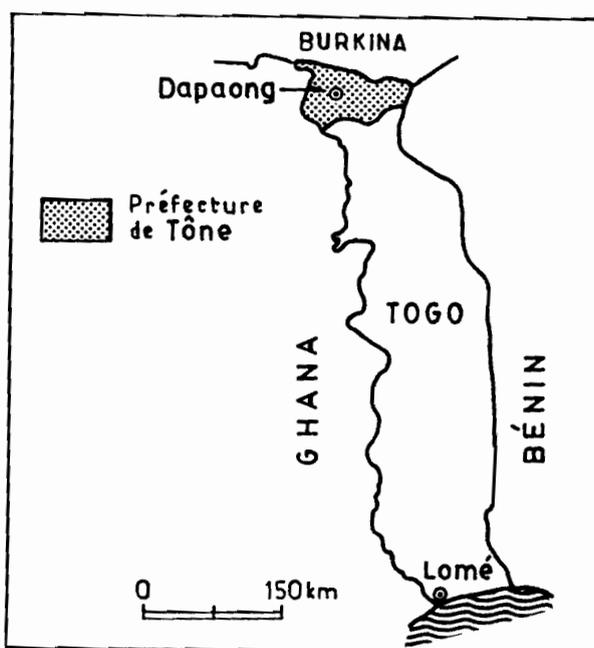
- la fécondité
- la mortalité
- la nuptialité
- les structures familiales.

1.

**PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS  
DU PROGRAMME DE RECHERCHE**

Les ethnies moba et gurma sont concentrées dans l'extrême nord du Togo, où elles sont largement prédominantes : au recensement général de 1981, 88% des Moba-Gurma recensés au Togo, résidaient dans la Préfecture de Tône (soit 211.069 personnes) et, y représentaient 88% du total de la population.

Carte 1 : Situation géographique



Les Moba sont reconnus comme les véritables autochtones, auxquels sont venus s'ajouter pour des raisons diverses (famine, conflits de chefferie...) et par des mouvements successifs d'immigration, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, des Gurma en provenance du pays gurmantché de l'actuel Burkina Faso ; ils se sont installés surtout dans la partie est de la région, s'étant imposés en tant que conquérants. Des Mamprussi sont également venus de l'actuel Ghana et se rencontrent principalement dans la partie ouest de la région, mais en nombre beaucoup plus restreint. Sans aller davantage dans le détail, disons que l'histoire du peuplement se révèle assez complexe, avec encore aujourd'hui de nombreuses incertitudes. C'est précisément le cas pour la question de l'identification ethnique elle-même. Ainsi est-il fréquent, surtout dans la zone ouest, que pour des personnes

se disant Moba, une recherche généalogique révèle une origine gurmantché. Qui sont les "véritables" Moba ? Sont-ils vraiment les autochtones ? Se produit-il une assimilation progressive à l'avantage des Moba ? Nous ne pouvons ici apporter de réponse claire. A travers toute la région, des différences apparaissent sur le plan linguistique, mais demeurent minimales, également au niveau de certaines coutumes et cérémonies, tout en s'inscrivant dans un même système social et religieux. Bien qu'étant venus en conquérants, les Gurma ont adopté l'organisation sociale, les systèmes matrimonial et religieux (pourtant assez différents, voire plus rigides que chez les Gurmantché) en vigueur chez les Moba. Aussi, malgré ces quelques différences, qui semblent en fait relever davantage du niveau clanique qu'ethnique, les Moba et Gurma forment un ensemble suffisamment homogène par ailleurs pour que l'on puisse parler de la société moba-gurma.

Située dans une région de savane, sous un climat sub-soudanien à une saison des pluies, la population moba-gurma pratique traditionnellement une agriculture basée sur le mil et le sorgho, de type extensif (pratique de la jachère), avec un système de production caractérisé entre autre par l'utilisation de la seule force de travail humaine et la division sexuelle du travail. L'unité de production -et de consommation- de base regroupe toutes les personnes travaillant sur les mêmes champs collectifs, dépendant pour leur nourriture quotidienne des mêmes greniers collectifs, et placées sous l'autorité de l'une d'entre elles, généralement un homme, le plus vieux de la plus ancienne génération. Ce groupe domestique peut se composer d'un ou plusieurs noyaux familiaux (un homme marié et sa(ses) femme(s) et ses enfants), augmentés d'autres personnes apparentées. L'unité de résidence, la *naag*<sup>1</sup>, correspond très souvent à l'unité de production, mais peut aussi en regrouper plusieurs (il s'agit généralement du père et d'un fils, de deux (demi-)frères); dans ce cas, une séparation est matérialisée par un bâtiment ou un muret,

---

<sup>1</sup>- la *naag* correspond à l'unité d'habitat immédiatement repérable dans l'espace, aussi appelée couramment *soukhala*; elle est schématiquement constituée d'un ensemble de constructions traditionnellement rondes et en banco, disposées circulairement autour d'une cour et reliées entre elles par un muret.

chacune possède une entrée distincte ("case vestibule"), et évidemment ses propres greniers collectifs. Chaque naag est entourée de ses "champs de case", ce qui produit un habitat dispersé, plus ou moins regroupé en quartiers distincts selon les zones et l'histoire du peuplement clanique et lignager.

Le clan est à la base de l'organisation socio-politique et foncière chez les Moba-Gurma. La règle de l'exogamie clanique et "l'échange de femmes<sup>2</sup>" caractérisent la logique du système matrimonial. Le mariage apparaît comme un point d'articulation essentiel de l'ensemble des rapports sociaux, politiques et économiques qui régissent le processus de reproduction sociale, tant au niveau clanique qu'à celui du groupe domestique, qui vise à exploiter au mieux les capacités procréatrices des femmes pour atteindre une forte descendance, valorisée essentiellement au niveau de l'homme, du lignage et du clan (qui mesure sa puissance au nombre de ses membres). Précocité du mariage féminin, célibat définitif quasi-inexistant, pratique du lévirat, remariage des divorcées encore fécondes, polygamie concourent à la réalisation de cet objectif.

Depuis la colonisation, commencée au tout début du siècle, la société moba-gurma se trouve de plus en plus confrontée à des logiques de fonctionnement complètement différentes, qui lui sont extérieures. Sur le plan économique, la monétarisation des échanges, le "développement" (cultures de rente -coton, arachide-, diffusion de nouvelles méthodes culturelles, déroulement des projets de développement), imposent au système de production traditionnel une nouvelle rationalité, dans le cadre d'un processus d'intégration croissante à l'économie de marché. La vie socio-politique se trouve réglementée par un nouveau système de lois édictées au niveau d'un Etat, dont la structure et le fonctionnement sont calqués sur le modèle des Etats occidentaux industriels, et qui demeure largement étranger à la société traditionnelle. La promulgation, en 1980, d'un code togolais des personnes et de la famille, devrait déboucher sur une nouvelle réglementation de la vie familiale et matrimoniale, qui entend

---

<sup>2</sup>- Ces points seront développés dans le cadre de l'analyse sur la nuptialité, dans une prochaine publication.

répondre aux exigences d'une société "moderne". A travers la scolarisation, l'urbanisation et les migrations se diffusent des nouveaux modes de vie et de pensée.

Dès 1972, se tenait à Dapango, un colloque sur les problèmes sociaux de la circonscription : mariage forcé, effritement de l'autorité du chef de famille, sous/non scolarisation des filles...

Sur le plan démographique, la population connaît une forte croissance (2,7% de croissance moyenne annuelle entre 1970 et 1981) qui, conjuguée à l'extension des réserves de faune depuis 1981 (privant la région de ses meilleures terres agricoles), pose des problèmes fonciers croissants en l'absence d'une réelle intensification de l'agriculture. La répartition spatiale de la population est très inégale; la densité, qui était en moyenne de 63 hab./km<sup>2</sup> en 1981, dépassait déjà les 150 hab./km<sup>2</sup> dans certaines zones. La population se caractérise enfin par un phénomène d'émigration, touchant principalement les jeunes hommes adultes, qui se fait surtout vers l'étranger (hier le Ghana, aujourd'hui plutôt la Côte d'Ivoire), très faiblement vers les autres régions rurales du Togo mais davantage vers les villes, principalement à Lomé, la capitale.

La société moba-gurma se trouve donc engagée dans un processus d'évolution et de mutations, au sein duquel le politique, le social, le religieux, l'économique et le démographique interagissent en permanence. Notre objectif est de mieux comprendre la place et le rôle de la composante démographique dans la dynamique globale de la société moba-gurma. Ce qui nous amène à poser les questions suivantes :

- en quoi, dans la société traditionnelle moba-gurma, les logiques matrimoniale, économique, politique, religieuse, d'occupation de l'espace conditionnent-elles les comportements démographiques des individus, déterminent-elles les structures démographiques ? Par exemple, l'appartenance à un clan "propriétaire de terre" favorise-t-elle l'accès aux femmes, à la polygamie ? Pourquoi celle-ci est-elle plus élevée chez les Moba que chez les Gurma ? Quels sont les facteurs explicatifs d'une forte fécondité, de la taille et de la structure familiale des groupes domestiques ?...

En quoi leur évolution et l'émergence de nouveaux facteurs (scolarisation, projets de développement, amélioration des conditions sanitaires, application du droit moderne sur le mariage, pression foncière, urbanisation, migrations...) ont-elles et/ou vont-elles modifier les composantes de la dynamique démographique ?

- comment en retour, une situation démographique donnée, puis son évolution, peuvent-elles agir, modifier les autres composantes (sociale, économique...) du processus de la reproduction sociale chez les Moba-Gurma ? Quelle est l'importance de l'"effet d'inertie" des phénomènes démographiques ?

Dans le cadre de cette problématique générale, nous avons notamment cherché à approfondir l'analyse de la nuptialité, de la fécondité masculine et des structures familiales.

Nous avons parlé de l'importance du rôle joué par le système matrimonial dans la société moba-gurma. L'analyse de la nuptialité des sociétés africaines demeure pauvre au niveau des concepts et des outils d'analyse. Elle se révèle insuffisante pour bien rendre compte de la réalité et des spécificités de la nuptialité africaine. C'est notamment le cas pour la polygamie, qui n'est généralement analysée qu'au seul niveau des hommes et qu'à partir de données du moment (transversales). On ne sait presque rien sur les histoires de vie matrimoniale. Les types de mariage en vigueur sont rarement pris en compte. L'un de nos objectifs sera de parvenir à une meilleure connaissance de la nuptialité moba-gurma, grâce à une approche et une analyse plus adaptées.

La fécondité quant à elle, est analysée classiquement, au seul niveau des femmes. Or, dans une société où le système matrimonial est caractérisé par la polygamie, où la filiation est patrilinéaire, où l'individu constitue l'essentiel de la force de travail, et où enfin l'homme mesure sa puissance au nombre de ses dépendants et le groupe (lignage, clan) au nombre de ses membres, la fécondité masculine revêt une dimension toute particulière, non pas tant sur le plan physiologique, mais surtout en terme de reproduction sociale.

Enfin, c'est à travers la "famille" (le ménage) que se réalise l'essentiel du processus de la reproduction sociale.

Constituant en quelque sorte un résumé de l'ensemble des caractéristiques sociales, démographiques et économiques propres à une société donnée, elle apparaît comme le lieu privilégié pour observer et analyser les changements qui s'opèrent.

L'urbanisation joue incontestablement un rôle important dans l'évolution des comportements, notamment démographiques. Outre le développement de la ville de Dapaong<sup>3</sup> (dont la population s'est accrue à un rythme annuel moyen de 4,6% entre 1970 et 1981), la société moba-gurma est aussi touchée par le phénomène d'urbanisation à travers les migrations urbaines (assez faibles, il est vrai) qui se font essentiellement vers la capitale, Lomé. De par son éloignement par rapport au milieu d'origine (à plus de 600 km), son caractère réellement urbain, et l'existence d'une précédente étude sociologique sur les Moba de Lomé<sup>4</sup> (réalisée en 1978, elle constitue ainsi une référence intéressante), la ville de Lomé apparaît comme le lieu adéquat pour une observation des comportements urbains des Moba-Gurma. Outre l'analyse de la situation démographique des Moba-Gurma de Lomé, cette étude permettra une comparaison entre les milieux rural et urbain qui, en faisant référence au même groupe socio-culturel, devrait nous autoriser à mieux identifier les effets liés à l'urbanisation et à la "modernisation" dans l'évolution des comportements démographiques.

En résumé, les principaux objectifs du programme de recherche sont les suivants :

- collecter les données démographiques de base afin de caractériser la dynamique démographique de la population moba-gurma du Togo, jusqu'alors inconnue;
- montrer en quoi cette dynamique s'articule, à travers des relations d'interdépendance, avec les autres dimensions sociale, économique et religieuse de la société moba-gurma;

---

<sup>3</sup>- Dapaong est le chef-lieu de la Préfecture de Tône et de la Région des Savanes (capitale économique).

<sup>4</sup> - Pontié D., 1978, "Les Moba de Lomé", Thèse de 3e cycle Paris, 232p.

- mettre en lumière les effets de l'urbanisation, de la "modernisation" sur l'évolution de cette dynamique démographique.

2.

**METHODOLOGIE GENERALE**

## 2.1. LES TYPES D'APPROCHE ET LEUR ARTICULATION

Cette problématique générale repose sur l'observation de la société moba-gurma en différents milieux de vie : d'une part, dans le milieu d'origine, rural (la Préfecture de Tône), d'autre part dans un autre milieu, urbain, à Lomé; ceci permettra ainsi une double analyse, spatiale (entre milieu urbain et rural) et temporelle (pour chacun de ces milieux) de la dynamique démographique des Moba-Gurma.

Deux phases ont donc été conçues, reposant chacune sur la réalisation d'une opération de collecte :

- la première a porté sur la préfecture de Tône et fait l'objet des propos qui suivent;
- la seconde phase, sur Lomé, débutera au troisième trimestre de 1988.

### 2.1.1. L'approche démographique

Nous l'avons vu, l'approche démographique constitue le point d'articulation central de notre problématique. Les seules données disponibles encore aujourd'hui, sont celles issues des trois recensements généraux de la population réalisés à ce jour : en 1958-60, 1970 et 1981. La réalisation d'une enquête démographique spécifique s'est donc avérée nécessaire pour obtenir les données de base, permettant une analyse de la dynamique démographique. Ces données concernent :

- la fécondité, masculine et féminine
- la mortalité dans l'enfance (infanto-juvénile)
- la nuptialité, masculine et féminine
- les structures familiales
- les mouvements migratoires.

Compte tenu de ces sources de données disponibles et des attentes de notre enquête, la réalisation d'une enquête renouvelée sur la base du recensement de 1981, auprès de tous les "ménages" des villages enquêtés, nous est apparue la méthodologie la plus appropriée à notre problématique. Elle fut complétée par le passage de questionnaires complémentaires : d'une part des

questionnaires rétrospectifs sur la vie matrimoniale des hommes et des femmes et sur la vie génésique des femmes, d'autre part deux questionnaires socio-économiques auprès des femmes et des chefs de ménages.

En complément à cette enquête, nous avons saisi à nouveau les données du recensement de 1970 (à partir des documents de base, qui seuls subsistent), pour les villages enquêtés. D'autres analyses démographiques ont été réalisées à partir des données publiées du recensement de 1970 et de celui de 1981.

### 2.1.2. L'articulation du quantitatif et du qualitatif

La démarche pluridisciplinaire induite par la logique de notre problématique s'appuie sur une double approche, quantitative et qualitative, dont l'articulation peut être schématisée comme ci-dessous.

Une étude qualitative, effectuée en préalable à la réalisation de l'enquête quantitative, a abordé les aspects suivants : l'organisation socio-économique et les systèmes matrimonial, foncier et religieux<sup>1</sup>. Pour ce faire, une série d'entretiens fut réalisée dans plusieurs villages répartis à travers la préfecture et auprès de personnes très diverses : chefs de canton, de village, de clan, devins, assesseurs au tribunal de Dapaong, "vieux" et "vieilles", prêtres catholiques... Ce travail a bénéficié d'une mission d'appui d'un sociologue à l'ORSTOM, Guy Pontié, qui avait déjà travaillé sur la société moba-gurma. L'objectif n'était évidemment pas de réaliser une étude sociologique complète de la société moba-gurma, mais d'utiliser les apports d'une telle approche pour :

- mieux préciser, orienter la problématique de départ,
- aider à l'élaboration des questionnaires de l'enquête quantitative,
- aider, lors de l'analyse, à l'interprétation des résultats.

---

<sup>1</sup> - Pilon M., 1984, "Premiers résultats" M. Pilon, mémoire de stage, Lomé, 82p.

Ainsi un certain nombre de questions ont-elles été introduites dans les questionnaires démographiques, notamment en ce qui concerne le mariage. Citons par exemple : le type de mariage "traditionnel", le type de rupture d'union, le statut de première épouse, le lien de parenté avec la parente échangée ou donnée en "remboursement d'une dette de femme", l'appartenance à un clan propriétaire de terre (voir les questionnaires en annexe).

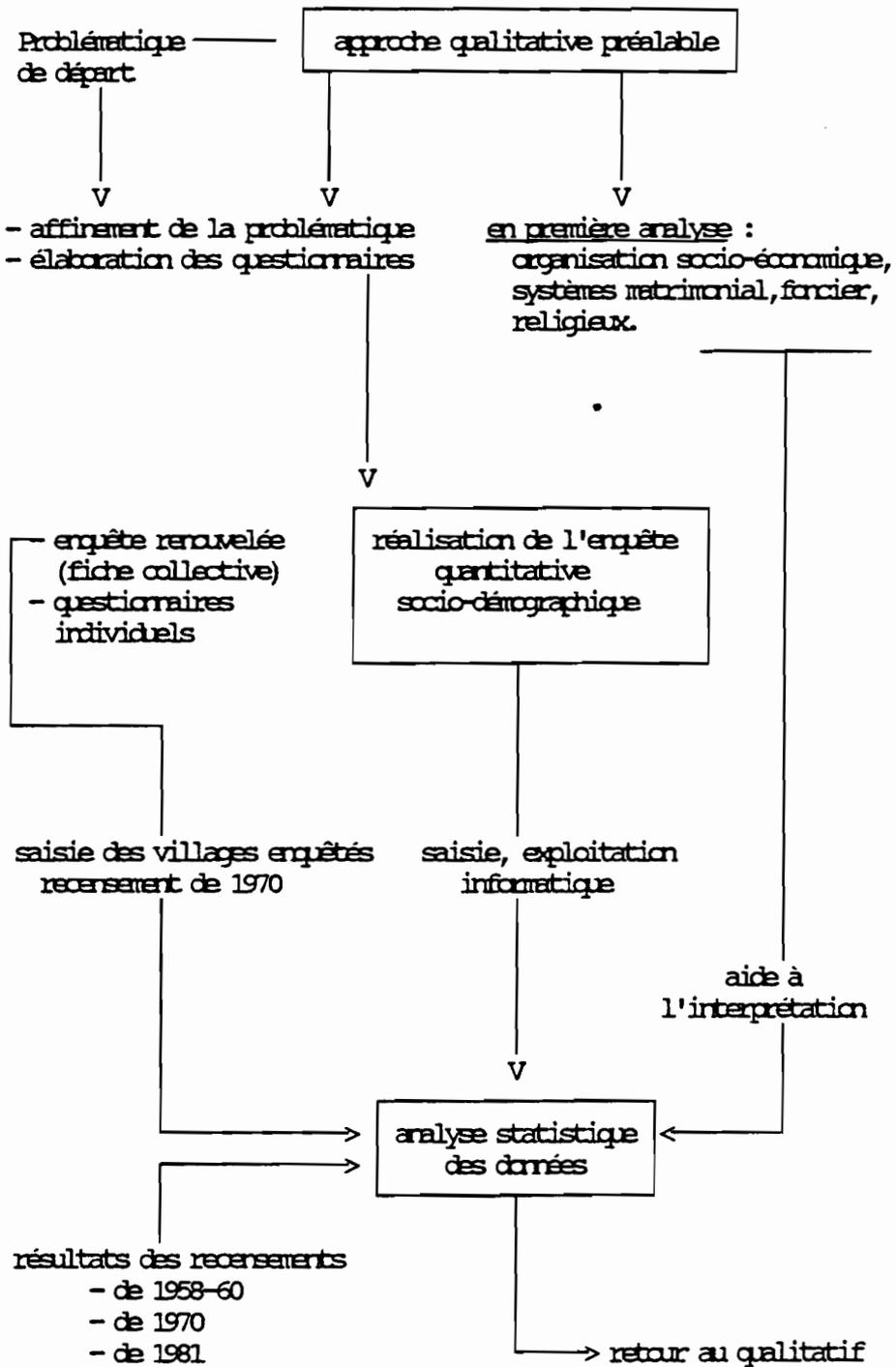
Par ailleurs, deux questionnaires spécifiques ont été conçus et soumis :

- l'un auprès des femmes, concernant leurs activités productives et/ou commerciales, leur accès à la terre, leurs attitudes par rapport à la polygamie, à leur fécondité (désir de contraception) etc.;

- l'autre auprès des "chefs de ménage", concernant leur statut social, l'histoire du groupe domestique -ménage- (formation, segmentations), les problèmes fonciers, la culture attelée, la culture du coton, les biens possédés.

La réalisation de cette étude qualitative nous a amené à nous poser la question suivante : jusqu'où aller dans le recueil de l'information ? En effet, chaque domaine abordé constitue un objet d'étude en soi. Les risques de dispersion, d'accumulation "gratuite" de l'information et finalement de superficialité sont importants. Aussi nous sommes nous efforcés de procéder avec le souci de ne considérer que ce qui est -nous semble- en rapport direct, étroit avec la problématique suivie. Ceci étant, il est parfois des détours nécessaires et utiles pour une compréhension plus globale des phénomènes.

## ARTICULATION DU QUANTITATIF ET DU QUALITATIF



## 2.2. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE RENOUVELEE

L'enquête renouvelée consiste, à partir des fiches nominatives remplies lors d'une précédente opération de collecte et indiquant pour chaque individu certaines caractéristiques démographiques et socio-économiques, à relever x années plus tard, le devenir de chaque individu et l'entrée éventuelle de nouveaux individus (par naissance ou immigration) au sein des unités de collecte retenues.

Plusieurs choix étaient alors à faire concernant :

- la source initiale de référence
- l'unité de collecte et d'observation
- le niveau d'échantillonnage
- la méthode d'échantillonnage.

### 2.2.1. La source initiale de référence

Pour le recensement de 1958-60, les questionnaires de base n'existent plus, et une distance dans le temps de 25 ans serait bien trop grande. Par ailleurs, aucune autre enquête n'avait été réalisée dans la région.

Deux sources seulement pouvaient être utilisées : le recensement de 1970 ou celui de 1981.

Le choix entre ces deux opérations de nature identique, devait alors se faire en fonction de l'intervalle de temps séparant la première opération de collecte de l'enquête renouvelée. Ce qui donnait respectivement, 15 ans et 3 ans et 4 mois.

Prendre un intervalle long augmente le nombre d'événements affectant la population observée, qui seront donc à relever, mais avec un risque important d'omissions et d'erreurs, lié au problème de la mémorisation. Une profondeur dans le temps de 15 ans, apparaît trop importante<sup>2</sup>. Dans la société moba-gurma, diverses circonstances peuvent donner lieu à un changement de

---

<sup>2</sup>- C'est ce qui fut observé lors d'une autre enquête renouvelée chez les Lobi-Dagara. Voir D. Benoit et al, 1981, "Enquête démographique en pays Lobi-Dagara (Haute-Volta-1976)", ORSTOM, document de travail n°13, Paris, 98p.

nom, un même individu peut en posséder plusieurs (par exemple, le nom de naissance, celui d'initiation et un sobriquet). Ce phénomène, plus on remonte dans le temps, peut compliquer voire rendre impossible, l'identification des individus.

Le choix s'est donc porté sur le recensement de 1981, dont on pouvait du reste attendre une meilleure qualité.

Une référence au recensement de 1970 s'est avérée toutefois possible, dans la mesure où nous avons saisi à nouveau toutes les informations pour les villages enquêtés en 1985. Ceci nous a permis de réaliser une analyse comparative, tant au niveau global qu'à celui des villages pour certaines caractéristiques ; et ainsi, de pallier en partie le fait que l'intervalle de 3 ans et 4 mois, pouvait paraître trop court, en milieu rural, pour appréhender des changements.

Comme on le verra plus loin, il s'est posé un problème quant à la détermination de l'appartenance à un village, ce qui exclut toute analyse de l'évolution de la population par village mais, ne doit pas affecter, nous en faisons l'hypothèse, des variables de structure, comme la taille et la composition des "ménages".

### 2.2.2. L'unité d'observation, de collecte

Au recensement de 1981, chaque individu fut recensé au sein de son "ménage" d'appartenance, défini comme suit :

"un ensemble de personnes apparentées ou non, partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé CHEF DE MENAGE et dont les ressources ou dépenses sont généralement communes. Elles habitent le plus souvent sous le même toit, dans la même cour ou la même concession";

la concession correspondant :

"au(x) bâtiment(s) ou construction(s) clôturé(s) ou non, généralement à usage d'habitation et pouvant abriter un ou plusieurs ménages".

Ces deux définitions se sont révélées opératoires pour appréhender la réalité résidentielle et socio-économique que nous avons exposée précédemment (cf 1.) : la concession correspond à

la naag, et le ménage à ce que nous avons dénommé le groupe domestique constituant l'unité de production. Les "feuilles de ménages" utilisées lors du recensement, ont donc été reprises telles quelles, pour l'enquête renouvelée. Sur les 16 villages enquêtés, soit 690 "ménages", moins de 10 erreurs ont été relevées et corrigées.

### 2.2.3. Le niveau d'échantillonnage

Un tirage unique fut effectué au niveau des villages, qui ont été enquêtés exhaustivement.

Opérer au seul niveau des "ménages" aurait signifié une très forte dispersion dans l'espace des unités à enquêter, impliquant des difficultés sur le terrain (en matière d'organisation et de transport du personnel d'enquête) qui se seraient traduites par une durée d'enquête plus longue et donc un coût financier plus élevé.

En outre, d'autres arguments ont motivé ce choix : la prise en compte de la question foncière et la réalisation d'approches qualitatives (monographiques) liées à la réalité socio-économique du village. Mais qu'est-ce que le village en pays moba-gurma ?

Nous avons vu que l'habitat se caractérise par sa forte dispersion. Il existe quelques gros villages, souvent des chefs-lieux de canton, possédant quelques infrastructures (dispensaire, école ...) généralement regroupées aux alentours du marché et formant ainsi le "centre" du village. Mais la plupart d'entre eux sont simplement constitués d'un ensemble de "naag" éparpillées dans un espace plus ou moins vaste. Dans les zones densément peuplées, il est parfois impossible, au niveau de l'habitat, de repérer les limites entre deux villages voisins.

On note souvent des regroupements relatifs, qui correspondent à des sortes de quartiers. Le village, "dog", définit un terroir, un espace occupé généralement par plusieurs clans, "bworu" (et éventuellement des membres d'autres ethnies : Peulh, Mossi ...), dont l'un se définit comme le premier occupant et revendique ainsi la "propriété" des terres, attestée par la détention d'un fétiche, le "tingban". La règle de

l'exogamie clanique, les systèmes d'entraide et d'invitation pour le travail agricole et la simple proximité dans l'espace ont créé tout un tissu de relations entre ces personnes vivant sur le même terroir, qui confère au village une certaine réalité historique et socio-économique.

Mais, au niveau de l'organisation socio-politique de la société moba-gurma, c'est le clan qui prime. Avant tout, on appartient à son clan, on dépend de son chef de clan. Les conflits qui prévalaient, avant la pacification coloniale, étaient toujours inter-claniques, un clan pouvant se trouver dispersé sur plusieurs villages. Puis l'administration coloniale a découpé l'espace en cantons, a nommé des chefs à leur tête, qui avaient pour fonction, outre le règlement de tout litige (matrimonial, foncier ...), d'assurer la collecte de l'impôt et de fournir la main-d'oeuvre nécessaire au travail forcé, relayés pour cela par les chefs de village. Le système de rétribution des chefs de canton, consistant en un pourcentage du montant de l'impôt collecté, ne disparaîtra qu'en 1974, avec l'exonération de la taxe civique payée jusqu'alors par les paysans (mesure reconduite depuis, chaque année). Depuis cette date, les chefs de canton perçoivent une indemnité de l'Etat. Les problèmes de dépendance par rapport à cette "chefferie moderne" sont encore aujourd'hui très présents. En témoigne le statut de "village autonome" obtenu par certains villages (6 lors du recensement de 1981), les rendant indépendants du chef de canton où ils se trouvent. Il arrive aussi que des hameaux ou quartiers de village veulent obtenir leur indépendance, devenir un village à part entière, avec leur propre "sous-chef".

Tout cela révèle une réalité villageoise fort complexe. Des individus vivant sur un terroir villageois donné disent dépendre d'un autre chef de village et/ou d'un autre chef de canton. C'est notamment ce qui s'est passé lors du recensement de 1981, où le village est défini comme "une localité qui relève d'une autorité traditionnelle communément appelée "chef du village" et reconnue par les responsables administratifs" et, la localité comme "une entité territoriale habitée par des "ménages".

Cette définition du village s'est ainsi heurtée à cette

logique des liens de dépendance par rapport aux chefs de village et de canton.

Lors de la mise à jour de la liste des chefs de ménage, dans chacun des villages enquêtés, certains ménages recensés ont été supprimés car ne résidant pas sur le terroir villageois concerné; d'autres ont été ajoutés, parce qu'à l'inverse recensés -par erreur- dans un autre village (cf. 3.1). Dans l'un des villages, Nabangou, quelques chefs de ménage ont même, dans un premier temps, refusé de se faire enquêter. Bien qu'habitant réellement dans le village, ils restaient attachés à un chef de canton voisin et craignaient devoir à la suite de l'enquête, s'en remettre au chef de canton dont le village dépend officiellement. Il fallut l'intervention écrite du chef de canton dont ils se réclamaient pour les convaincre d'accepter de se faire enquêter et les rassurer que cela n'aurait aucune conséquence pour eux.

Un autre type de problème s'est posé, au niveau de tout un village. Lors de la phase de retranscription sur les fiches collectives de l'enquête des informations du recensement de 1981, l'enquêteur chargé de cette tâche pour le village de Toutougou qui se trouvait le connaître, nous a dit ne reconnaître aucun des noms des chefs de ménage recensés. Un examen de la cartographie pré-censitaire et une investigation sur le terrain ont fourni l'explication : le village de Toutougou apparaissant dans le recensement, n'est en fait qu'un gros quartier d'un autre village, Babogou, mais il revendique son autonomie, et a trouvé à l'exprimer par le biais du recensement. Le véritable village de Toutougou, connu sous ce nom par tout le monde, se situe à quelques kilomètres plus à l'ouest et a été recensé avec le chef-lieu de canton<sup>3</sup>; il n'existe donc plus comme village. Le même nom de Toutougou provient de ce que le "faux" Toutougou s'est constitué suite au départ de quelques ménages du village d'origine, durant la période coloniale, à cause d'un manque de terres.

---

<sup>3</sup>- Ce phénomène s'est produit pour d'autres villages, surtout des chefs-lieux de canton, désireux de grossir leur population : des villages recensés comme tels en 1970, sont devenus en 1981 de simples quartiers.

Ainsi donc, les données du recensement ne concernaient pas le village que l'on croyait. Pour l'enquête, il fut alors décidé de garder le "Toutougou" recensé, en y ajoutant les autres ménages du village de Babogou, dont il fait partie officiellement.

#### 2.2.4. La méthode d'échantillonnage

Nous avons opté pour un choix raisonné des villages en fonction de plusieurs critères jugés pertinents par rapport à la problématique suivie.

##### L'appartenance ethnique : moba ou gurma

Les deux ethnies se répartissent grosso modo, de chaque côté de la route internationale Lomé-Ouagadougou : les Moba à l'ouest, les Gurma à l'est. Ce découpage est très grossier et nous avons vu que la détermination même de l'appartenance ethnique pose problème.

Pourtant des différences semblent exister entre les Moba et les Gurma. Les premiers sont, par exemple, plus polygames. Traditionnellement, les femmes moba participaient davantage, par une aide aux sarclages, aux travaux des champs collectifs; les femmes gurma s'adonnant plus volontiers au commerce.

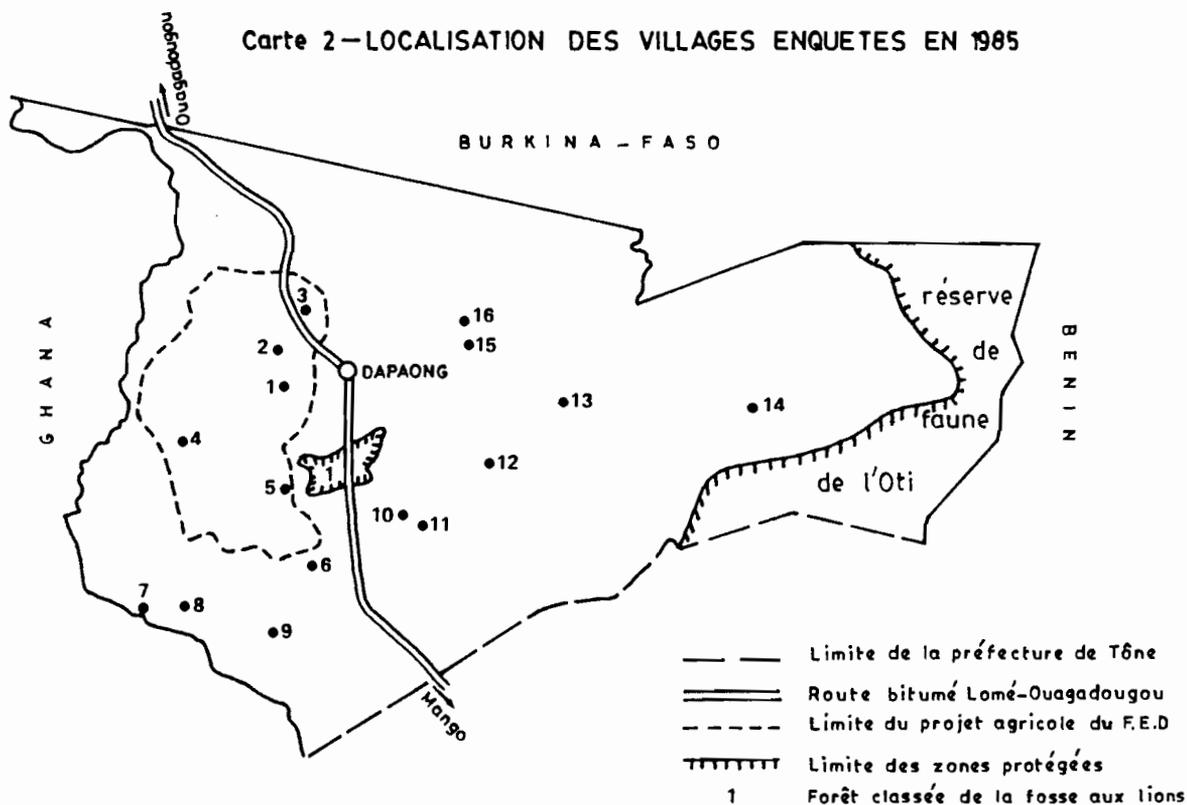
Qu'en est-il aujourd'hui de ces différences entre Moba et Gurma ?

Notre problématique étant centrée sur la société moba-gurma, nous avons écarté les villages de la zone nord-ouest où les ethnies étrangères (notamment les Mossi et les Yanga) sont fortement représentées.

##### La densité de population

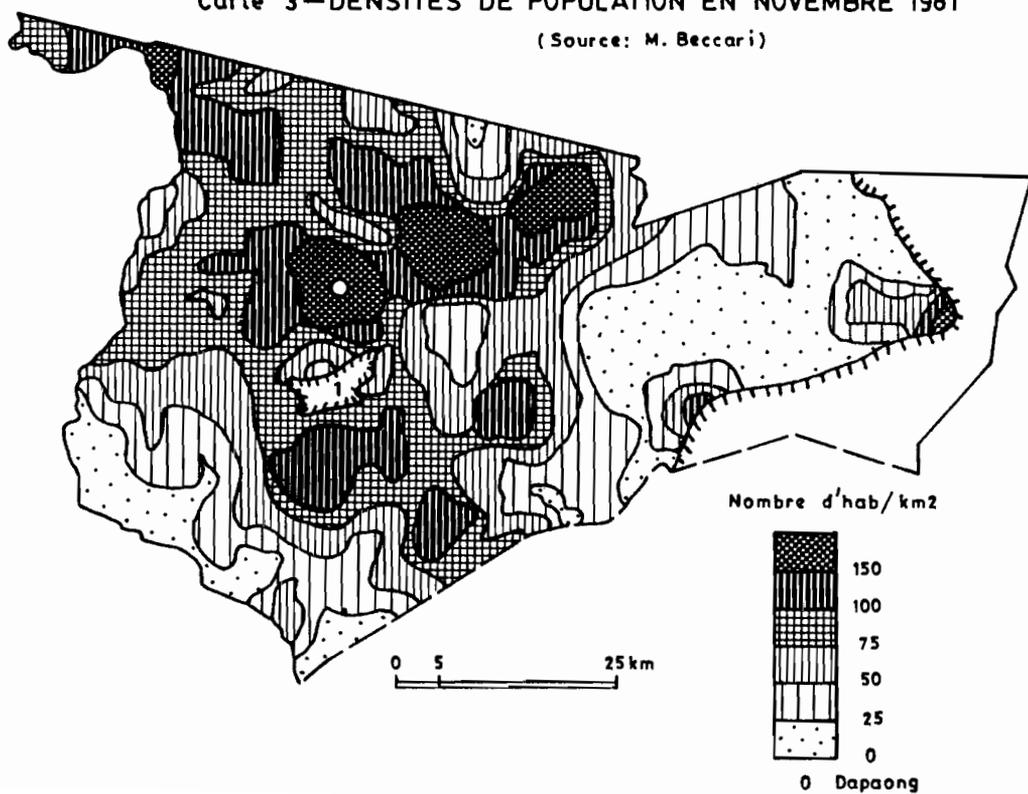
La population de la région connaît une forte croissance démographique (un taux annuel moyen de croissance de 2,8% sur la période intercensitaire 1970-81), avec une répartition spatiale très inégale (les densités vont de moins de 10 hab./km<sup>2</sup> à plus de 200, en 1981). Dans les zones densément peuplées, le problème de

Carte 2—LOCALISATION DES VILLAGES ENQUETES EN 1985



Carte 3—DENSITES DE POPULATION EN NOVEMBRE 1981

(Source: M. Beccari)



la disponibilité et de l'accès à la terre, se pose de plus en plus.

La pression démographique, avec ses problèmes corollaires, agit-elle sur les comportements démographiques (polygamie, fécondité, migration, structures familiales) ?

#### **L'appartenance de quelques villages à la zone du projet FED-SAVANES.**

Ce projet vise l'intensification agricole à travers la diffusion de la pratique de la culture attelée et de nouvelles méthodes culturales. Bien qu'il ait débuté récemment, en 1980, il nous a paru intéressant de choisir quelques villages concernés par ce projet, afin d'analyser les changements apportés sur le plan agricole et économique pouvant avoir d'autres répercussions notamment au niveau migratoire.

#### **Le fait que le village ait été recensé en 1970**

Nous avons déjà débattu du problème posé par la définition du village et de son identification au cours des recensements effectués. Des villages recensés en 1970 n'existent plus en 1981, soit parce qu'ils sont devenus des quartiers, annexés à un autre centre de peuplement, soit parce qu'ils ont effectivement disparu ou ont été déplacés du fait de l'extension des réserves de faune.

S'assurer que les villages choisis pour l'enquête, ont bien été recensés comme tels, en 1970, a permis de saisir à nouveau tous les questionnaires, en vue d'une analyse comparative des situations en 1970 et 1985 (nuptialité, structures familiales, structure par âge...), qui donc ne devrait pas être biaisée par ce problème de délimitation des villages.

Afin de diversifier au maximum l'échantillon, avec la contrainte d'un chiffre global de population à enquêter, nous n'avons retenu que des villages de taille moyenne, partant du postulat d'une absence de corrélation entre la taille des villages et les phénomènes étudiés. De surcroît, nous avons vu précédemment que la taille des villages issue des données du recensement est sans grande signification et ne saurait donc servir de critère d'échantillonnage; position que viennent

aujourd'hui confirmer les divers travaux d'analyse, d'utilisation des résultats de ce recensement.

En l'absence d'une cartographie officielle de la localisation des villages qui soit exhaustive et exacte, nous avons utilisé les travaux cartographiques de M. BECCARRI, géographe, qui a effectué une analyse comparative des trois recensements 1958-60, 1970, 1981, au niveau de la Région des Savanes. Les villages ont été choisis à partir de deux cartes, au 1/200 000, l'une présentant les densités de population en 1981, représentées selon un système de courbes isolignes ; l'autre, faisant figurer de manière la plus précise possible tous les villages de la région avec leur population en 1970 et 1981.

Voici la liste des villages, répartis selon leur appartenance ethnique et leur localisation dans une zone de forte ou faible densité démographique (par rapport à la moyenne de la Préfecture : 63 hab./km<sup>2</sup> en considérant la surface habitable).

Tableau 2.1 : Liste des villages enquêtés, avec l'ethnie majoritaire, la densité démographique de la zone et leur population en 1981.  
(se reporter aux cartes 2 et 3).

villages	MOBA		GURMA		Population au recensement  de 1981
	densité		densité		
	forte	faible	forte	faible	
1. NAGBONG	X				303
2. WAGANTE	X				287
3. BABOGOUE	X				354
4. NANIK		X			242
5. KPOPERK	X				334
6. KPENTINK	X				291
7. GBANKOME		X			261
8. SIGBAGOU		X			336
9. BOURK		X			371
10. KOUMBIABBAGOU			X		309
11. GBANWAGUE			X		338
12. NABANGOU				X	310
13. NANBONGA				X	222
14. NATCHAMBONGA				X	359
15. OLONGOU			X		495
16. TCHABIGOU			X		395

Il est évidemment intéressant de comparer, à travers quelques caractéristiques démographiques, notre échantillon avec l'ensemble de la population rurale de la Préfecture de Tône, d'après les données disponibles du recensement de 1981.

Tableau 2.2 : Caractéristiques comparées de la population enquêtée et de l'ensemble de la population rurale de la Préfecture de Tône, d'après le recensement de 1981.

caractéristiques	échantillon	Préfecture de Tône milieu rural
• <u>Moba + Gurma</u> population totale	97%	86%
• <u>Moba</u> Moba + Gurma	56%	57%
• Structure par âge		
moins de 15 ans.....	53%	54%
15 à 49 ans.....	38%	37%
50 ans et plus.....	9%	9%
• Rapport de masculinité	97,8	95,4
• Taux de polygamie	34,8%	33,6%
• Taux de scolarisation ( 6-14 ans)		
masculin.....	37,9%	37,9%
féminin.....	8,6%	14,7%

Cette comparaison amène les commentaires suivants :

- une sur-représentation des Moba-Gurma dans notre échantillon par rapport à la Préfecture de Tône, ce qui peut expliquer un taux de polygamie plus élevé;
- des structures par grand groupe d'âges quasi-identiques;
- un rapport de masculinité plus élevé pour l'échantillon;
- un taux de scolarisation identique pour le sexe masculin, mais nettement inférieur chez les filles de

la population enquêtée; peut-être est-ce là une conséquence de notre choix d'exclure de l'échantillon les gros villages, sachant que les filles y sont davantage scolarisées ? Mais, d'une part ces gros villages sont peu nombreux, d'autre part leurs écoles drainent souvent beaucoup d'enfants d'autres villages plus petits.

Globalement, il ressort que ces caractéristiques de l'échantillon et de la "population mère", sont assez proches.

### 2.3. L'ORGANISATION DE L'ENQUETE

#### 2.3.1. Le recrutement et la formation du personnel d'enquête

Onze personnes au total ont été recrutées, 6 hommes et 5 femmes.

Le faible niveau de scolarisation dans la région fut déjà un obstacle en 1981 pour le recrutement des agents recenseurs. D'autres travaux de recherche ayant déjà eu lieu, nous avons contacté de préférence des personnes ayant participé à ceux-ci comme enquêteur(trice), notamment par l'intermédiaire de la Direction Générale du Plan, et de Mr Balepo MIMPAME, interprète (très) employé dans la région.

Le niveau scolaire requis était avoir au moins entamé le cycle secondaire. Des entretiens et des tests ont permis de sélectionner les candidats.

La formation s'est étalée sur deux semaines environ. Une première phase, théorique, a consisté en l'explication des différents questionnaires, précédée par un exposé sur la société moba-gurma (système matrimonial, foncier, religion), sur les notions utilisées (ménage, état matrimonial, type de mariage, mort-né), sur les buts de l'enquête. L'objectif était de donner au personnel d'enquête une présentation analytique et synthétique de leur propre société. Des discussions, parfois animées, leur ont permis, étant originaires de divers cantons, de confronter leurs "vécus" et leurs perceptions de la réalité; ce fut pour nous un moyen de mieux les sensibiliser au thème de la recherche.

Ensuite, enquêteurs et enquêtrices se sont exercés, dans un village proche de Dapaong, à faire passer les différents questionnaires.

### 2.3.2. Le déroulement des opérations

Après cette période de formation, le personnel d'enquête s'est rendu à Lomé, à la Direction Statistique, afin de recopier sur les fiches collectives de l'enquête les informations recueillies lors du recensement de 1981.

Le travail de collecte s'est étalé sur deux mois et demi, de fin février à début mai 1985.

Durant la période de formation, la tenue d'une réunion officielle avec le Préfet, regroupant tous les chefs de canton, fut pour nous l'occasion de présenter l'enquête (ses objectifs et son déroulement) et d'informer les chefs de canton du choix des villages, leur demandant d'en prévenir les chefs. Ceux-ci furent par la suite avisés de la date précise de notre passage, au fur et à mesure du déroulement de l'enquête.

Dans chaque village, ayant préalablement demandé au chef de réunir au moins tous les chefs de ménage et le plus grand nombre possible de femmes, nous avons tenu une réunion, abordant les points suivants :

- présentation de l'enquête : ses objectifs, son déroulement dans le village, les informations qui seront demandées.
- mise à jour de la liste des chefs de ménage.

Le personnel d'enquête fut réparti de la manière suivante :

- un superviseur disposant d'une mobylette
- cinq équipes (ou binômes) formés d'un enquêteur et d'une enquêtrice.

L'enquêteur était chargé du remplissage de la fiche collective, du questionnaire socio-économique auprès des chefs de ménage et des questionnaires "mariage" auprès de tous les hommes non célibataires.

L'enquêtrice, pendant ce temps, avait en charge les questionnaires "mariage", "histoire génésique" et "activités socio-économiques", auprès des femmes.

Les cinq équipes mixtes ont été divisées en deux groupes afin de mener l'enquête sur deux villages en même temps. Enquêter dans un village, avec un groupe de 11 personnes, aurait impliqué une présence trop lourde.

La composition des équipes fut conservée durant toute la durée de l'enquête; par contre celle des groupes changeait d'un village à l'autre.

### 2.3.3. Le contenu de la fiche collective

L'intérêt de l'enquête renouvelée étant d'observer le devenir des personnes recensées en 1981, un certain nombre de questions sont issues du recensement.

Outre celles relatives à l'identification d'un individu, il s'agit :

- du lien de parenté
- du sexe
- de la situation de résidence
- de l'âge
- du lieu de naissance
- de l'ethnie
- de la religion
- de l'alphabétisation ("sait lire et écrire ?")
- de la fréquentation scolaire actuelle
- du degré d'instruction
- de l'activité
- de l'état matrimonial

Toutes ces variables ont donc fait l'objet d'une mise à jour, sauf le sexe, le lieu de naissance et l'ethnie qui ont été seulement contrôlés et corrigés le cas échéant.

Pour les individus recensés en 1981 mais sortis de l'échantillon, par décès ou émigration, il n'y a donc pas eu de suivi.

Pour les omis (présents ou absents) de 1981, la mise à jour a été faite rétrospectivement pour leur situation d'alors.

Pour les nouveaux entrés dans le ménage, par naissance ou par immigration, seule leur situation à l'enquête fut prise en compte.

Des informations complémentaires ont été demandées, pour chaque individu. D'abord, le fait de savoir si l'individu cultivait ou non un champ personnel; ensuite, les éventuels mouvements migratoires, concernant les situations suivantes :

- pour tout individu absent ou émigré, au moment de l'enquête : l'ancienneté du départ, le lieu de destination, le motif du départ et l'état matrimonial au moment du départ.
- pour tout individu immigré ou omis absent en 1981 et présent en 1985 : l'ancienneté de l'arrivée, le lieu de provenance, le motif d'immigration (de retour), l'état matrimonial du moment.
- pour tout individu absent ou omis absent en 1981 : les mêmes informations que dans le premier cas, relatives au dernier départ avant le recensement.

#### 2.3.4. SAISIE, CONTROLE ET EXPLOITATION DES DONNEES

Dès la conception du programme, il a été décidé que la saisie, le contrôle et le traitement des données seraient automatisés, intégrés à l'enquête et entièrement réalisés de manière autonome, d'un bout à l'autre de la chaîne.

Pour ce faire, nous nous sommes dotés des moyens nécessaires : côté matériel, nous nous sommes équipés d'un micro-ordinateur de type Goupil 3 avec disque dur, côté programmation, nous avons élaboré un logiciel spécifique pour traitement d'enquête quantitative. Le logiciel a été conçu à partir de la connaissance et de l'expérience que nous avons de programmes déjà existants (Minitab pour le module contrôle, SPSS pour le module statistique). Un organigramme détaillé des fonctions prévues a été établi et a servi de support à la programmation du logiciel, programmation écrite par A. GUILLAUME et PH. HAMELIN.

Une saisie directe des données sur micro-ordinateur était prévue sur le site de l'enquête, à Dapaong, où nous disposions d'une salle climatisée. L'idée était de recueillir chaque jour les questionnaires passés la veille dans les villages, et d'effectuer les contrôles avant de quitter la région afin de pouvoir retourner auprès des ménages chez qui des compléments d'information se révéleraient nécessaires pour une meilleure qualité des renseignements collectés. Cette stratégie a dû être abandonnée pour des raisons matérielles (ordinateur disponible seulement un mois après le début des opérations sur le terrain, puis panne de climatiseur). En fin d'enquête, quelques questionnaires ont été saisis, et ce test nous semble suffisant pour avancer que l'expérience est réalisable. Une condition : pouvoir s'installer dans une petite ville alimentée en électricité; deux précautions : avoir un local climatisé, et s'équiper d'un onduleur. Dans un tel environnement, le matériel nous semble assez robuste.

La saisie et les contrôles ont été effectués à Lomé, après codification des questionnaires. Le logiciel s'est révélé très performant pour la saisie et facile d'utilisation, ce qui a permis de former rapidement un de nos enquêteurs pour cette tâche. Une grille pour chaque type de fichier apparaît en clair à l'écran, avec intitulé des variables. Les contrôles de champs sont programmés à l'avance, au moment de l'élaboration des grilles, et s'exécutent simultanément à la saisie, éliminant ainsi toute erreur de type "hors champs", les modalités non prévues à l'avance étant systématiquement rejetées.

Des contrôles de cohérence entre variables ont été programmés à l'aide du logiciel. Sur les sept types de questionnaires représentant 13.844 "individus" au total (certains avec 155 variables par individu, soit pour l'ensemble 880.000 variables codifiées et saisies), 1.090 équations de contrôles ont été programmées. Le passage de ces contrôles sur les individus concernés a fait sortir 1.176 individus "erronés", soit un taux de 8,5% d'erreurs par rapport aux "unités statistiques", et de 0,1% par rapport aux variables. Ce sont des taux moyens généralement observés. L'analyse de ces individus "erronés" a montré que la majorité des erreurs provenait de la codification

0,1% par rapport aux variables. Ce sont des taux moyens généralement observés. L'analyse de ces individus "erronés" a montré que la majorité des erreurs provenait de la codification ou de la saisie, et qu'au niveau de la collecte, très peu d'incohérences (entre variables, ou d'un questionnaire à un autre pour des variables identiques) subsistaient. Ceci s'explique par le fait qu'un contrôle manuel était réalisé systématiquement, tous les jours, à chaque retour des questionnaires passés par les équipes d'enquêteurs.

Le module statistique du logiciel s'est rapidement avéré insuffisant. Nous avons conçu des organigrammes pour des modules complémentaires: recodage de variables, création de variables, sortie de statistiques ... La programmation en a été assurée sur place, par des informaticiens. L'exploitation de l'enquête a débuté à l'aide de ces programmes, puis, suite à une panne du micro-ordinateur (du disque dur), nous avons dû acquérir un nouveau matériel, un Goupil 4. Notre logiciel "maison" n'était plus compatible, nous avons alors utilisé d'autres logiciels statistiques.

Toute l'enquête (la saisie, les contrôles, la production des résultats et la rédaction des rapports, à l'aide d'un traitement de texte) a été intégralement traitée avec nos moyens propres. Une recommandation qui pourrait être faite après notre expérience serait de programmer l'ensemble des contrôles avant le début de l'enquête, de les tester en "réel" au moment de l'enquête "pilote", de les compléter éventuellement à ce moment afin de les passer simultanément à la saisie, dans le même temps que la collecte. Cette stratégie d'enquête "intégrée" aurait garanti une meilleure qualité de l'information collectée, et assuré de meilleurs délais pour la publication des résultats et analyses.

3.

**EVALUATION DES DONNEES**

**RELATIVES A LA SITUATION DE RESIDENCE**

### 3.1. SITUATION ET LIEU DE RESIDENCE

Le but de l'enquête renouvelée est de déterminer le devenir des individus résidents lors du recensement de 1981, par rapport à leur ménage d'appartenance, et de recueillir les éventuels nouveaux entrants (par "immigration" ou par naissance) résidents au moment de l'enquête en 1985. Se pose donc le problème du concept de résidence.

Le recensement de 1981 reposait sur les définitions suivantes<sup>1</sup> :

- est résident présent,
  - "tout résident qui se trouve à son lieu de résidence habituelle lors du passage de l'agent recenseur";
  - "tout résident ayant passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur à son lieu de résidence habituelle et qui ne s'y trouve pas au moment du recensement."
- est résident absent, "tout résident n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur à son lieu de résidence habituelle et qui ne s'y trouve pas au moment du recensement. La durée d'absence doit être inférieure à six (6) mois. On ne recense donc pas une personne dont la durée d'absence est supérieure ou égale à six (6) mois."
- est visiteur, "toute personne ne résidant pas habituellement au lieu du recensement mais qui y a passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur et qui se trouve dans la localité. La durée de visite doit être inférieure à six (6) mois. Les personnes en visite depuis plus de six (6) mois sont à recenser comme résidentes."

Ces définitions retiennent deux critères, d'une part celui du lieu de résidence habituelle (qui se définit implicitement par rapport au "ménage" d'appartenance), d'autre part celui de la durée -6 mois- pour la distinction entre absent et émigré (non

---

<sup>1</sup>- Manuel d'instruction aux agents recenseurs. Direction de la Statistique, Bureau Central du Recensement. 1981, p8.

recensé), qui est déterminante pour le calcul de la population résidente et du taux de croissance.

Le passage renouvelé de l'enquête de 1985 a permis de corriger des erreurs au niveau des individus (surtout des omissions; voir plus loin), des ménages et des villages par rapport au recensement de 1981.

Nous avons vu que le ménage correspond à l'unité de production et qu'il pouvait y en avoir plusieurs au sein d'une même concession, d'une même unité résidentielle. Lors de la mise à jour, dans chaque village, de la liste des chefs de ménage, quelques erreurs ont été corrigées. Ainsi, quatre ménages recensés par erreur comme tels en 1981 ont été supprimés et rattachés aux ménages dont ils dépendaient réellement. A l'inverse, à trois reprises des personnes relevant à tort d'un ménage en 1981 ont été considérées à part, formant trois nouveaux ménages.

Nous avons déjà exposé ci-dessus le problème de la notion de village, de sa délimitation. Au total, 33 ménages ont été supprimés de l'échantillon, parce que recensés par erreur dans tel village; inversement, 37 ont été ajoutés, récupérés, n'ayant pas été recensés dans les villages enquêtés, bien qu'en faisant partie sans nul doute possible.

Pour le village de Kpoperk par exemple, dans le canton de Sissiak, 8 des 38 ménages recensés en 1981, ont été retirés, car ils résidaient en fait à Sissiak même. A l'inverse 19 ménages ont été ajoutés ; bien que résidant effectivement à Kpoperk, ils s'étaient fait recenser dans le canton de Nano, dont ils disaient dépendre.

Cette situation affecte un peu l'intérêt de l'enquête renouvelée, puisque pour les ménages récupérés, leurs caractéristiques en 1981 ne pouvaient être recueillies que de manière rétrospective, avec les erreurs de mémorisation que cela implique. Mais c'était la seule façon de procéder.

Ce fut également le cas pour les ménages (au nombre de 18) omis par le recensement, c'est-à-dire ceux qui n'auraient pas été recensés. La cause de ces omissions est sans doute multiple : oubli de la part de l'agent recenseur, refus de se faire recenser, recensement comme précédemment dans un autre village,

mais non déclaré lors de l'enquête. Dans l'impossibilité de pouvoir vérifier ces différentes hypothèses, il est difficile de parvenir à une distinction claire entre les omissions et les erreurs.

Au terme de ces diverses corrections, ajouts et suppressions, qui se compensent en partie, nous sommes parvenus à un nombre total de ménages se rapportant à 1981 quelque peu supérieur à celui du recensement (626 contre 605), avec des situations très différentes selon les villages (voir tableau 3.1).

Ce travail de correction par rapport au recensement de 1981 étant fait, l'enquête renouvelée a permis de recueillir tous les changements intervenus au niveau des ménages depuis cette date.

D'une part, un certain nombre d'individus ont disparu, soit par émigration, soit à cause du décès du chef de ménage. Dans le second cas, les membres restants du ménage ont été récupérés par un autre.

D'autre part, de nouveaux ménages sont apparus, soit par séparation de ménages recensés en 1981, soit par immigration.

On note au bout du compte une assez nette augmentation du nombre de ménages (de 10% entre 1981 et 1985), conséquence d'un solde positif entre les départs et les arrivées, et surtout du processus de segmentation des unités de production<sup>2</sup>.

Il nous faut maintenant aborder la situation des personnes enquêtées, considérées individuellement. Seuls un critère de durée, 6 mois, et la notion de "résidence habituelle" furent utilisés lors du recensement pour identifier les résidents absents.

Pour l'enquête renouvelée, les critères d'absence ont été élargis. Une question sur le motif de l'absence a été introduite, modulée par l'intention ou non de retour et l'existence ou non d'une dépendance financière vis-à-vis du chef de ménage; ce qui a permis de distinguer entre absents et émigrés.

---

<sup>2</sup>- Nous aborderons ce phénomène plus en détail, dans le cadre de l'analyse sur les structures familiales.

Tableau 3.1 : Résultat de la mise à jour par village, du nombre de ménages à enquêter.

VILLAGES	nombre de ménages										
	au recensement de 1981	supprimés		ajoutés		TOTAL en 1981	disparus		nouveaux		TOTAL à l'enquête 1985
		même ménage	autre village	omis	autre village		émigrés	décès	par séparation	immigrés	
1. MAGBONG	44	1		5		48	2	2	2	2	48
2. WAGANTE	31	1				30	1		1	3	33
3. BABOGOÛ	44	1	2			41			6		47
4. NANIK	26				6	32	2		4		34
5. KPOPERK	38		8		19	49	2			5	52
6. KPENTINK	38			1		39			4		43
7. GBANKOME	25				4	29		1	8	4	40
8. SIGBAGOÛ	28		4			24		2	4	3	29
9. BOURK	34		10			24			8	1	33
10. KOUMBIANBAGOÛ	60	1	1			58	4		2	3	59
11. GBANWAGUE	36		2	4(*)		38	2		5		41
12. NABANGOÛ	30		2			28			1	2	31
13. NANBONGA	37			1(*)	3	41	4		4	1	42
14. NATCHAMBONGA	32		3	2	5	36	1			4	39
15. OLONGOÛ	60					60			6	1	67
16. TCHABIGOÛ	42		1	8(*)		49			3		52
<b>TOTAL</b>	<b>605</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>21</b>	<b>37</b>	<b>626</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>58</b>	<b>29</b>	<b>690</b>

(\*) dont 1 ménage déjà séparé en 1981, mais non recensé.

A partir de la population résidente en 1985, le passage renouvelé a ainsi permis de vérifier la situation de résidence des individus recensés en 1981 et de récupérer des individus omis parmi les ménages recensés, sur la base des critères d'absence retenus pour l'enquête. Ce procédé induit évidemment les imprécisions dues au recours inévitable à la mémoire.

### 3.2. LES OMISSIONS EN 1981

Toutes ces corrections étant faites, un taux d'omission de la population recensée en 1981 peut être calculé.

Un problème se pose pour les ménages récupérés parce que recensés par erreur dans un autre village : ce ne sont pas des omis puisqu'ils ont bien été recensés (mais pas au bon endroit), mais leurs caractéristiques et leur composition ont été recueillies comme pour les ménages réellement omis. De ce fait, l'omission éventuelle d'individus pour ces ménages ne peut plus apparaître. Faisons alors l'hypothèse, très plausible, que ce risque d'omission est le même que celui observé pour les ménages recensés, dont le calcul se fait selon la méthode suivante :

Soit,  $O^o_i$  : l'effectif observé des individus omis parmi les ménages recensés;

$Rr_{81-85}$  : la population recensée, résidente en 1981 et 1985;

Le taux d'omission  $t$ , est alors égal à :

$$t = \frac{O^o_i}{Rr_{81-85} + O^o_i} \quad \text{soit } 7,1\% .$$

Appliqué à ces ménages récupérés, on obtient ainsi un effectif théorique,  $O^t_i$ , de 19 individus qui seraient omis parmi l'effectif total.

Il est alors possible de calculer le taux global d'omission,  $Tg$ , concernant la population résidente en 1981 et 1985, avec les définitions et notations complémentaires suivantes :

- $O^o_m$  : l'effectif des individus des ménages omis;
- $R_{81-85}$  : la population résidente en 1981 et 1985;

Avec  $O = O^o_i + O^t_i + O^o_m$ , l'effectif total des omis, on obtient alors :

$$Tg = \frac{O}{R_{81-85} + O},$$

soit un taux global d'omission qui s'élève à 9,5%, et à 9,1% si l'on se réfère aux omissions réellement observées (les 19 omis théoriques comptant pour 0,4%).

Compte tenu des problèmes soulevés plus haut, liés à la définition des critères de résidence, au recours à la mémoire et à l'impossibilité de vérifier les déclarations des enquêtés dans certains cas, cette valeur calculée demeure une estimation qui, selon les facteurs en jeu, se trouve sur ou sous-évaluée, sans qu'il soit possible d'en mesurer les effets respectifs.

En l'absence d'une enquête post-censitaire et d'autres sources d'évaluation de ce taux d'omission pour la même région, il n'est pas possible de confronter notre résultat à d'autres. Pour l'ensemble du Togo, ce phénomène d'omission doit être très variable selon les régions, le type d'habitat, la configuration géographique, et...le sérieux des agents recenseurs et de l'encadrement<sup>3</sup>.

A titre d'exemple, mais pour le recensement de 1970, une enquête renouvelée réalisée en 1976 en milieu rural sur le plateau de Dayes (Région des Plateaux), avait conduit à un taux d'omission de 11,1%<sup>4</sup>.

L'analyse du taux d'omission, de ces variations selon certaines caractéristiques tels le village, l'ethnie, le sexe et l'âge, ne peut se faire que pour les omissions observées. Les 0,4% d'omis théoriques estimés précédemment sont très faibles, et

---

<sup>3</sup>- Dans la Région Centrale par exemple, des travaux menés par la Direction Régionale du Plan ont montré que quelques quartiers de Sokodé et certaines zones rurales n'avaient pas été recensées. Ce qui n'a pas été le cas pour la Préfecture de Tône.

<sup>4</sup>- VIMARD P., 1978, "Evaluation d'une observation suivie par une enquête renouvelée. Les apports et les limites d'une enquête renouvelant un recensement pour l'étude de la dynamique démographique régionale dans un pays à statistiques incomplètes : le cas du plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo). Mémoire de DEA. Institut de Démographie de Paris. Paris I., p59.

leur non prise en compte ne saurait altérer les commentaires qui vont suivre.

Pour un taux global d'omission (observée) de 9,1%, l'omission de ménages intervient pour 3% et celle des individus pour 6,1%, avec une prépondérance des omis absents. (Signalons que pour les tableaux 3.2, 3.3 et 3.4, la colonne "ménages omis" concerne tous les individus des ménages omis par le recensement; les deux colonnes "individus omis" se rapportent aux individus omis parmi les ménages recensés).

La situation est très différente selon les villages, avec un taux d'omission qui oscille entre 0,5 et 25,7% (mais se situe pour la plupart des villages au-dessous de 7%). Les valeurs les plus élevées s'expliquent essentiellement par l'omission de plusieurs ménages, phénomène qui ne concerne qu'une minorité des villages. La part relative des individus omis présents et absents, globalement à l'avantage des seconds, est également très variable selon les villages, sans qu'une logique explicative apparaisse et puisse être définie.

Tableau 3.2 : Pourcentage des omis observés, selon le type d'omission par village.  
(pour les résidents en 1981 et 1985)

village	ménages omis	individus omis		TOTAL
		présents	absents	
1. NAGBONG	15,5	1,2	9,0	25,7
2. WAGANTE	-	2,6	0,8	3,4
3. BABOYOU	-	1,0	3,6	4,6
4. NANIK	-	1,1	5,6	6,7
5. KPOPERK	-	0,5	-	0,5
6. KPENTINK	1,1	2,3	1,1	4,5
7. GBANKOME	-	2,3	1,2	3,5
8. SIGBAGOU	-	0,5	0,5	1,0
9. BOURK	-	3,0	6,0	6,0
10. KOUMBIANBAGOU	-	0,7	4,6	5,3
11. GBANWAGUE	8,3	9,7	2,2	20,2
12. NABANGOU	-	5,5	1,2	6,7
13. NANBONGA	-	1,3	3,5	4,8
14. NATCHAMBONGA	4,5	4,5	8,7	17,7
15. OLONGOU	-	4,4	6,0	10,4
16. TCHABIGOU	14,1	2,1	1,8	18,0
ENSEMBLE	3,0	2,7	3,4	9,1

Tableau 3.3 : Pourcentage des omis observés, selon le type d'omission par ethnie et par sexe. (pour les résidents en 1981 et 1985)

ethnie et sexe	ménages omis	individus omis		TOTAL
		présents	absents	
<b>ETHNIE :</b>				
. moba	2,1	1,4	3,0	6,5
. gurma	3,5	4,2	4,1	11,8
<hr/>				
<b>SEXE :</b>				
. masculin	2,7	2,1	4,8	9,6
. féminin	3,3	3,3	1,9	8,5

Tableau 3.4 : Pourcentage des omis observés, selon le type d'omission par âge, pour chaque sexe (pour les résidents en 1981 et 1985)

groupes d'âges	ménages omis	individus omis		TOTAL
		présents	absents	
		<b>SEXE</b>	<b>MASCULIN</b>	
0-4	2,2	1,4	1,0	4,6
5-9	3,1	2,9	1,3	7,3
10-14	2,1	1,0	2,8	5,9
15-19	1,7	3,0	8,9	13,6
20-24	3,8	5,1	28,0	36,9
25-29	3,5	2,8	12,1	18,4
30-34	-	2,5	8,6	11,3
35-39	2,1	1,0	6,3	9,4
40-49	3,8	2,3	0,8	6,9
50-59	6,4	1,1	-	7,5
60 +	3,6	-	-	3,6
<hr/>				
		<b>SEXE</b>	<b>FEMININ</b>	
0-4	4,1	3,3	1,2	8,6
5-9	2,0	3,9	0,9	6,8
10-14	4,5	5,3	4,5	14,3
15-19	3,6	1,2	6,6	11,4
20-24	2,9	2,0	2,9	7,8
25-29	2,6	2,6	1,6	6,8
30-34	3,3	0,7	2,6	6,6
35-39	3,7	1,9	0,9	6,5
40-49	4,0	2,0	1,3	7,3
50-59	3,7	8,5	-	12,2
60 +	2,9	7,8	-	10,7

Au niveau de l'ethnie, on observe un taux d'omission global nettement plus élevé chez les Gurma que chez les Moba; situation qui se retrouve pour tous les types d'omission, particulièrement pour les omis présents, mais qu'il est difficile d'expliquer : recensement mieux fait en région Moba ? Néanmoins, il est à remarquer une importance relative des omis absents par rapport aux présents, plus importante chez les Moba que chez les Gurma, pour qui il n'y a pas de différence. Il serait cependant hâtif, à ce stade, d'en tirer quelque conclusion en terme d'intensité du phénomène migratoire.

La prise en compte du sexe fait apparaître pour les ménages omis et les individus omis présents, un sex ratio favorable aux femmes, mais par contre révèle une prédominance des omis absents chez les hommes, qui confirme ce que l'on sait du caractère masculin des migrations.

L'analyse selon l'âge ne révèle de différences importantes qu'au niveau des omis absents, avec un taux d'omission élevé dans les tranches d'âges de 15 à 34 ans (avec une pointe chez les 20-24 ans, à 14,4%). Le croisement avec le sexe montre ainsi que l'omission d'absents concerne essentiellement les jeunes hommes (chez les 20-24 ans, le taux d'omission s'élève à 28,8%).

Il est bien évident que l'importance des omissions d'absents est directement liée aux critères d'absence que l'on se donne. Plus la définition est large, plus l'on récupère d'omis, et donc plus sera élevé le taux d'omission. La limite de 6 mois retenue par le recensement de 1981, nous apparaît trop restrictive et trop éloignée de la réalité. Le fait que la grande majorité (85%) des omis absents récupérés par l'enquête renouvelée étaient résidents présents en 1985 atteste, nous semble-t-il, de la meilleure adéquation des critères d'absence retenus par l'enquête à la réalité socio-économique des migrations (temporaires).

Afin de pouvoir mesurer correctement les mouvements démographiques, il reste à estimer le taux d'omission pour la partie de la population sortie de l'échantillon depuis le recensement, par émigration ou par décès. En l'absence d'informations sur un comportement particulier de cette catégorie, nous retenons l'hypothèse que le risque d'omission est

le même que celui pour les individus résidents aux deux passages. L'application du taux d'omission calculé précédemment, de 9,5%, aux résidents de 1981 dont le devenir en 1985 fut émigré, décédé, ou encore inconnu, permet alors de calculer la totalité des omis théoriques.

L'ensemble des corrections se présente finalement de la manière suivante :

- résidents recensés en 1981.....	4993
- résidents récupérés (erreurs).....	301
--> dont omis estimés :	(-19)
- individus des ménages omis (observés).....	142
- individus omis présents (observés).....	126
- individus omis absents (observés).....	161
- omis théoriques supplémentaires.....	106
- population théorique en 1981.....	5829

Ainsi, pour un taux global d'omission estimé à 9,5%, et avec les hypothèses retenues, les omis observés interviennent pour 7,4% et les omis théoriques pour 2,1% .

### 3.3. LES OMISSIONS EN 1985

Le risque d'omission d'individus et/ou de ménages lors de l'enquête de 1985 existe également, mais doit être bien moindre. La méthodologie de l'enquête renouvelée nous assure du bon enregistrement de la partie de la population effectivement recensée en 1981; le but était d'en déterminer le devenir.

L'enquête a cependant pu omettre des individus et/ou des ménages entrés dans notre échantillon depuis le recensement, par immigration ou naissance. Le passage de questionnaires complémentaires sur l'histoire matrimoniale des hommes et des femmes et sur l'histoire des grossesses des femmes, conjugué à des opérations de contrôle (de cohérence) entre ces questionnaires et la fiche collective, devrait avoir permis de fortement réduire le risque de ces omissions. Par ailleurs, le soin et le temps apportés à l'opération de mise à jour de la liste des chefs de ménage, liée à une définition claire du village et au caractère exhaustif de l'enquête au niveau villageois, nous garantit

également un enregistrement plus fiable des ménages, notamment des ménages immigrés.

Si le risque d'omission demeure pour l'enquête, nous n'avons aucun moyen de le mesurer, et les remarques précédentes nous permettent d'affirmer qu'il serait de toute façon bien moindre par rapport à celui de 1981.

Signalons enfin, le très faible pourcentage (0,5%) parmi les résidents en 1981, d'individus dont la situation de résidence est inconnue (non précisée) en 1985.

4.

**STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES**

#### 4.1. BILAN DEMOGRAPHIQUE

Les structures démographiques des 16 villages de l'échantillon ont été saisies à trois dates : 1970, 1981 et 1985. Le taux moyen de croissance annuel entre les recensements de 1970 et de 1981 a été de 2,8%.

Une analyse plus en détail du bilan démographique entre le recensement de 1981 et l'enquête renouvelée de 1985 permet de dégager quelques tendances.

Tableau 4.1 : Bilan démographique  
(décembre 1981 à avril 1985).

	MOBA	GURMA	Toutes ethnies
Résidents en 1981	3126	2432	5740
Naissances survivantes	539	342	913
Décès	116	105	223
Accroissement naturel	+423	+237	+690
Immigrations	495	301	852
Emigrations	411	328	777
Solde migratoire	+84	-27	+75
Résidents en 1985	3633	2642	6505
Accroissement	+507	+210	+765

La population résidente est passée de 5740 individus en 1981 (avec le 1er décembre pour date moyenne du recensement) à 6505 individus lors de l'enquête, soit un accroissement de 13,3% en 40,5 mois (si l'on retient le 15 avril comme date moyenne du second passage). Cette augmentation d'effectifs correspond à un taux de croissance moyen annuel de 3,7% qui se traduirait, s'il restait constant, par un doublement de la population en 19 ans. Si l'on se réfère à la population théorique en 1981 telle qu'elle a été évaluée en tenant compte des omissions (voir chapitre 3.2), le taux de croissance moyen annuel est alors de 3,3%. Nous pouvons ainsi estimer l'accroissement de la population de notre échantillon dans une fourchette de croissance annuelle de 3,3% à 3,7%.

En termes d'accroissement de population, le tableau 4.2 présente une vue synthétique du bilan démographique de la période, et fait apparaître des évolutions différentes selon les ethnies.

Tableau 4.2 : Accroissement de la population  
(entre 1981 et 1985) selon l'ethnie.

ETHNIE	Accroissement naturel (taux moyen annuel)	Solde migratoire (taux moyen annuel)	Accroissement global	
			taux moyen annuel	Durée correspondant à un doublement de la population
MOBA	+ 3,8%	+ 0,8%	+ 4,5%	16 ANS
GURMA	+ 2,8%	- 0,3%	+ 2,5%	28 ANS
ENSEMBLE	+ 3,4%	+ 0,4%	+ 3,7%	19 ANS

La croissance moyenne annuelle de la population s'est considérablement accélérée, passant de 2,9% pour la période intercensitaire 1970-1981 à 3,7% entre 1981 et 1985. La part des mouvements migratoires dans cette croissance est faible (0,4%). L'analyse de cet écart entre immigrations et émigrations montre que la quasi-totalité du solde positif est due à une différence en effectifs des mouvements d'entrées et de sorties internes à la préfecture. Notre échantillon n'est pas représentatif des migrations internes à la zone puisqu'il enregistre plus d'entrées dans les villages que de sorties de ces villages.

Sur les 852 immigrants, 132 viennent de l'extérieur de la Préfecture de Tône, sur les 777 émigrés, 132 sortent de cette même préfecture. Le solde migratoire est totalement résultant de l'écart des migrations internes concernant des Moba et des Gurma arrivés dans les villages de l'échantillon, sans doute pour des raisons de disponibilité de terres.

L'évolution des populations selon les ethnies est variable : un point d'écart entre l'accroissement naturel des Moba et celui des Gurma. Ceci est le reflet des niveaux différentiels de fécondité et de mortalité infanto-juvénile entre les deux groupes ethniques (ces points feront l'objet de prochaines publications). L'écart se creuse encore par le fait que les Gurma ont un solde

migratoire négatif. A terme, si ces tendances se maintenaient, la composition ethnique de la région se modifierait. Qu'en est-il actuellement, et par rapport aux périodes antérieures ?

Tableau 4.3 : Répartition ethnique de la population (préfecture<sup>5</sup>, villages échantillon)

ETHNIE	PREFECTURE			VILLAGES ECHANTILLON		
	Rec. 1959/60	Rec. 1970	Recensement 1981	Rec. 1970	Rec. 1981	Enquête 1985
MOBA	42,5	45,7	48,7 (49,2)	52,8	54,5	55,9
GURMA	42,8	41,5	35,3 (36,9)	43,8	42,4	40,6
AUTRES	14,7	12,8	16,0 (13,9)	3,4	3,1	3,5
	100%	100%	100% 100%	100%	100%	100%
MOBA	49,8	52,4	58,0 (57,1)	54,6	56,2	57,9
GURMA	50,2	47,6	42,0 (42,9)	45,4	43,8	42,1
	100%	100%	100% 100%	100%	100%	100%

Le tableau 4.3 met en évidence une répartition différente pour les 16 villages échantillon de l'enquête de celle fournie par les recensements pour l'ensemble de la préfecture. Notre échantillon sous-représente les autres ethnies, mais cela tient aux critères de choix retenus (cf. chapitre 2.2.4 : l'un des critères était de choisir des villages "moba" et des villages "gurma". Par contre, la répartition entre Moba et Gurma, sans tenir compte des autres groupes ethniques, est assez proche entre les recensements 1970 et 1981 (surtout pour la zone rurale), et les villages sélectionnés. Globalement, la répartition ethnique entre Moba-Gurma d'une part, et les autres groupes d'autre part, a peu changé dans le temps, tant au niveau de la préfecture entre 1981 et 1985. En 1985, pour les villages de l'enquête, les Moba

<sup>5</sup>-Les chiffres entre parenthèses dans la colonne recensement 1981 concernent la zone rurale de la préfecture.

et les Gurma représentent toujours plus de 96% de la population.

La répartition entre Moba et Gurma reflète les accroissements différentiels des deux sous-populations. La part des Moba ne cesse d'augmenter entre 1960 et 1981 pour l'ensemble de la zone, ce mouvement se prolonge entre 1981 et 1985 pour les villages de l'enquête. A terme, si ces tendances se maintenaient, et au rythme actuel (4,5% d'accroissement moyen annuel pour les Moba, 2,5% pour les Gurma), en l'an 2000, les Moba auront doublé leur effectif et seront deux fois plus nombreux que les Gurma (répartition 67/33 pour 58/42 en 1981), ce qui ne serait pas sans poser des problèmes, tant pour la répartition des terres cultivables que les échanges matrimoniaux inter-ethniques...

## 4.2 STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION

### 4.2.1 Structures par groupes d'âges quinquennaux

L'analyse des pyramides de la population (figure 4.1) et des courbes de rapports de masculinité (figure 4.2) permet de dégager les traits essentiels de l'évolution des structures par âge et par sexe. La pyramide de 1981 présente les caractéristiques classiques des populations africaines, à savoir une base très élargie attestant de niveaux de fécondité élevés. Cette caractéristique semble même très accentuée, à l'excès pour le sexe masculin; deux indices en témoignent : d'une part, le groupe 0-4 ans représente 44% des moins de 15 ans, et d'autre part, on obtient dans cette tranche d'âge un rapport de masculinité de 115, valeur anormalement élevée (tableau 4.4).

Tableau 4.4 : Structure par âge et sexe de la population (effectifs et répartition en p.mille) en 1981 et 1985.

Groupe d'âges	1981		1985	
	Effectifs H : F	Répartition H : F	Effectifs H : F	Répartition H : F
0-4 ans	708 : 617	123 : 107	609 : 600	94 : 93
5-9 ans	583 : 526	102 : 92	613 : 554	95 : 86
10-14 ans	318 : 261	55 : 45	488 : 401	75 : 62
15-19 ans	268 : 262	47 : 46	338 : 304	52 : 47
20-24 ans	193 : 272	34 : 47	244 : 319	38 : 49
25-29 ans	178 : 224	31 : 39	216 : 190	33 : 29
30-34 ans	97 : 169	17 : 29	143 : 190	22 : 29
35-39 ans	109 : 121	19 : 21	108 : 132	17 : 20
40-44 ans	72 : 86	13 : 15	86 : 129	13 : 20
45-49 ans	75 : 89	13 : 16	81 : 86	12 : 13
50-54 ans	64 : 63	11 : 11	79 : 120	12 : 19
55-59 ans	37 : 35	6 : 6	41 : 50	6 : 8
60 et +	173 : 140	30 : 25	195 : 160	30 : 26
Ensemble	2875 : 2865	501 : 499	3241 : 3235	501 : 499

Cette anomalie, un groupe 0-4 ans sur-représenté au passage de l'enquête renouvelée avait déjà été constatée dans le sud-est du Togo en 1976<sup>6</sup>. On peut émettre comme hypothèse que les déclarations d'âge n'ont pas été précises, qu'il a dû se produire un rajeunissement systématique des premières classes d'âges, surtout pour les garçons, venant gonfler l'effectif du groupe 0-4 ans. Cette hypothèse se trouve renforcée lorsqu'on superpose la pyramide 1985. En effet, on constate alors un poids relatif du groupe 0-4 ans sensiblement moins élevé qu'en 1981 et ce, à l'encontre des résultats relatifs à l'accroissement naturel et aux tendances constatées après analyse de notre enquête : hausse de la fécondité et baisse de la mortalité infanto-juvénile.

Par contre, une analyse des écarts d'âges entre les deux passages selon l'âge déclaré en 1981 (tableau 4.5) n'autorise pas à confirmer notre hypothèse.

<sup>6</sup> LOCOH Th., "Fécondité et famille en Afrique de l'ouest. Le Togo méridional contemporain", Paris, PUF, Travaux et Documents de l'INED, cahier n° 107, 1984, 182p.

Fig. 4.1—PYRAMIDE DES RESIDENTS

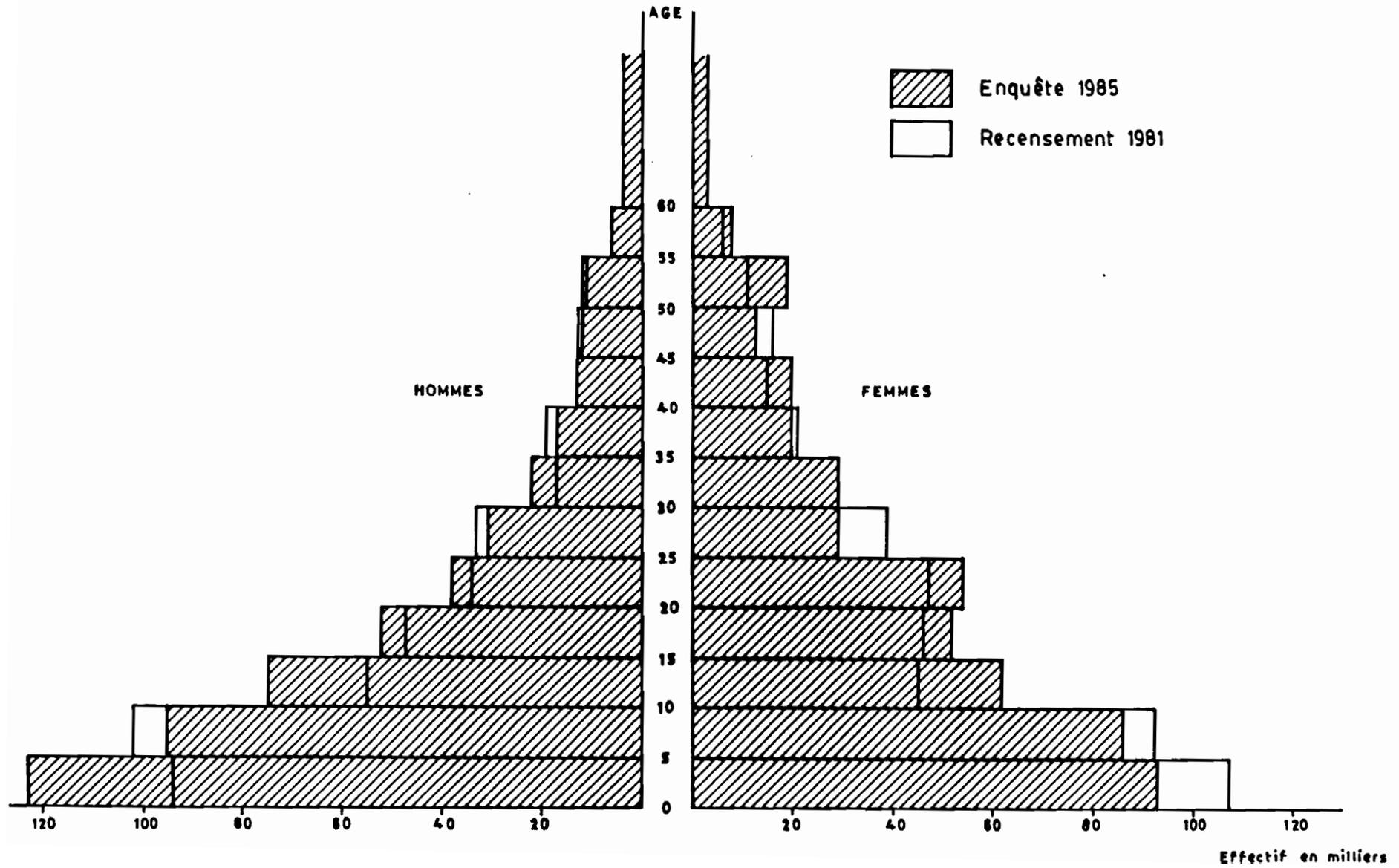


Figure 4.2.

## Rapport de masculinité

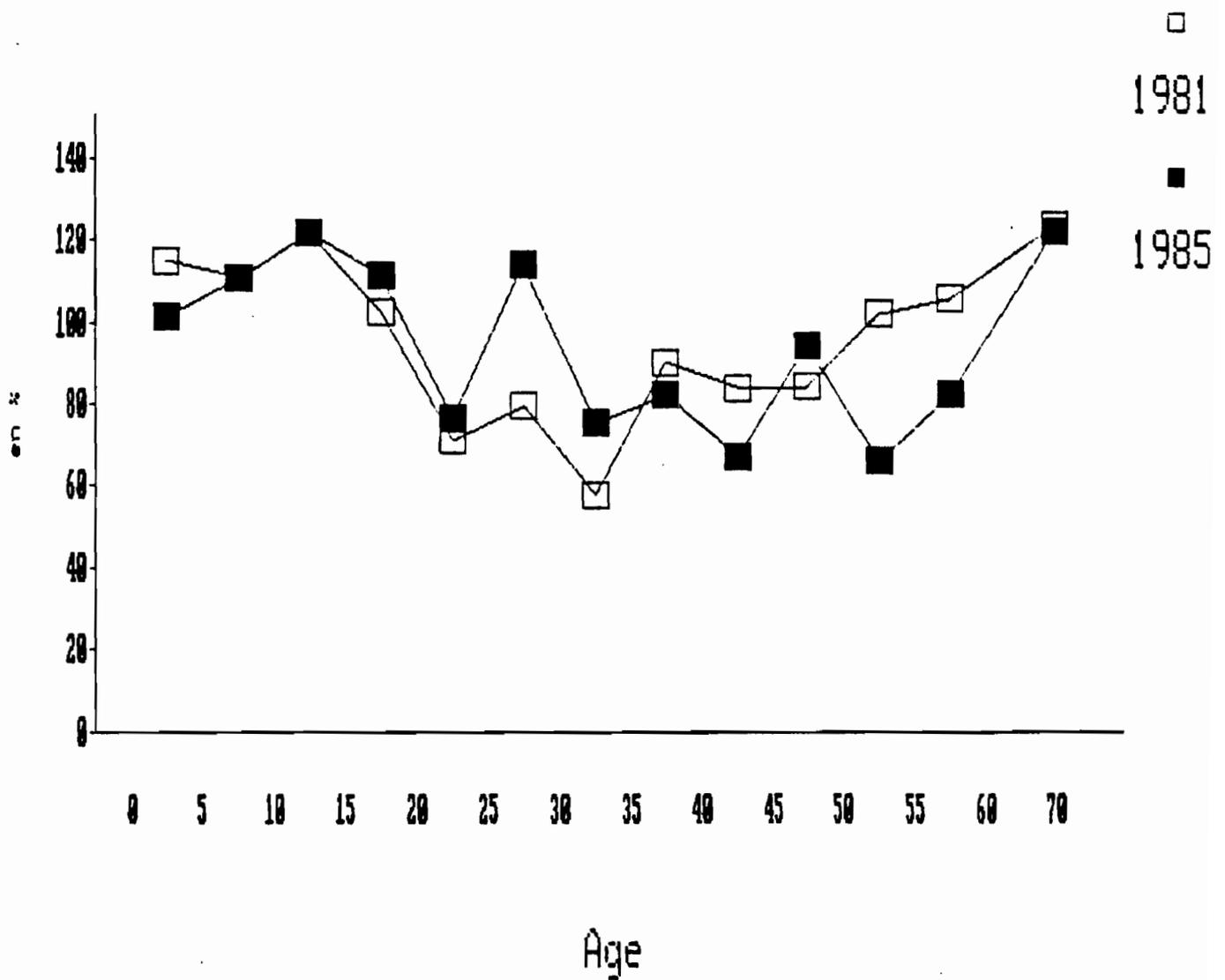


Tableau 4.5 : Ecart d'âges [âge 85 - (âge 81 + 3)]  
selon le sexe et le groupe d'âges en  
1981 (distribution en pourcentage).

Age en 1981	Sexe masculin			Sexe féminin		
	[-2 +2]:	<-2	: >+2	[-2 +2]:	<-2	: >+2
0-4 ans	90	: 1	: 9	90	: 0	: 10
5-9 ans	75	: 1	: 24	81	: 1	: 18
10-14 ans	69	: 2	: 29	86	: 2	: 12
15-19 ans	73	: 9	: 18	68	: 4	: 28
20-24 ans	78	: 1	: 21	57	: 3	: 40
25-29 ans	68	: 7	: 25	59	: 6	: 35
30-34 ans	64	: 11	: 25	49	: 5	: 46
35-39 ans	65	: 5	: 30	51	: 7	: 42
40-44 ans	56	: 11	: 33	39	: 12	: 51
45-49 ans	57	: 9	: 34	53	: 12	: 35
50 ans et +	60	: 23	: 17	55	: 28	: 17
Ensemble	75	: 5	: 20	70	: 5	: 25

Pour les enfants déclarés âgés de 0 à 4 ans en 1981, seuls 10% ont un âge déclaré en 1985 dont l'écart est supérieur à 2 ans. On peut penser que les erreurs de déclaration des âges en 1981 n'ont pas été mises en évidence au moment de l'enquête et qu'elles ont été en partie reproduites. Ces remarques nous amènent à recommander pour de futures enquêtes renouvelées, de ne pas retranscrire sur les fiches de ménage l'âge déclaré au moment de l'enquête initiale. Les enfants nés entre les deux passages qui constituent la plus grande part du groupe 0-4 ans en 1985, représentent à l'enquête un poids relatif plus cohérent. Cette interprétation d'une non-correction d'éventuelles erreurs de déclarations d'âges en 1981 expliquerait également l'incohérence relevée dans la pyramide 1985, à savoir un groupe 5-9 ans plus nombreux que le groupe 0-4 ans (pour les garçons). Pour les autres groupes d'âges, les pyramides font apparaître une distorsion de l'effectif des femmes âgées de 20 à 24 ans (surtout en 1985). Il se produit un transfert du groupe 25-29 au groupe 20-24, alors que généralement on constate plutôt une surestimation de l'âge des jeunes femmes.

Ces irrégularités dans les pyramides se retrouvent dans les courbes de rapport de masculinité (figure 4.2, tableau 4.6).

Tableau 4.6 : Rapports de masculinité par groupes d'âges en 1981 et 1985

Groupes d'âges	1981	1985
0-4 ans	114,7	101,5
5-9 ans	110,8	110,6
10-14 ans	121,8	121,7
15-19 ans	102,3	111,2
20-24 ans	71,0	76,5
25-29 ans	79,5	113,7
30-34 ans	57,4	75,3
35-39 ans	90,1	81,8
40-44 ans	83,7	66,7
45-49 ans	84,3	94,2
50-54 ans	101,6	65,8
55-59 ans	105,7	82,0
60 ans et +	123,0	121,8
Ensemble	100,3	100,2

Les courbes de rapport de masculinité, de la même manière que les pyramides, sont conformes à ce que l'on trouve dans les populations africaines. Les rapports sont supérieurs à 100 jusqu'à 20 ans, avec un maximum dans le groupe 10-14 ans. En 1981, le groupe 0-4 ans a une valeur élevée, alors qu'en 1985, le rapport de masculinité de cette tranche d'âge est plus conforme au schéma traditionnel avec des valeurs généralement proches de 100. De 20 à 50 ans, les rapports de masculinité sont inférieurs à 100, reflétant assez bien les effets des migrations de travail des hommes dans ces classes d'âge. Seul, le groupe 25-29 ans, en 1985, présente un rapport de masculinité atypique, mais comme nous l'avons vu précédemment, l'origine de cet écart serait dû essentiellement à un transfert de femmes des groupes encadrants dans cette classe d'âge.

Au delà de 50 ans, les rapports redeviennent supérieurs à 100. Cela ne se produit qu'après 60 ans pour l'observation de l'enquête 1985. Cet excédent traduit une tendance au vieillissement importante chez les hommes, souvent expliquée par le "prestige" lié

au statut social de "vieux" (personne d'un grand âge), conjointement à une tendance au rajeunissement des effectifs féminins liée au calendrier de forte amplitude des maternités.

#### 4.2.2. Evolution des structures des populations par grands groupes d'âges

Avec les données du recensement de 1970 concernant les 16 villages de notre échantillon, nous disposons de trois dates repères pour étudier les structures de population et leur évolution (tableau 4.7, figure 4.3).

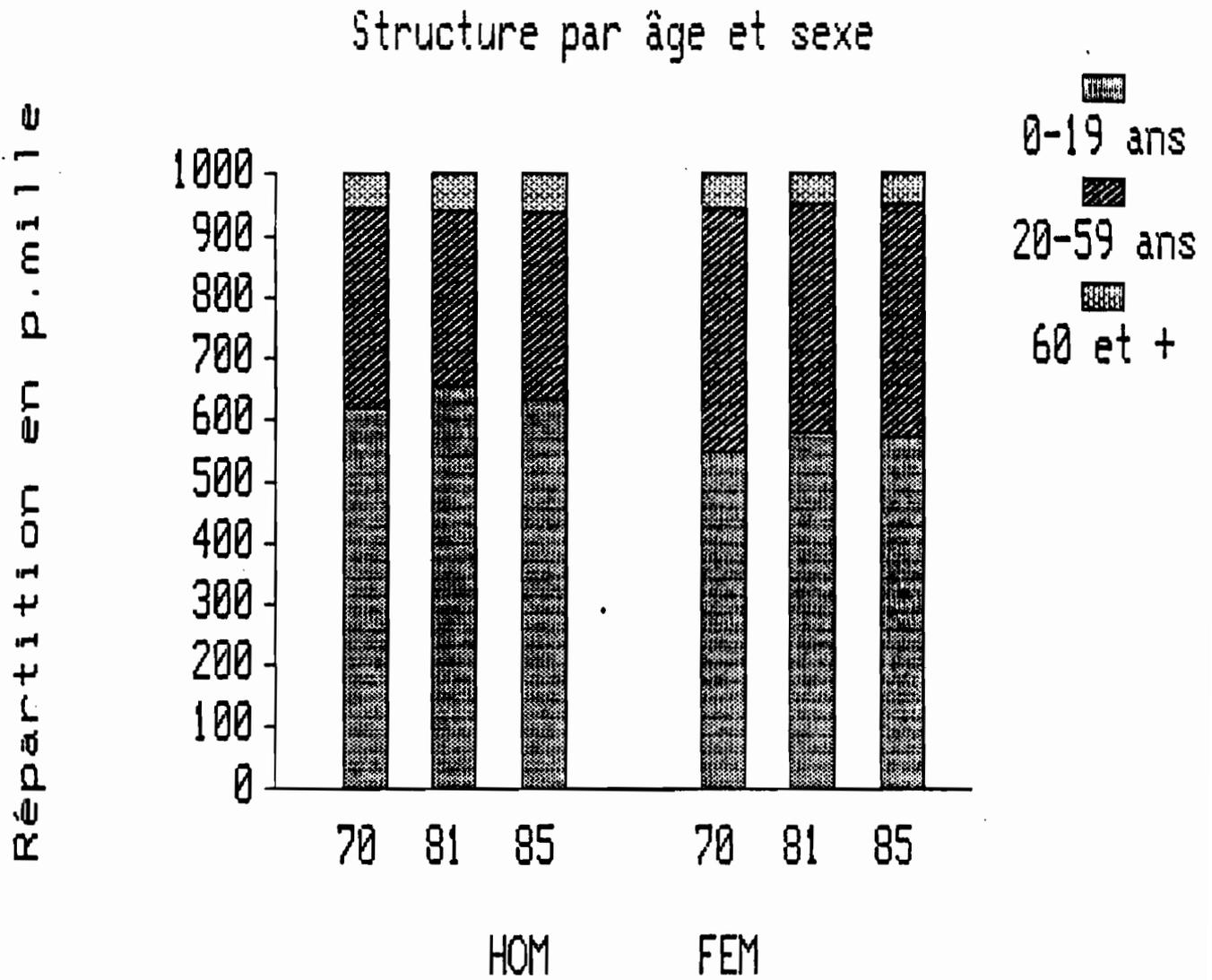
Tableau 4.7 : Structure par grands groupes d'âges et par sexe en 1970, 1981 et 1985 (en pour mille)

Groupes d'âges	Recensement 1970	Recensement 1981	Recensement 1985
	Masculin:Féminin	Masculin:Féminin	Masculin:Féminin
0-19 ans	307 : 275	327 : 290	316 : 288
20-59 ans	163 : 202	144 : 184	153 : 187
60 ans et +	27 : 26	30 : 25	30 : 26
Ensemble	497 : 503	501 : 499	499 : 501

La structure de l'ensemble de la population présente les caractéristiques suivantes :

- population jeune : dès 1981 plus de 60% de l'effectif a moins de 20 ans. Cependant, entre 1981 et 1985, cette tendance est ralentie, voir inversée par rapport à la période intercensitaire. Nous expliquons ce phénomène par le fait qu'en 1985, sont comptés comme résidents absents (et donc font partie intégrante de la population résidente) des individus absents depuis des durées qui peuvent être longues (migrations ouvertes), alors qu'au recensement de 1981, les absents depuis plus de 6 mois étaient considérés comme émigrés et recensés dans leur zone de destination. Par le calcul des omis (omis absents), la population corrigée en 1981 ne récupère parmi ces "émigrés" (qui pourraient être des absents)

Figure 4.3.



que les individus revenus entre les deux passages. Le fait que les individus partis depuis plus de 3 ans, non revenus, ne sont pas pris en compte, pourrait expliquer en partie l'augmentation, en poids relatif, des hommes adultes (20-59 ans), ce qui réduirait les effets du rajeunissement constaté entre les deux recensements;

- la proportion des personnes âgées (plus de 60 ans) reste assez stable, environ 5,5%, mais par rapport à 1970, date à laquelle hommes et femmes étaient en effectifs égaux, depuis 1981, il y a plus d'hommes que de femmes dans cette tranche d'âge.

- l'évolution se caractérise par un écart entre les structures (répartition entre grands groupes d'âge) des hommes et des femmes. La population jeune est plutôt constituée d'hommes, la population adulte de femmes (il ne s'agit pas de la seule population présente, mais de l'ensemble des résidents) et l'on retrouve une majorité d'hommes parmi les personnes âgées. Pour l'ensemble (tous âges confondus), il y a équilibre entre les deux sexes, de 1970 à 1985, à chaque observation, les effectifs des hommes et des femmes sont comparables.

Les deux ethnies principales, moba et gurma, ont des structures différentes (tableau 4.8, figures 4.4 et 4.5).

Tableau 4.8 : Structure par âge et sexe selon l'ethnie  
(en pour mille)

Groupes d'âges	Moba		Gurma	
	1981	1985	1981	1985
	H : F	H : F	H : F	H : F
0-19 ans	33 : 296	323 : 293	315 : 287	306 : 279
20-59 ans	13 : 184	144 : 186	156 : 185	165 : 193
60 ans et +	2 : 26	26 : 28	34 : 23	36 : 21
Ensemble	494 : 506	493 : 507	505 : 495	507 : 493

Figure 4.4.

## Âge, sexe par ethnie en 1981

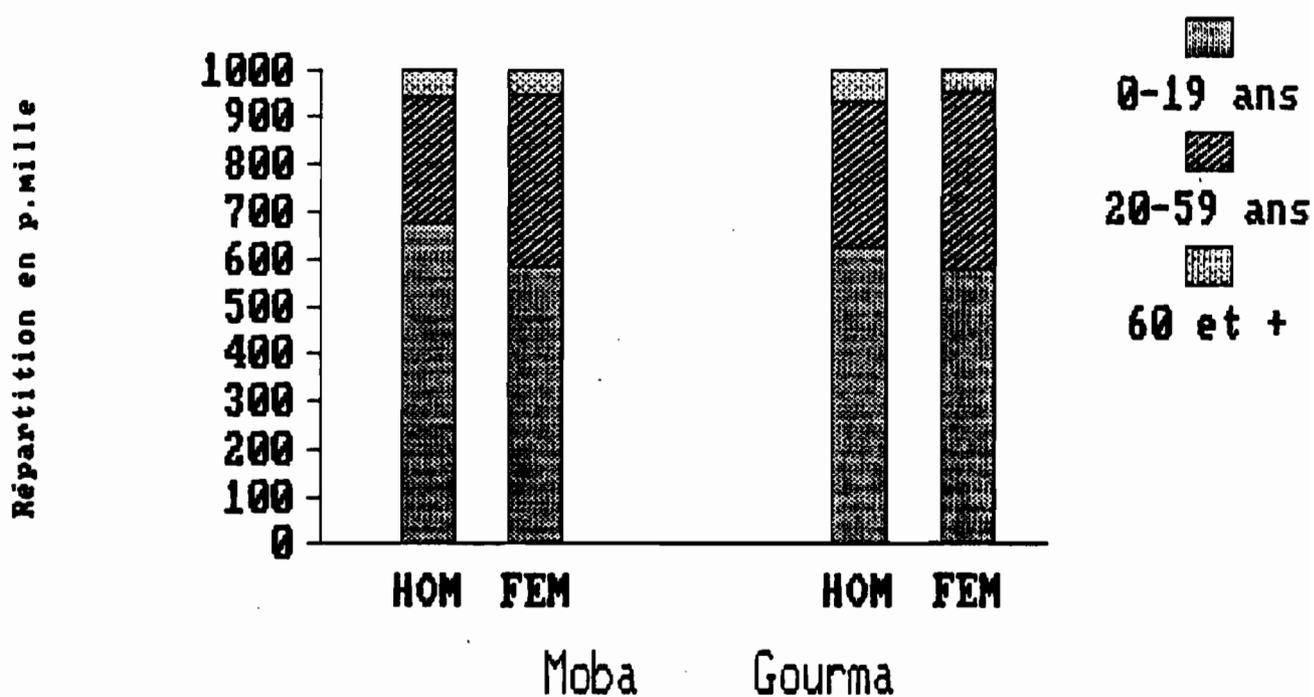
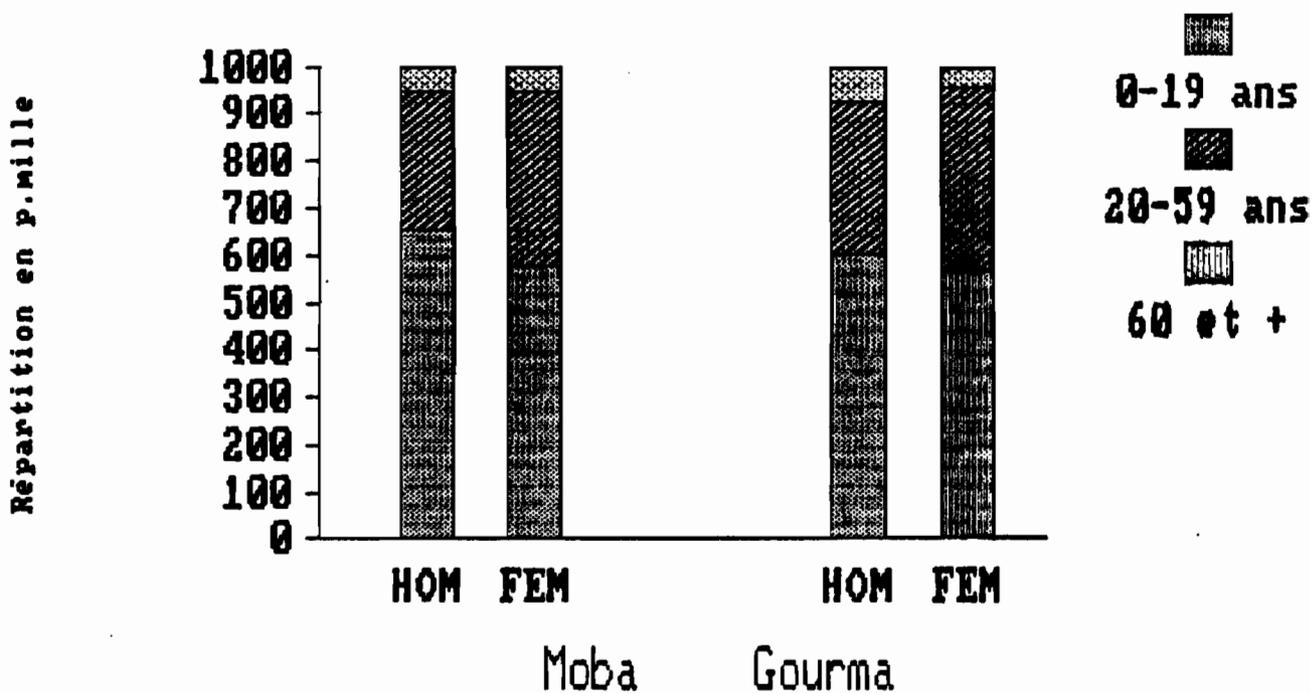


Figure 4.5.

## Âge, sexe par ethnie en 1985



Les principales différences entre les structures par grands groupes d'âges des Moba et des Gurma s'expriment par :

- un déséquilibre par sexe entre les deux ethnies qui s'accroît d'un point entre les deux périodes. Chez les Moba, les hommes sont plus nombreux que les femmes, c'est l'inverse chez les Gurma;
- les Moba ont une structure plus jeune que les Gurma. En 1985, 61,6% des Moba ont moins de 20 ans; ils ne sont que 58,5% chez les Gurma;
- chez les Gurma, la proportion d'hommes de plus de 60 ans est supérieure à la moyenne, et a augmenté entre les deux passages;
- le groupe des femmes adultes reste assez stable chez les Moba, mais augmente chez les Gurma.

5.

**DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES**

### 5.1. STRUCTURE D'HABITAT, TAILLE DES MENAGES

Rappelons que nous nous situons dans une zone rurale, à habitat dispersé. Les villages de notre échantillon sont de petits centres de peuplement (cf. chapitre 2, méthodologie). L'habitat est très traditionnel, la quasi totalité des cases sont en terre. La majorité des toits sont en matériaux traditionnels (paille, branchage), ceux en tôle galvanisée sont rares (tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition des ménages selon le nombre de bâtiments recouverts de tôle, par ethnie, par statut d'occupation des terres (en %)

	NOMBRE DE BATIMENTS RECOUVERTS DE TOLE		
	AUCUN	UN	DEUX ET +
MOBA	74,5	18,0	7,5
GURMA	83,0	10,0	7,0
PROPRIETAIRE	77,0	15,5	7,5
NON PROPRIETAIRE	79,0	13,5	7,5
ENSEMBLE	78,0	14,5	7,5

La proportion de ménages ne possédant aucun bâtiment recouvert de tôle est supérieure à trois sur quatre (74,5% pour les Moba, 83% pour les Gurma). Il n'y a que peu d'écarts sur la qualité des recouvrements de bâtiment selon que le chef de ménage appartient ou non à un clan propriétaire de terres.

Lors de l'enquête, nous avons demandé quelques renseignements ayant trait au niveau de vie des ménages :

- à peine plus de 1% des ménages possède une mobylette;
- 46% des ménages enquêtés ne possèdent aucun vélo, 39% en ont un, 11% en ont deux (il n'y a que peu de différences sur cette répartition entre les deux ethnies);
- 77% des ménages (72% chez les Moba, 84% chez les Gurma) n'ont aucun transistor, 18% en ont un;
- aucun ménage ne possède un moulin à mil.

Les données sur la taille des ménages et sur la composition des concessions feront l'objet d'une analyse plus approfondie dans le cadre d'un prochain rapport centré sur l'étude des structures familiales et l'évolution des ménages. Nous pouvons cependant déjà noter que de 1981 à 1985, la taille moyenne des ménages a peu varié, passant de 9,2 personnes en 1981, à 9,4 en 1985 (9,65 chez les Moba, 9,04 chez les Gurma). Les ménages à une seule personne sont très rares (1%), par contre les ménages de plus de 10 personnes sont assez nombreux (35%). La taille maximum observée est de 30 (à l'exception d'un seul ménage comptant 44 personnes).

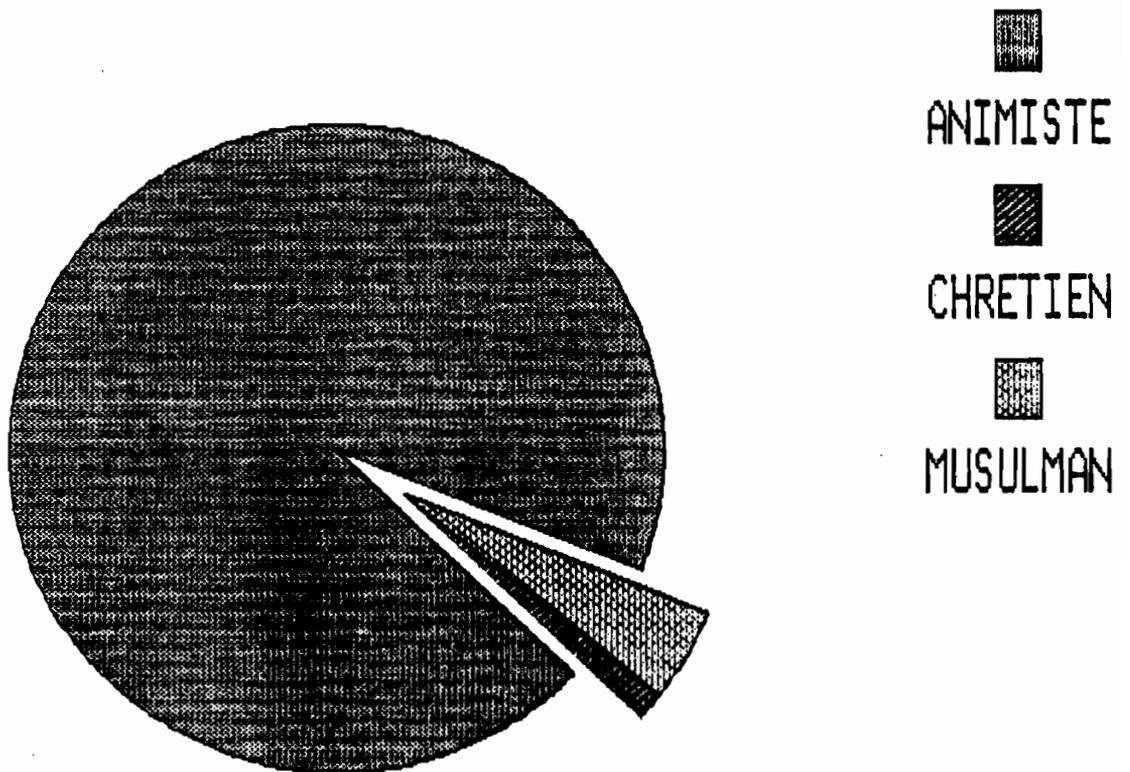
La grande majorité des concessions ne comprend qu'un ménage. Il y a ainsi une forte tendance à l'homogénéité entre unité de résidence et unité socio-économique de production. Seulement 4 à 5% des concessions abritent plus d'un ménage. Parmi les concessions regroupant plusieurs ménages, la plupart en compte deux, le nombre maximum de ménages dans une même concession étant quatre.

## 5.2. RELIGION

La répartition selon les religions déclarées n'a pas évolué entre 1981 et 1985. La proportion d'animistes atteint 94% de la population (figure 5.1). Le second groupe est représenté par les musulmans, 4,9%. Ce pourcentage est inférieur à celui de la préfecture, où les musulmans représentent près de 20% de la population car nombreux sont ceux installés à Dapaong où ils exercent des activités commerciales. Si l'on compare avec les résultats du recensement de 1981 pour la seule zone rurale de la préfecture de Tône, les 4,9% de notre échantillon sont alors à comparer aux 10,6% : les 16 villages de l'enquête comptent peu de Peul qui augmenteraient l'effectif des musulmans. La sous-représentation de l'Islam par rapport à la région est liée au milieu exclusivement rural de notre échantillon et à sa composition ethnique. Parmi les individus enquêtés n'appartenant pas

Figure 5.1.

## Religions en 1985



à l'une ou l'autre des deux ethnies majoritaires (les Moba et les Gurma qui représentent 96,5% de l'effectif total), la religion musulmane est prédominante (75%).

De même, les chrétiens sont sous-représentés : 1,1% par rapport aux 5,3% pour la zone rurale de la préfecture au recensement de 1981. Les chrétiens, eux aussi, sont plus nombreux en milieu urbain ou en zone rurale, à proximité des villages où des missionnaires se sont installés. Notons cependant que si l'on excepte les Gurma, les chrétiens représentent alors 2,1%.

En milieu rural, l'animisme reste fortement majoritaire. Parmi l'ethnie gurma, c'est d'ailleurs la seule religion déclarée à l'enquête.

### 5.3. NIVEAU D'INSTRUCTION

Les taux de scolarisation (rapport des effectifs allant à l'école aux effectifs d'âge scolarisable, les 6-14 ans) de cette région sont très faibles. A titre de comparaison, au recensement de 1981, pour l'ensemble "Togo rural", les garçons étaient scolarisés à 65%, les filles à 46,3%, alors que les chiffres pour la "préfecture de Tône, zone rurale" étaient respectivement de 37,9% et de 14,7%. La région se caractérise par une sous-scolarisation par rapport à la moyenne nationale, surtout concernant les filles. Quant aux chiffres des 16 villages de l'échantillon par rapport à l'ensemble "rural" de la préfecture, ils sont identiques dans l'ensemble pour les garçons (37,9%), mais plus élevés dans "nos" villages moba et par contre moins élevés dans "nos" villages gurma par rapport aux chiffres globaux par ethnie issus du recensement. Pour les filles, ils sont inférieurs (8,6%) tant chez les Moba que chez les Gurma (tableau 5.2). Cette scolarisation très faible des filles est accentuée dans l'échantillon, sans doute par le choix de la taille des villages sélectionnés, qui sont tous à faibles effectifs, ce qui ne favorise pas l'accès à l'école pour les filles. Sans doute pour la même raison (les villages gurma de l'échantillon sont le plus souvent de petits villages), les taux de scolarisation issus des résultats de l'enquête sont en 1981 inférieurs chez les Gurma à ce qu'ils sont

pour la même ethnie dans l'ensemble de la zone rurale de la préfecture.

Pour les villages de l'enquête, la scolarisation qui avait progressé au cours de la décennie précédente a beaucoup diminué entre 1981 et 1985. Les taux de scolarisation sont très différents selon le sexe et selon l'ethnie (figures 5.2 et 5.3).

La déscolarisation constatée depuis 1981 sur l'ensemble du pays<sup>7</sup> touche particulièrement le milieu rural du Nord-Togo, déjà défavorisé au départ.

Tableau 5.2 : Taux de scolarisation par sexe selon l'ethnie en 1970, 1981, et 1985 (en %)

16 villages échantillon		Garçons	Filles	Ensemble
MOBA	1970 (recensement)	22,1	3,5	13,7
	1981 (recensement)	49,2	11,4	32,1
	1985 (enquête)	25,5	6,5	16,5
GURMA	1970 (recensement)	8,4	0,0	4,7
	1981 (recensement)	20,5	6,7	13,2
	1985 (enquête)	5,0	0,9	3,9
ENSEMBLE	1970 (recensement)	16,0	2,0	9,7
	1981 (recensement)	37,8	8,7	24,5
	1985 (enquête)	17,3	4,1	10,8
Préfecture de Tône zone rurale : recens. 1981		Garçons	Filles	Ensemble
MOBA		44,7	17,3	32,2
GURMA		30,6	10,3	21,5
ENSEMBLE		37,9	14,7	27,4

La fréquentation scolaire pour les villages de notre échantillon a fortement baissé en 4 ans : pour les Moba, les taux de 1985 sont à peine supérieurs à ce qu'ils étaient en 1970, pour les Gurma, ils sont même inférieurs.

En 1981, un enfant sur quatre en moyenne parmi les jeunes d'âge scolarisable allait à l'école : c'était un garçon moba sur deux, un sur cinq chez les Gurma, et ce n'étaient que 5% des filles gurma.

<sup>7</sup>-Voir LANGE M.-F., 1984, "Contribution à l'étude du système scolaire togolais", ORSTOM, Lomé, 85p.

Figure 5.2.

## Taux de scolarisation en 1981

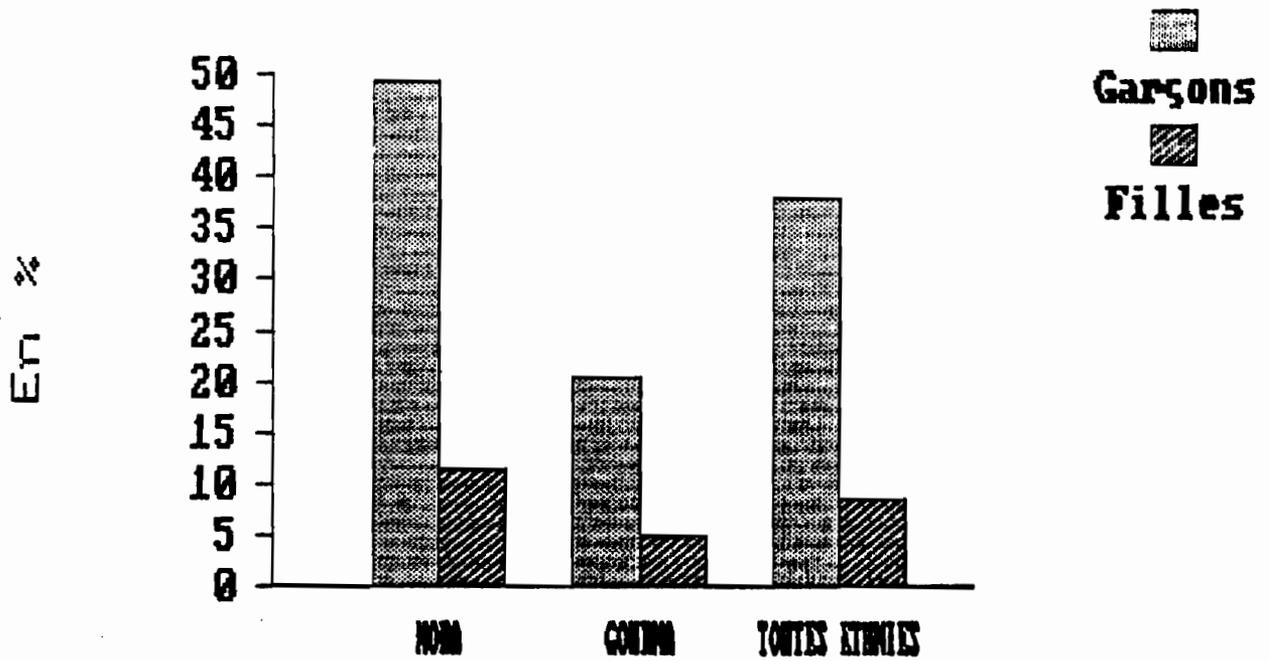
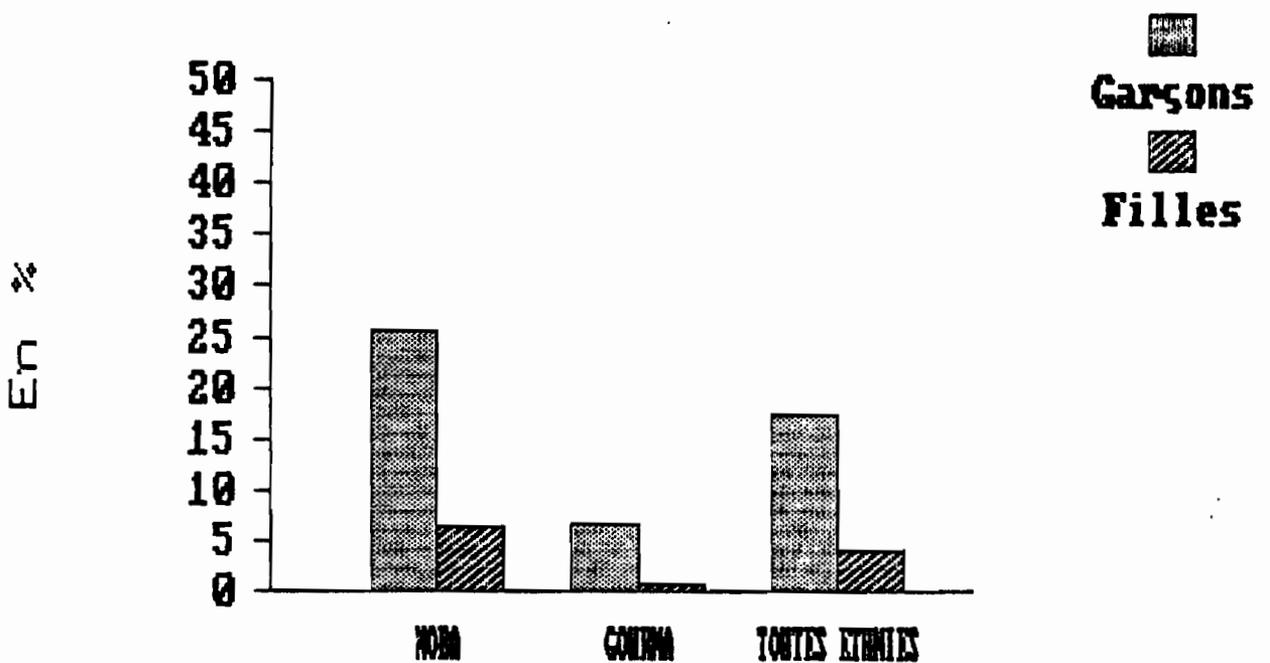


Figure 5.3.

## Taux de scolarisation en 1985



En 1985, ce n'est plus qu'un enfant sur dix qui va à l'école, un garçon moba sur quatre, un garçon gurma ou une fille moba sur quinze seulement. Quant aux filles de l'ethnie gurma, elles ne sont plus scolarisées. L'écart entre filles et garçons est très important; la baisse, pour l'ensemble des deux sexes, est rapide.

En 1981, parmi les 16 villages de l'enquête, 4 avaient des taux de scolarisation inférieurs à 20%, 7 avaient des taux situés entre 20 et 30%, et les 5 autres villages avaient une scolarisation supérieure à 30%. En 1985, ce sont la grande majorité des villages qui n'atteignent pas 20% de scolarisation (13 villages sur 16); 2 se situent entre 20 et 30% et il n'y a plus qu'un seul village qui dépasse le taux de 30%.

Un autre critère de différenciation (pour l'ensemble des deux sexes) pour l'accès au savoir est la situation de parenté des enfants (tableau 5.3).

Tableau 5.3 : Taux de scolarisation (6-14 ans) selon la situation de parenté (garçons et filles)

LIEN DE PARENTE (fils ou fille de)	TAUX (en %)
CM seul	7,7
autre parent	7,9
CM + 1ère épouse(1)	12,3
CM + 2ème épouse	8,2
CM + 3è,4è épouse	9,6
épouse seule du CM	2,3
fils + épouse	8,0
frère + épouse	7,4

(1) : ne distingue pas les ménages polygames des ménages monogames

Une situation particulière de parenté défavorise l'accès à l'école des enfants : celle qui concerne les enfants d'un mariage antérieur d'une épouse actuelle du chef de ménage (les enfants dont la mère est épouse du chef de ménage, mais dont le père était un précédent mari). Les enfants qui sont le plus scolarisés sont ceux du chef de ménage et de sa première épouse. Nous ne pouvons cependant pas distinguer, pour les enfants d'une première

épouse, s'ils appartiennent à un ménage monogame ou à un ménage polygame. Il se peut que les enfants des couples monogames soient particulièrement favorisés et augmentent le pourcentage des scolarisés dans la catégorie "CM + 1ère épouse" par rapport aux enfants d'épouses de rang supérieur.

Le tableau 5.4 compare les séries de scolarisés par années d'âges en 1981 et en 1985.

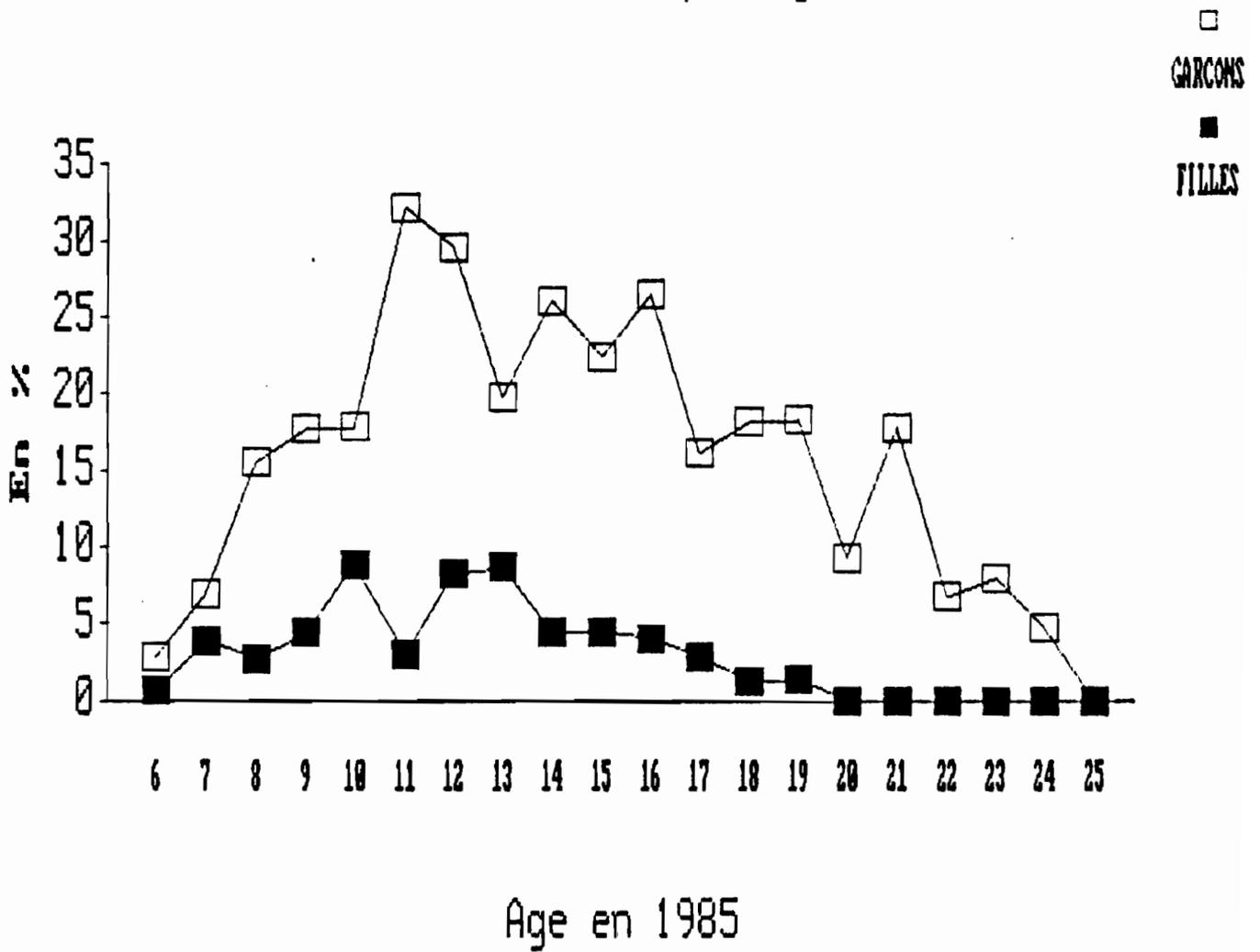
Tableau 5.4 : Taux de scolarisation par âge et par sexe en 1981 et 1985 (en %)

Age	1981		1985	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
6 ans	20,5	4,5	2,8	0,7
7 ans	32,5	6,0	7,0	3,9
8 ans	47,2	11,2	15,6	2,7
9 ans	37,9	10,3	17,7	4,5
10 ans	49,4	8,9	17,9	8,9
11 ans	46,9	11,7	32,2	3,0
12 ans	52,4	14,5	29,5	8,2
13 ans	41,5	7,3	19,7	8,7
14 ans	41,6	14,2	26,0	4,5
15 ans	46,7	4,3	22,4	4,4
16 ans	26,3	1,7	26,4	4,0
17 ans	26,0	0	16,1	2,9
18 ans	22,0	0	18,2	1,2
19 ans	13,2	0	18,3	1,4
20 ans	9,4	0	9,2	0
21 ans	8,1	0	17,7	0
22 ans	6,2	0	6,8	0
23 ans	9,0	0	7,9	0
24 ans	3,5	0	4,8	0
25 ans	2,6	0	0	0

Quel que soit l'âge, la sous-scolarisation des filles (figure 5.4) se maintient, voire s'accroît. La déscolarisation entre 1981 et 1985 semble résulter de l'effet cumulé de deux phénomènes : d'une part, il y a moins d'enfants qui sont scolarisés à l'âge d'entrée dans la "vie scolarisable" (baisse très sensible des taux entre 6 et 9 ans en 1985, or ces groupes d'âges sont constitués principalement de nouveaux entrants), et d'autre part il y a déperdition dans les groupes habituellement les plus scolarisés (10 à 15 ans). Il y a conjonction d'une réduction des

Figure 5.4.

## Scolarisés par âge



entrées dans le système scolaire et d'abandons en cours de scolarité. Ce refus de l'école qui se produit dans tout le pays, et au même moment, coïncide avec un changement de cap au niveau de la politique économique de l'Etat. Elle survient à la période des mesures de restriction budgétaire.

Comme le note M.-F. Lange, "il apparaît clairement que le refus de l'école constitue la réponse des parents à la dégradation du niveau de vie et au chômage des diplômés, occasionnés par les mesures de rigueur économique"<sup>8</sup>

En 1985, 85% des ménages enquêtés ont au moins un enfant scolarisable.

Tableau 5.5 : Distribution (en %) des ménages selon le nombre d'enfants scolarisés, par ethnie, parmi les ménages ayant au moins un enfant scolarisable

ETHNIE DU CHEF DE MENAGE	ENFANTS A L'ECOLE				NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SCOLARISES
	0	1	2	3 ou+	
MOBA	61,6	28,8	8,8	0,8	0,49
GURMA	90,6	8,2	0,8	0,4	0,11
ENSEMBLE	74,2	19,8	5,3	0,7	0,32

Parmi ces ménages, en 1985, les trois quarts n'envoient aucun de leurs enfants à l'école (61,6% des ménages moba, 90,6% des ménages gurma). Un ménage sur cinq scolarise un enfant, 5,3% des ménages ont deux enfants à l'école, et moins de 1% en ont trois ou plus (alors que ce sont environ 57% des ménages concernés qui ont au moins trois enfants en âge d'aller à l'école). Les ménages qui scolarisent tous leurs enfants âgés entre 6 et 14 ans ne représentent que 3,3% de l'ensemble. Parmi les ménages dont le chef est une femme, ce sont 87,5% des ménages ayant au moins un enfant âgé de 6 à 14 ans qui n'ont aucun enfant à l'école.

<sup>8</sup> Lange, M.-F., "Le Refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée?", in Politique Africaine, n°27, sept.-oct. 1987, pp. 74-86.

Pour 4 des 16 villages de l'enquête, plus de 90% des ménages susceptibles de scolariser un de leurs enfants n'en ont aucun à l'école, à l'autre extrême, il y a 4 villages dans lesquels plus d'un ménage sur deux ont au moins un enfant scolarisé.

Les ménages ayant au moins un enfant scolarisable ont en moyenne 3,13 enfants; ils n'en scolarisent que 0,32 en moyenne (0,49 dans les ménages dont le chef est moba, 0,11 lorsque le chef est gurma).

Le niveau d'instruction (tableau 5.6) parmi les personnes âgées de 12 ans et plus traduit une inégalité entre hommes et femmes.

Tableau 5.6 : Niveau d'instruction selon le sexe et l'ethnie (population âgée de 12 ans et plus) en 1970, 1981 et 1985 (en %)

16 Villages échantillon	ANALPHABETES			NIVEAU PRIMAIRE			NIVEAU SECOND.		
	MOBA:	GURMA:	ENS	MOBA:	GURMA:	ENS	MOBA:	GURMA:	ENS
1970(rec.)	:	:	:95,1	:	:	: 4,4	:	:	: 0,5
HOMMES 1981(rec.)	71,8:	88,5 :	79,7	24,2:	9,9 :	17,4	4,0:	1,6 :	2,9
1985(enq.)	60,8:	82,2 :	70,4	32,8:	16,0 :	25,1	6,4:	1,7 :	4,5
1970(rec.)	:	:	:99,3	:	:	: 0,7	:	:	: 0,0
FEMMES 1981(rec.)	96,4:	99,1 :	97,5	3,6:	0,9 :	2,5	0,0:	0,0 :	0,0
1985(enq.)	93,1:	97,9 :	95,1	6,6:	1,8 :	4,5	0,4:	0,3 :	0,4
Préf. Tône, zone rurale(rec.1981)	ANALPHABETES			NIVEAU PRIMAIRE			NIVEAU SECOND.		
	MOBA:	GURMA:	ENS	MOBA:	GURMA:	ENS	MOBA:	GURMA:	ENS
HOMMES	75,7:	84,5 :	79,4	17,6:	11,5 :	14,9	6,2:	3,7 :	5,1
FEMMES	95,3:	97,4 :	96,2	3,4:	1,5 :	2,6	0,9:	0,7 :	0,8

La proportion d'analphabètes parmi les personnes âgées de 12 ans et plus était en 1981 (Moba et Gurma rassemblés) équivalente dans nos 16 villages enquêtés à ce qu'elle était pour l'ensemble de la zone rurale de la préfecture de Tône. Par contre, la répartition entre niveau primaire et niveau secondaire est quelque peu différente, les villages de l'échantillon sous-représentant les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire.

Que ce soit au recensement de 1981 pour l'ensemble de la zone rurale ou que ce soit dans notre zone d'enquête en 1981 comme en 1985, les Moba, hommes et femmes, sont toujours plus nombreux à être instruits que les Gurma. En 1981, les Moba de l'enquête sont plus instruits que ceux de l'ensemble de la préfecture (zone rurale), pour les Gurma, c'est l'inverse.

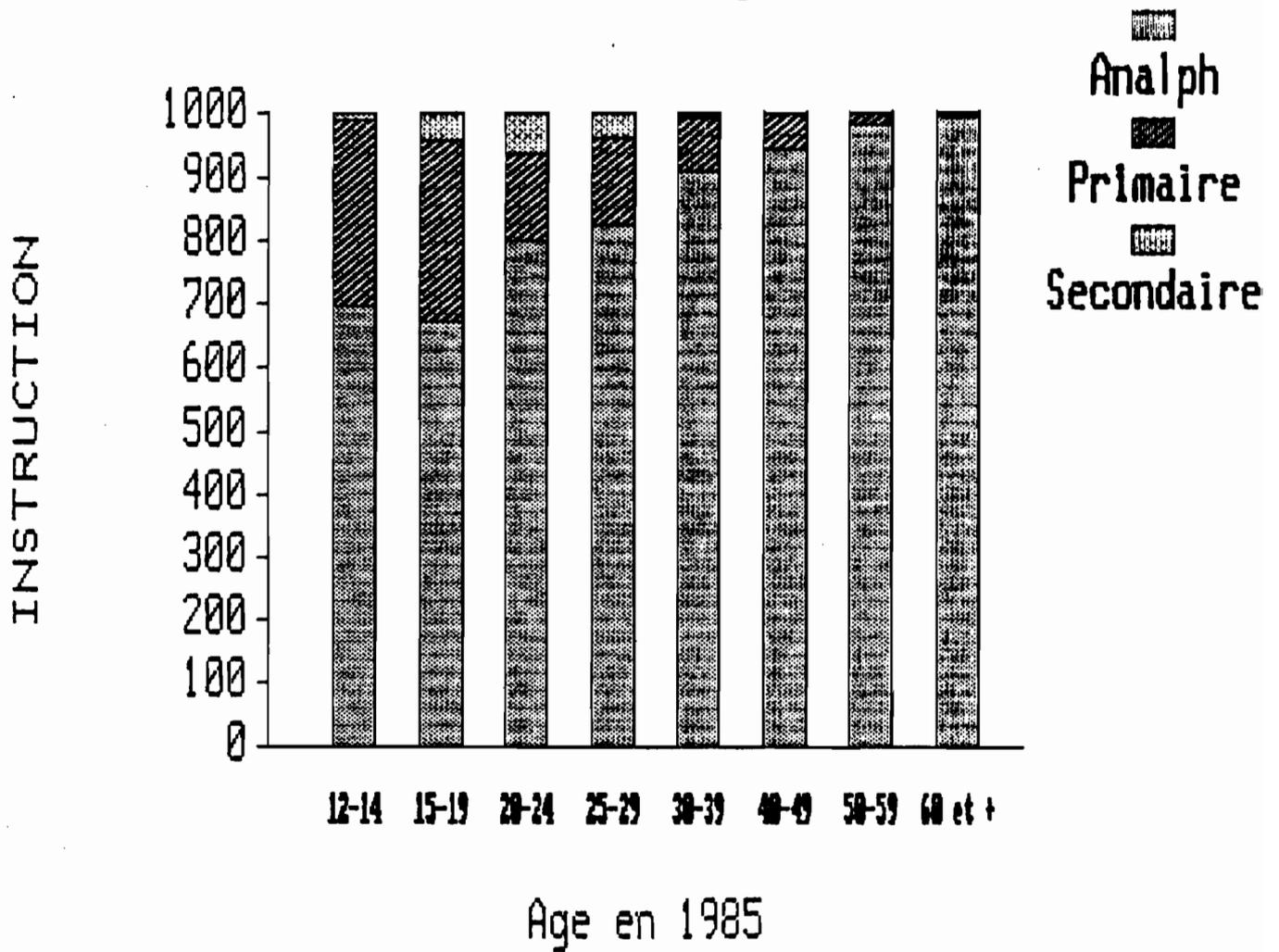
Le pourcentage d'analphabètes diminue entre 1970 et 1981, cette tendance se poursuit entre 1981 et 1985, malgré la baisse de la scolarisation, c'est le résultat d'un acquis durable dont ont bénéficié tous les jeunes de la vague de scolarisation des années 70. Cette amélioration du niveau d'instruction est générale; elle touche les deux ethnies, hommes et femmes.

Les pourcentages d'analphabètes restent cependant élevés, surtout chez les femmes, 95% d'entre elles (âgées de plus de 12 ans) ne savent ni lire ni écrire.

Le niveau d'instruction varie avec l'âge (figure 5.5). La proportion d'analphabètes dépasse les 90% après 30 ans, donc pour les générations antérieures à 1955. Après 40 ans, ce sont plus de 95% des personnes qui ne savent ni lire ni écrire.

Figure 5.5.

## Instruction selon âge en 1985



#### 5.4 ACTIVITES ECONOMIQUES

D'après les résultats du recensement général de la population de 1981, en milieu rural, au niveau national, le taux global d'activité, défini comme le rapport de la population active de 12 ans et plus à la population totale de 12 ans et plus, est de 73,7% pour les hommes et de 51,5% pour les femmes. Les données concernant les villages de notre enquête recensés en 1981 donnent des résultats proches (tableau 5.7).

Tableau 5.7 : Taux d'activité selon le sexe  
(population âgée de 12 ans et plus)

Population âgée de 12 ans et +	Taux (en %)	
	1981	1985
Hommes	78,1	85,8
Femmes	55,0	82,1
Ensemble	70,0	82,9

La proportion d'actifs a augmenté entre les deux passages (figure 4.6).

L'écart est très important entre les deux dates (1981, 1985) pour le sexe féminin : 50% d'augmentation du taux d'activité féminin. Ceci est dû à une différence de concept adopté pour l'activité : les critères, surtout en milieu rural, sont difficiles à définir. Ainsi, au recensement de 1981, les ménagères ont été classées comme inactives. En 1985, pour notre enquête, des instructions précises avaient été données aux enquêteurs : par exemple, les femmes qui cultivent un champ personnel, celles qui aident leur mari au champ, celles qui ont un petit commerce (préparation de boisson, poterie...) n'étaient pas considérées comme ménagères, même si par ailleurs, elles occupaient la plus grande part de leur temps aux travaux domestiques.

Figure 5.6.

## Taux d'activité par sexe

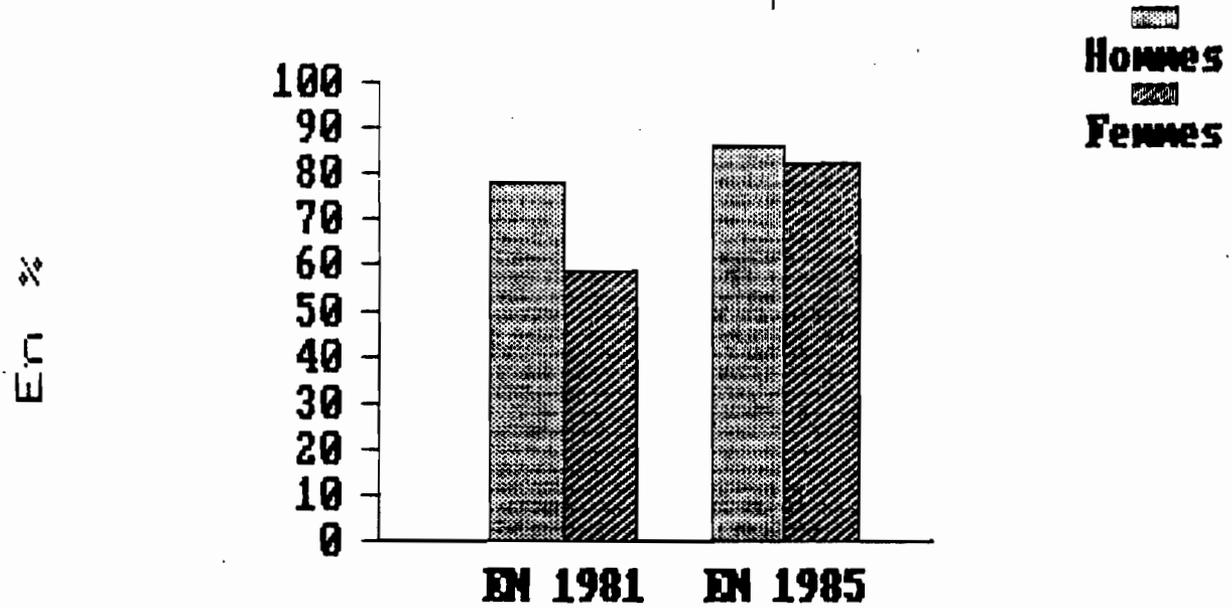


Figure 5.7.

## Taux d'activité par âge

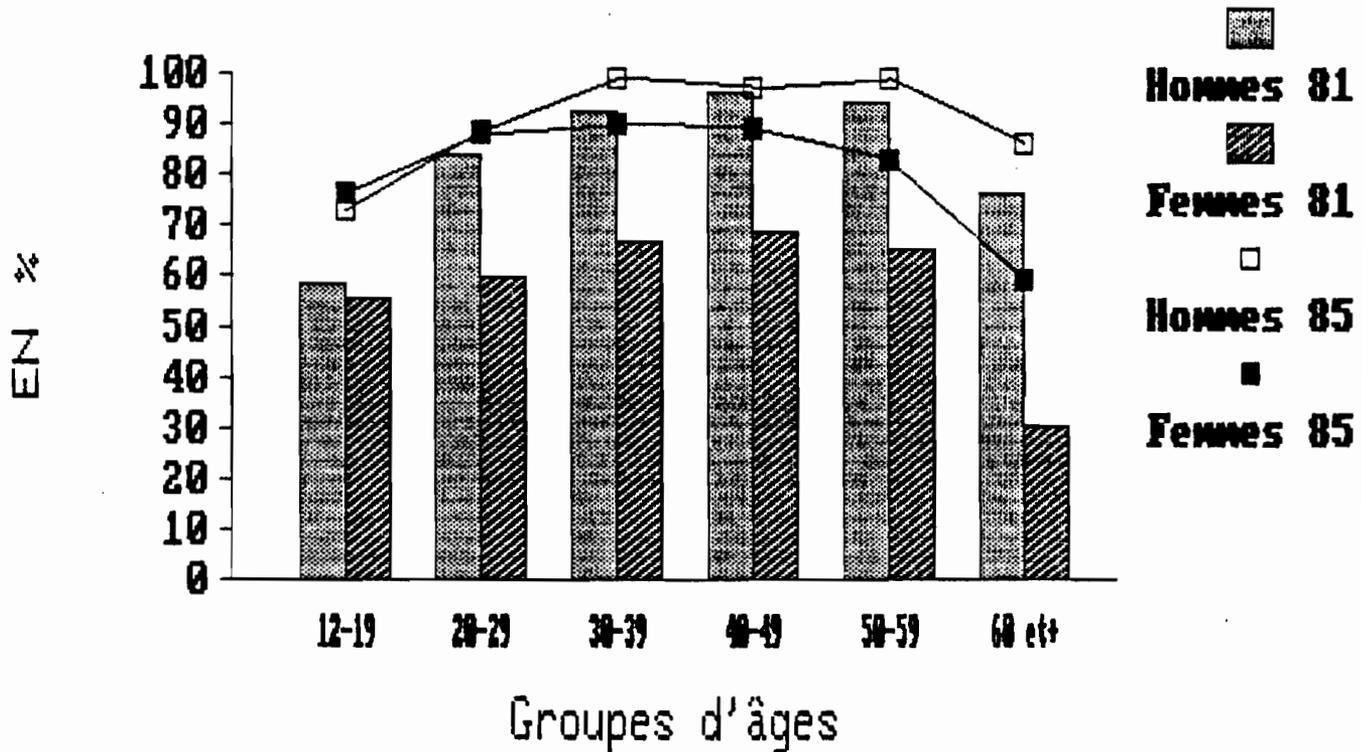
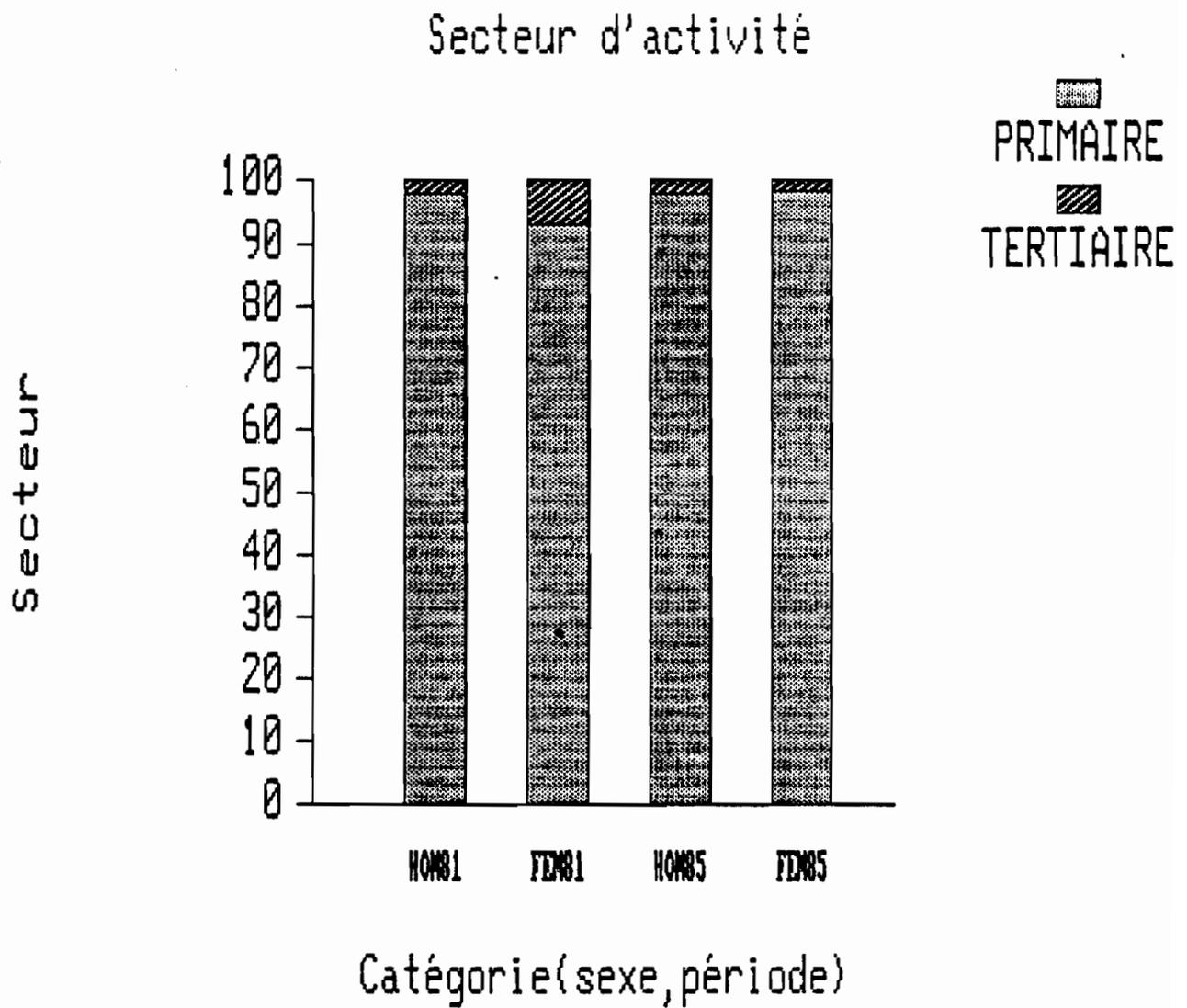


Figure 5.8.



Ainsi, un nombre sans doute important de femmes qui avaient été identifiées comme ménagères, donc inactives au recensement de 1981, ont été classées par notre enquête parmi la population active (intégration dans le secteur primaire pour la plupart d'entre elles, celles qui participent aux travaux agricoles, dans le secteur tertiaire pour les autres).

Le taux d'activité est maximum entre 30 et 60 ans (figure 5.7) avec un rajeunissement à l'entrée dans la vie active des femmes (en 1985, la plus forte proportion de femmes actives se situe entre 20 et 50 ans).

Dans nos villages échantillon, les activités dans le secteur secondaire sont inexistantes. Le secteur d'activité primaire est prédominant dans ce milieu rural : en 1981, 95,5% de la population active appartenait à ce secteur. Cette proportion était supérieure au chiffre pour la zone rurale de l'ensemble du pays (au niveau national, zone rurale, 82,8% de la population active est occupée dans le secteur primaire). En 1985, la part du secteur primaire a augmenté, représentant 98,5% de l'ensemble des activités au sein de nos villages (figure 5-8). Le secteur tertiaire surtout alimenté par les activités commerciales ne représente plus que 1,5% des actifs en 1985.

Les femmes participent de plus en plus aux travaux agricoles en tant qu'activité courante.

Les principales cultures de la région sont le mil et le sorgho, cultures vivrières d'autosubsistance. Les cultures de rente sont l'arachide et le coton. Chez les Moba on note une pratique plus courante de la culture du coton : 45,5% des exploitations agricoles dont le chef est moba la pratiquent, 29% seulement chez les Gurma. Ces cultures sont souvent faites sur des champs personnels accordés à des jeunes gens qui trouvent ainsi un moyen de s'assurer quelque revenu. Parmi les ménages moba, 63% des hommes présents âgés de 15 à 29 ans cultivent un champ personnel, 51% chez les Gurma.

Dans cette région où le manque de terre pose de plus en plus de problèmes, 80% des agriculteurs déclarent ne pas pratiquer la jachère.

Les techniques culturelles employées restent très traditionnelles, cependant la pratique de la culture attelée est assez

courante chez les Moba (40,5% des exploitations). Chez les Gurma ce ne sont que 4,5% des exploitations qui y ont recours.

Ces données sont reprises dans l'analyse des mouvements migratoires (chapitre 6), en tant qu'indices de niveau des processus de développement chez les Moba et chez les Gurma. Les différences de situation économique entre les deux ethnies sont mises en relation avec les écarts observés quant à leurs propensions respectives à migrer.

6.

**LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES**

### 6.1. IMMIGRATIONS ET EMIGRATIONS

La méthodologie de l'enquête renouvelée permet non seulement de connaître le devenir (leur situation de résidence en 1985) des individus recensés en 1981 et des "omis récupérés", mais aussi de recueillir les nouveaux individus immigrés dans les villages de l'échantillon depuis le recensement et leur devenir à l'enquête. Un risque d'omissions d'individus ou de ménages existe nécessairement, mais ne devrait pas être très important compte tenu du soin apporté à la mise à jour de la liste des chefs de ménages et de la méthode même de l'enquête.

On peut ainsi obtenir un solde migratoire pour la population des villages enquêtés. Nous laissons de côté les mouvements internes aux villages et à l'échantillon, qui n'affectent pas ce calcul. Il en va ainsi des segmentations de ménages dans le village (que nous aborderons lors de l'analyse sur les structures familiales) et de la mobilité des femmes du fait de la règle de la virilocalité (aspect qui sera abordé lors de l'analyse sur la nuptialité). Notons cependant que la balance interne entre immigrés et émigrés n'est pas équilibrée comme elle devrait l'être, avec des chiffres respectifs de 428 et 385. Les mouvements matrimoniaux des femmes ont été correctement enregistrés; des différences d'enregistrement apparaissent au niveau des membres des ménages séparés, et de manière plus accentuée pour le sexe féminin (différence de 26 personnes contre 17 pour le sexe masculin).

Se situant maintenant au niveau des mouvements externes par rapport aux villages, mettre en balance immigrés et émigrés repose bien sûr le problème, déjà abordé, de la notion de résidence. Si la situation d'immigré est assez claire, celle d'émigré l'est moins et renvoie à la définition des critères d'absence. L'ambiguïté et l'incertitude concernent surtout les individus. En effet, un ménage entier ou un dépendant, fils ou frère, avec sa (ses) femme(s) et ses enfants, qui quittent le village, pour aller s'installer ailleurs, voire hors de la préfecture et même hors du pays, sont très probablement à considérer comme émigrés. Par contre, pour un individu parti seul, notamment à l'étranger, depuis peu de temps et déclaré absent et devant donc en principe

revenir, on ne peut jamais être sûr du retour, qu'il ne s'agit pas d'un émigré. Ce problème est inhérent à l'étude des migrations et il convient de l'avoir toujours à l'esprit.

Il est certain que le seul critère de durée -6 mois- utilisé lors du recensement de 1981 pour différencier les absents des émigrés, conduit à une sous-estimation de la population absente et amplifie donc le phénomène d'émigration. Ainsi, 80% des omis absents en 1981 récupérés par l'enquête étaient présents à celle-ci, ce qui prouve bien qu'il ne s'agissait pas de départs définitifs, d'émigrés. Rappelons donc que notre définition de l'absence se réfère à l'intention de retour et à l'existence d'une relation de dépendance à l'égard du ménage d'appartenance.

Pour l'ensemble des villages enquêtés, on a relevé les mouvements suivants, hors de l'échantillon :

provenance / destination	ménages	
	immigrés	émigrés
Préfecture de Tône	16	7
autre région du Togo	1	2
Ghana	11	9
Côte d'Ivoire	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>18</b>

On observe donc un solde très légèrement positif, et négligeable par rapport au total des 690 ménages enquêtés en 1985.

Ce résultat est essentiellement dû aux mouvements internes à la préfecture qui se sont faits à l'avantage des villages de l'échantillon : chefs d'exploitation à la recherche de nouvelles terres du fait de problèmes fonciers, liés pour certains à l'extension des zones protégées (réserve de faune de la vallée de l'Oti, forêt de la Fosse aux Lions). Les autres immigrations collectives, principalement en provenance de l'étranger (Ghana) ne correspondent pas à un réel mouvement d'immigration, mais à un retour d'anciens migrants dans leur village d'origine (il s'agit principalement des villages moba, situés à l'ouest). Ce qui confirme bien le fait que cette région ne constitue pas une zone

d'accueil, d'immigration. En témoigne également l'importance des proportions de personnes nées au village ou dans la Préfecture, qui sont respectivement de 75% et 95% (ce dernier pourcentage est de 92% pour l'ensemble de la Préfecture de Tône -donc y compris Dapaong-au recensement de 1981).

Notons la prédominance du Ghana, tant comme lieu de provenance que de destination, et la faiblesse d'une émigration vers d'autres zones rurales du Togo. Au recensement de 1981, 88,5% des Moba-Gurma au Togo résidaient dans la Préfecture de Tône, et 95,8% dans l'ensemble de la Région des Savanes.

Ressort par ailleurs la faible importance d'une émigration de ménages entiers. Comme nous le verrons plus loin, le phénomène migratoire est avant tout le fait des jeunes hommes adultes, mariés mais surtout célibataires, dans une position de dépendant au sein du ménage : des migrations au départ temporaires qui peuvent devenir "définitives".

Il faut aussi considérer les émigrations -et immigrations- individuelles ou familiales, au sein des ménages enquêtés. On observe ainsi 18 retours de migrants venant en premier lieu du Ghana (7), puis de la Côte d'Ivoire (5) et de la Préfecture (6); ce sont des fils, des frères..... A l'inverse, on note 13 départs dont quatre de fils célibataires et le reste de fils, frères et neveux mariés avec leur famille; outre les destinations d'une zone de la Préfecture et du Ghana, il faut signaler quelques départs vers la région d'Anié, au nord d'Atakpamé, qui connaît en effet un fort courant d'immigration agricole en provenance du nord, vers les terres encore disponibles.

Ces mouvements observés au niveau de l'échantillon sont assez faibles, et se traduisent globalement par une migration nette légèrement positive : au total, 223 personnes recueillies comme immigrées contre 178 notées émigrées, soit un solde de 45 personnes. Il en serait tout autrement si nous considérions avec les émigrés la population déclarée absente, au moins celle qui concerne les hommes adultes partis notamment à l'étranger. L'importance du phénomène migratoire faisant de la région une zone de départ se confirmerait alors.

## 6.2. LA POPULATION ABSENTE

L'absence est un phénomène essentiellement masculin, de jeunes hommes adultes, comme le révèlent la structure par âge de la population absente et les proportions d'absents par âge selon le sexe (cf figure 6.1 et tableau 6.1). Ces absences sont de nature très diverse ne revêtent pas toutes la même signification en terme de migration.

Figure 6.1 : Structure par âge de la population absente selon le sexe, en 1985.

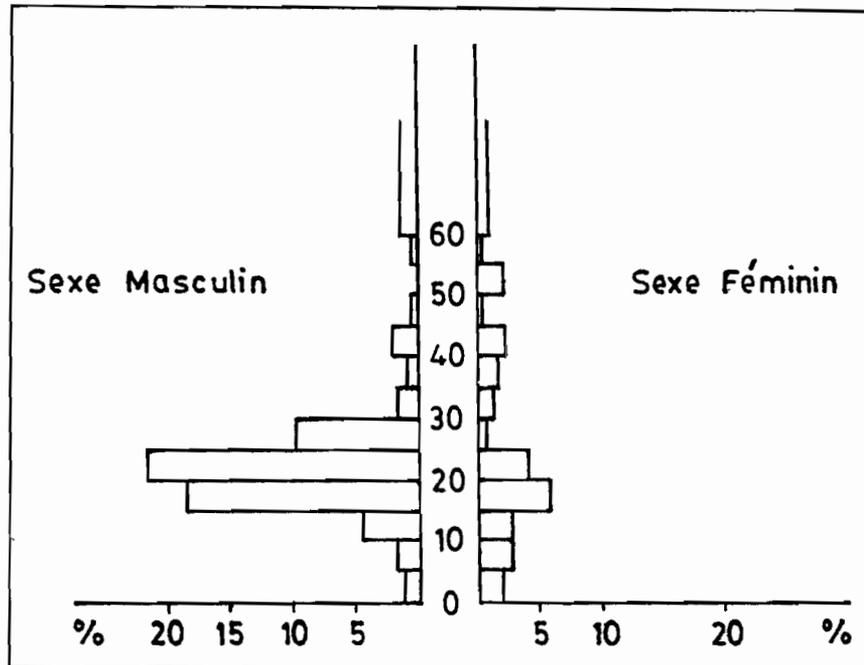


Tableau 6.1 : Pourcentage d'absents par groupe d'âge pour chaque sexe, en 1985.

GROUPES D'AGES	SEXE	
	MASCULIN	FEMININ
0-9	0,7	1,1
10-14	3,1	2,0
15-19	16,1	5,3
20-24	27,3	3,4
25-29	14,3	1,1
30-39	3,2	2,2
40-49	3,6	3,2
50 et plus	0,5	4,0
Ensemble	6,1	2,4

### 6.2.1 La population féminine

Pour l'ensemble de la population féminine résidente, on relève un taux d'absence de 2,4%, avec un niveau maximum de 5,3% chez les femmes de 15-19 ans, ce qui demeure faible.

Laissant de côté la forte proportion de réponses non précisées (que l'on ne retrouve pas chez les hommes), le principal motif d'absence concerne les femmes et leurs filles qui suivent le mari dans sa migration (cf tableau 6.2).

Le nombre de filles absentes pour cause de scolarisation au collège ou au lycée est négligeable : 5 (6,3%) et témoigne du problème de la sous-scolarisation féminine dans cette région, encore accentué au-delà du primaire. On observe par contre trois fois plus de jeunes filles -elles ont entre 5 et 14 ans- qui sont absentes parce que confiées pour quelque temps à une autre famille pour s'occuper d'autres enfants ou aider aux travaux domestiques, ou parce que simplement placées.

Tableau 6.2 : Répartition de la population absente féminine selon le motif d'absence et le lieu de destination.

MOTIFS D'ABSENCE	LIEU DE DESTINATION							TOTAL	%
	Canton	Reste de la Préfecture	Reste du Togo	Ghana	Côte d'Ivoire	Autres pays	Non précisé		
Enfants confiés	8	5	1	2				16	(20,3)
Scolarisation		5						5	( 6,3)
Suit les parents		2		5	2		2	11	(13,9)
Suit le mari		4	2	2	6	3		17	(21,5)
Accouchement, maladie	1	5						6	( 7,6)
Divers (visite..)	1	2		1				4	( 5,1)
Non précisé	2	1				1	16	20	(25,4)
<b>TOTAL (effectif)</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>79</b>	
<b>%</b>	<b>(15,2)</b>	<b>(30,4)</b>	<b>(3,8)</b>	<b>(12,7)</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(22,8)</b>		<b>(100,0)</b>

Concernant les lieux d'absence, l'ensemble de la Préfecture de Tône absorbe près de la moitié (45,6%) de la population féminine absente (on retrouve une forte proportion de réponses non précisées, 22,8%). Les départs hors de la préfecture se font essentiellement vers l'étranger, le Ghana et la Côte d'Ivoire, ils concernent ,ce qui n'est pas le cas le plus fréquent, les femmes et leurs filles suivant le mari dans sa migration. On

relève en effet un effectif de 16 femmes dans cette situation, pour un nombre total d'hommes migrants mariés de 39. Le plus souvent donc, la femme reste au village avec ses enfants.

### 6.2.2 La population masculine

Près de trois fois supérieur à ce qu'il est pour les femmes, le phénomène migratoire concerne avant tout les hommes jeunes, à savoir la tranche d'âge des 15-29 ans (cf figure 6.1 et tableau 6.1) : on observe des pourcentages d'absence de 16,1% chez les 15-19 ans, de 27,3% chez les 20-24 ans et de 14,3% chez les 25-29 ans; 69,5% des absents sont âgés de 15 à 29 ans.

L'analyse des motifs d'absence révèle un phénomène migratoire de nature très différente de ce que nous avons observé pour le sexe féminin. Notons la moindre ampleur des réponses non précisées (6,5%), qui permet ainsi une meilleure interprétation des résultats.

Tableau 6.3 : Répartition de la population absente masculine selon le motif d'absence et le lieu de destination.

MOTIFS D'ABSENCE	LIEU DE DESTINATION							TOTAL	%
	Canton	Reste de la Préfecture	Reste du Togo	Ghana	Côte d'Ivoire	Autres pays	Non précisé		
Enfants confiés	4	2						6	(3,0)
Scolarisation	1	28	6					35	(17,5)
Suit les parents		4		3				7	(3,5)
Recherche de travail	2	4	16	29	67	8	2	131	(65,5)
Problème de mariage				1				1	(0,5)
Divers (stage...)	1	2	3	1			1	7	(3,5)
Non précisé	1	2		1			8	13	(6,5)
<b>TOTAL (effectif)</b>	<b>9</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>67</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>200</b>	
<b>%</b>	<b>(4,5)</b>	<b>(21)</b>	<b>(12,5)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(33,5)</b>	<b>(4)</b>	<b>(5,5)</b>		<b>(100,0)</b>

A l'inverse du sexe féminin, le nombre d'enfants (garçons) confiés est faible; par contre les garçons partis poursuivre leurs études sont beaucoup plus nombreux. Ce qui confirme à nouveau notre remarque précédente sur la sous-scolarisation féminine.

La caractéristique la plus importante pour le sexe masculin, demeure la prépondérance des migrations -temporaires- de travail, qui expliquent près des deux tiers (65,5%) des absences sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

La Préfecture de Tône, cette fois-ci, absorbe seulement le quart (25,5%) des absents et il s'agit pour la majorité d'entre eux de garçons poursuivant leurs études à Dapaong, au collège ou au lycée (71% sont âgés de 15 à 24 ans). Les autres régions du Togo, à savoir celles du Sud, et Lomé drainent une partie (12%) des migrations de travail qui se font essentiellement vers l'étranger : la Côte d'Ivoire pour plus de la moitié et le Ghana pour un peu moins du quart. Cette prédominance de la Côte d'Ivoire est un fait relativement récent, puisqu'en 1976-77, le Ghana absorbait encore la grande majorité des migrants malgré une dégradation importante de sa situation économique<sup>9</sup>. Cette nouvelle orientation n'a rien de définitif, elle peut changer à nouveau selon l'évolution économique de ces pays et d'autres aussi comme le Nigéria.

Ces migrations de travail constituent l'essentiel de la réalité du phénomène migratoire, qui affecte cette région, depuis le début de la période coloniale<sup>10</sup>.

Qui sont ces migrants en 1985 ?

Il s'agit avant tout de jeunes hommes célibataires : 84,5% d'entre eux sont âgés de 15 à 29 ans et 77,1% sont célibataires (au moment de leur départ). Vu la jeunesse de ces migrants, ceux qui partent mariés sont presque tous monogames (sauf un).

La migration touche avant tout les dépendants, les cadets : hormis les individus au lien de parenté non précisé (14,5%), près de la moitié (45,8%) des migrants sont des fils du chef de ménage, 29,7% sont des frères, 4,6% des neveux. Mais ce sont les

---

<sup>9</sup>- Pontié G., 1986, "Note sur les migrations externes des Moba-Gourma du Nord-Togo", in Migrations togolaises, bilan et perspectives, Université du Bénin, Unité de Recherche Démographique, Lomé, p139-166.

<sup>10</sup>- Ibid.

frères qui présentent la plus forte propension à migrer, avec un pourcentage de migrants de 14,6% contre 6,3% et 7% pour les fils et neveux des chefs de ménage (pour la population âgée de 10 ans et plus).

Tableau 6.4 : Caractéristiques des migrants de travail et de l'ensemble de la population.

CARACTERISTIQUES	Migrants	Ensemble
<b>ETHNIE</b>		
Moba	41,2 %	53,8 %
Gurma	54,2 %	42,5 %
autres	4,6 %	3,7 %
<b>ETAT MATRIMONIAL</b>		
Célibataire	77,1 %	52,7 %
Marié	21,4 %	44,4 %
Divorcé	0,7 %	1,6 %
Non précisé	0,8 %	1,3 %
<b>LIEN DE PARENTE</b>		
Fils du CM	45,9 %	49,4 %
Frère "	29,7 %	13,1 %
Neveu "	4,6 %	2,6 %
CM lui-même	2,3 %	32,5 %
Autres	3,1 %	1,3 %
Non précisé	14,4 %	1,1 %
<b>NIVEAU D'INSTRUCTION</b>		
Jamais allé à l'école	70,5 %	69,5 %
1er degré (CP1 au CM2)	19,6 %	25,1 %
2me degré (6ème à la 3ème)	6,3 %	3,8 %
Non précisé	3,6 %	1,6 %
<b>AGE</b>		
10-14 ans	3,7 %	23,9 %
15-19 ans	26,0 %	16,6 %
20-24 ans	38,9 %	12,0 %
25-29 ans	20,6 %	10,4 %
30-49 ans	7,7 %	20,5 %
50 et plus	-	16,3 %
Non précisé	3,1 %	0,3 %

Le niveau d'instruction des migrants apparaît légèrement supérieur à celui pour l'ensemble des hommes de 10 ans et plus, avec 6,3% ayant atteint le 2ème degré contre 3,8% pour l'ensemble. La propension à migrer semble du reste liée au niveau d'instruction et on note en effet une proportion de migrants plus élevée chez les individus ayant atteint le 2ème degré que chez ceux n'étant jamais allé à l'école : 9,2% contre 5,6% .

Notons enfin que les migrants sont majoritairement des Gurma (54,2%), alors que la situation est inverse pour l'ensemble de la population. On note en effet un pourcentage de migrants calculé pour le groupe d'âge des 15-29 ans, de 18,3% chez les Gurma contre 10,2% chez les Moba (tableau 6.5). Dans son enquête réalisée en 1976-77, G. Pontié trouvait également les plus fortes proportions de migrants dans des cantons gurma, il est vrai densément peuplés. Mais, au vu de contre-exemples (le plus faible taux de migrants dans le canton de Korbongou, en zone gurma et très fortement peuplé), il lui apparaissait "risqué", en ce qui concerne les causes économiques, d'établir une relation directe entre la densité de population et le phénomène migratoire, montrant qu'il fallait aussi prendre en considération d'autres facteurs : les systèmes de production, les modes d'accès à la terre<sup>11</sup>.

Qu'en est-il en 1985 ? Nous avons calculé ce pourcentage de migrants chez les 15-29 ans, selon l'ethnie, la densité de population<sup>12</sup> et l'appartenance ou non à un clan propriétaire de terre (sur le plan coutumier). Selon la coutume moba-gurma, la terre appartient aux premiers occupants à ceux qui possèdent le *tingban* (fétiche enfoui quelque part en terre par le fondateur du village); et libre à eux de prêter partie de leurs terres à des membres d'autres clans. Du reste, la coutume dit que l'on ne peut pas refuser à un chef de famille, la terre indispensable à la subsistance des siens. Accueillir des étrangers permet aussi d'augmenter les capacités locales en main-d'oeuvre dans le cadre des systèmes d'entraide et d'invitation pour les travaux agri-

---

11- Ibid. p.150

12- Nous avons classé les villages en deux zones, de forte et de faible densité, par rapport à la moyenne de la Préfecture.

coles; c'est encore faciliter les relations matrimoniales dans cette société pratiquant l'exogamie clanique. Il est important de préciser que la société moba-gurma n'est pas simplement composée de clans propriétaires et d'autres qui ne le sont pas; la dynamique du peuplement a entraîné un certain éclatement spatial des différents clans, à des degrés certainement très divers, ce qui fait qu'un clan propriétaire en un lieu donné peut ne pas l'être ailleurs.

Tableau 6.5 : Proportion de migrants chez les 15-29 ans, en 1985, selon l'ethnie, la densité et l'appartenance à un clan propriétaire de terre.

a)

CRITERES	ENSEMBLE	ETHNIE		DENSITE	
		Moba	Gurma	forte	faible
ETHNIE					
. Moba	10,2	-	-	-	-
. Gurma	18,3	-	-	-	-
DENSITE					
. forte	15,8	13,0	19,7	-	-
. faible	9,9	3,7	16,2	-	-
PROPRIETAIRE DE TERRE					
. oui	14,2	11,6	20,6	17,6	8,1
. non	13,5	8,7	17,2	14,0	11,6

b)

Appartenance à un clan propriétaire de terre	MOBA		GURMA	
	densité de population			
	forte	faible	forte	faible
oui	16,7	4,1	19,5	24,0
non	9,9	2,8	19,8	14,4

Nous avons vu que les Gurma connaissent un pourcentage de migrants plus élevé que les Moba. Ce sont par ailleurs les zones les plus densément peuplées qui sont le plus touchées par ce phénomène migratoire, avec un taux de 15,8% contre 9,9% dans les zones à faible densité. Enfin, et contrairement à ce que l'on pouvait s'attendre a priori, la migration semble (la différence est faible) davantage toucher les clans propriétaires de terre<sup>13</sup>, avec une proportion de 14,2% contre 13,5% pour ceux qui ne le sont pas.

Une analyse statistique plus fine conduit aux commentaires suivants :

- Quelles que soient la densité de population et la situation foncière, les Gurma présentent toujours des proportions de migrants plus élevées que les Moba (relation qui est confirmée par le test du Chi-deux, et présente une assez forte intensité au vu du coefficient Phi significatif au seuil de 1%). Le phénomène migratoire est même plus intense dans les villages gurma des zones peu peuplées (16,2%) que dans les villages moba situés dans des zones densément peuplées (13%).

- Quelles que soient l'ethnie et l'appartenance ou non à un clan propriétaire de terre, la migration touche davantage les zones densément peuplées (cette relation densité-migration est également confirmée par le test du Chi-deux, le coefficient Phi significatif au seuil de 5% atteste d'une intensité moindre qu'avec l'ethnie). On note cependant une exception chez les Gurma propriétaires de terre, avec un pourcentage de migrants plus élevé dans les zones faiblement peuplées (24% contre 19,5%).

- L'influence de la situation foncière sur le phénomène migratoire est plus confuse. Selon le test du Chi-deux, la

---

13- L'appartenance à un clan propriétaire de terre, d'abord recueillie sur la base des déclarations des chefs d'exploitations, a été contrôlée en identifiant le(s) clan(s) propriétaire(s) au cours de discussions dans chaque village, avec la participation des "vieux" de chaque clan. Il y a eu concordance dans la plupart des cas.

relation n'apparaît pas statistiquement significative. D'après une étude réalisée en 1983-84 dans un village gurma, Kantindi, situé dans une zone densément peuplée, "les ménages non propriétaires prennent plus souvent que les ménages propriétaires part à la migration ouvrière"<sup>14</sup>.

Quelles conclusions peut-on tirer en ce qui concerne ces trois facteurs (qui ne sont évidemment pas les seuls à agir sur les comportements migratoires) ?

Le critère ethnique ne renvoie pas ici à une interprétation socio-culturelle, mais à des différences réelles quant à la situation économique entre Moba et Gurma, et en fait entre les parties ouest et est de la région.

Considérant les raisons économiques du phénomène migratoire, il apparaît très probable que cette différenciation qui apparaît assez nettement au vu de quelques indices issus de notre enquête (tableau 6.6) explique, du moins en partie, les écarts observés dans la propension à migrer.

Ces quelques indices, de nature diverse, tendent à montrer que le processus de "développement" économique est à un stade plus avancé chez les Moba que chez les Gurma.

C'est en pays moba, dans les années 1960, que la culture attelée fut introduite par des migrants de retour du Ghana (Pontié, 1986). Un projet d'intensification agricole, mis en place en 1980 et financé par le FED, dans la partie ouest de la préfecture, en région moba, et dont l'un des volets prioritaires est le développement de la culture attelée, est venu renforcer une situation déjà favorable aux Moba. Si la culture attelée n'a semble-t-il pas encore permis une augmentation des rendements, elle a entraîné un accroissement certain des surfaces cultivées et constitue pour de nombreuses exploitations une source de revenus supplémentaire, non négligeable, par le biais du travail

---

<sup>14</sup>- De Haan L. J., 1985, "Monographie de Kantindi-Centre", vol 1, version provisoire, Université d'Amsterdam, p5.

à l'extérieur et de la location des attelages à celles qui n'en ont pas<sup>15</sup>.

Tableau 6.6 : Indices relatifs à la situation économique chez les Moba et Gurma.

INDICES	MOBA %	GURMA %
% des exploitations pratiquant la culture attelée.....	40,4	4,6
% des exploitations pratiquant la culture du coton sur les champs collectifs.....	45,4	28,9
% des exploitations comportant au moins une construction recouverte de tôle.....	23,9	15,4
% des exploitations possédant au moins un vélo.....	56,0	49,8
% des exploitations possédant au moins une motocyclette.....	1,4	0,4
% des exploitations possédant au moins un poste de radio.....	26,4	14,3
% des exploitations ne possédant aucune de ces quatre choses.....	35,3	45,5
% des hommes présents âgés de 15-29 ans cultivant un champ personnel.....	63,2	50,8
---> pour les célibataires.....	57,7	43,1

La plus forte importance de la culture du coton en zone moba, contribue aussi sans aucun doute à expliquer la "richesse économique" plus élevée, observée dans les exploitations moba. Le coton est la seule culture de rente pour laquelle le paysan est assuré de vendre la totalité de sa production<sup>16</sup>.

15- Voir "la culture attelée dans les Savanes", USE-SOTOCO, Atakpamé, janvier 1987.

16- En place depuis 1974, la SOTOCO (Société Togolaise de Coton) encadre totalement la culture du coton : elle fournit les semences, les engrais et autres produits, achète la totalité de la production à un prix officiel, fixé chaque année.

Mais, la culture du coton est également le fait des dépendants (fils, frères...) au sein des exploitations (sur leurs champs personnels) et pour eux la première et la plus sûre source de revenus. Selon une étude réalisée par la SOTOCO<sup>17</sup>, la proportion des dépendants parmi la population des producteurs de coton, dans l'ensemble de la Région des Savanes, était de 32% pour la campagne 83/85, puis de 44% pour la campagne 85/86; et près de la moitié d'entre eux concernait des célibataires. Par ailleurs, il ressort pour les villages de notre enquête que les jeunes moba ont davantage accès à un champ personnel que les Gurma : en 1985, 57,7% des hommes moba présents, âgés de 15-29 ans et célibataires (en position de dépendant) cultivaient un champ personnel, contre 43,1% chez les Gurma (tableau 14).

Le développement de la culture du coton et de la traction animale, plus important en zone moba, et en corollaire une situation économique plus favorable, permettent-ils d'expliquer la plus forte intensité du phénomène migratoire observée chez les Gurma ? Les observations exposées ci-dessus convergent pour proposer cette hypothèse, qu'en l'absence de données plus précises, il est difficile d'approfondir davantage. Mais est-ce alors une différenciation qui va s'inscrire dans le temps, devenir structurelle ou bien est-elle un phénomène conjoncturel qui peut évoluer rapidement dans un sens comme dans l'autre ?

G. Pontié avait déjà bien mis en évidence la sensibilité du phénomène migratoire aux conditions économiques et sociales, générales et locales, dans les zones de départ. Il expliquait la faiblesse du pourcentage de migrants observé dans le canton de Korbongou, pourtant situé en pays Gurma et présentant une très forte densité démographique, par l'importance des activités maraîchères, alors fortement rémunératrices<sup>18</sup>. Or, en 1985, les villages situés dans cette zone présentent les plus forts taux de migration. Depuis 1976, les densités de population, déjà élevées, se sont encore accrues, mais les terres propices au jardinage

---

17- USE-SOTOCO, 1986, Observations sur la population des producteurs de coton de la campagne 85/86 et son évolution depuis la campagne 83/84, Atakpamé, p12.

18- Pontié G., op. cit. p.150.

sont très circonscrites et peu extensibles. En outre, plusieurs périodes de sécheresse ont marqué les années 80, particulièrement 1983, et certainement influé négativement sur ces activités de maraîchage. La conjugaison de ces facteurs peut expliquer cet accroissement des mouvements migratoires dans la zone, sachant que d'autres facteurs ont pu jouer aussi.

Cet exemple illustre bien la grande diversité, quant aux causes et à leur évolution, des situations migratoires, par delà les schémas explicatifs globaux -"macro"- que l'on a pu identifier.

Ainsi avons-nous noté une relation globalement positive entre la densité de population et la migration. Mais une analyse au niveau des villages révèle qu'en pays gurma :

-les villages situés dans les zones les plus faiblement peuplées (Nanbonga et Natchambonga) présentent des taux de migration plus élevés (19% et 15,8%) que ceux situés dans le canton de Bidjenga, pourtant densément peuplés (Koumbianbagou 7,5% et Gbanwague 8,9%). Comment expliquer ces différences ? Ces derniers villages, moins touchés par la migration, sont aussi ceux où les propriétaires de terre et les hommes de 15-29 ans cultivant un champ personnel, apparaissent en plus grande proportion. Ces deux indications fournissent sans doute un élément d'explication sans toutefois que nous puissions l'affirmer avec certitude.

-tous les villages situés dans des zones densément peuplées, ne présentent pas des taux de migration élevés. Ainsi, ces mêmes villages du canton de Bidjenga sont beaucoup moins touchés par la migration que ceux du canton de Korbongou (Tchabigou 25,5% et Olongou 24,3%). La situation concernant les champs personnels y est à peu près la même mais les propriétaires de terre sont nettement plus représentés dans les premiers villages.

D'autres observations du même type pourraient être faites au niveau de la zone moba. Qu'en conclure ?

Comme G. Pontié, il nous paraît délicat d'établir une relation directe entre les densités de population et les mouvements migratoires. D'autres facteurs interfèrent également, notamment la situation foncière. Cependant, nous avons vu que son

effet est lui aussi difficile à interpréter, du moins sur le plan statistique. Or il est certain que l'accès à la terre est un facteur déterminant, dans une région où la seule possibilité pour un dépendant d'avoir de l'argent est de cultiver un champ personnel. La difficulté à appréhender l'effet de l'appartenance ou non à un clan propriétaire sur les migrations, provient sans doute pour une bonne part de la complexité de la question foncière dans la société moba-gurma.

Selon G. Pontié,

"dans une situation de forte croissance des densités de population, déjà sensibles lors de notre étude, les clans propriétaires, soucieux de préserver l'avenir, se ménagent des réserves foncières. C'était le cas par exemple dans le canton densément peuplé de Kantindi. Mais ce réflexe d'autochtonie, peut également jouer dans les cantons de plus faible densité, au détriment d'allogènes qui se trouveront placés, de ce fait, dans une situation de pénurie de terre."<sup>19</sup>

Et dans ce contexte,

"ce sont bien évidemment les champs personnels des allochtones qui subiront le plus durement les conséquences de la pénurie de terre..."<sup>20</sup>

Qu'en est-il en 1985 ? Cette analyse est confirmée par les travaux de Leo J. de Haan sur le village de Kantindi, où les ménages non propriétaires expriment plus souvent comme problème le manque de terre<sup>21</sup>. Les mêmes propos ressortent de notre enquête. A la question, "est-ce que le problème de manque de terre se pose pour vous, si vous voulez augmenter les surfaces à cultiver ?" les chefs d'exploitation des clans non propriétaires ont répondu par l'affirmative dans une proportion plus élevée (48,3%) que ceux des clans propriétaires (34,2%); et cela quelles

---

19- ibid. p.151.

20- ibid. p.155.

21- op cit. p.40.

que soient l'ethnie et la densité de population. Par ailleurs, les données montrent que la proportion des dépendants cultivant un champ personnel, parmi ceux âgés de 15 à 29 ans et célibataires, est légèrement moins élevée dans les ménages non propriétaires (50,2% contre 53%). Et pourtant, nous l'avons vu, tout cela ne s'est pas traduit par des mouvements migratoires plus intenses. Nous ne saurions cependant en conclure une absence totale d'influence de la situation foncière sur le phénomène migratoire.

A la lumière de données issues d'une étude de terroir, réalisée en 1986 dans l'un des villages moba de notre enquête, situé dans une zone densément peuplée, nous pensons pouvoir apporter quelques nuances à l'analyse de G. Pontié. Le lever précis du parcellaire foncier de toutes les exploitations du village, où l'un des trois clans en présence (Kangnaguibe) est reconnu comme le premier occupant, donc propriétaire des terres, ne révèle pas en effet une inégale répartition de l'espace foncier entre les trois clans. La disponibilité foncière de chaque clan apparaît à peu près proportionnelle au nombre d'exploitations de chacun et à leur poids démographique. Bien que propriétaires de terre, les Kangnaguibe empruntent eux-mêmes des terres hors du village; quant aux deux autres clans, ils en "possèdent" dans des villages voisins où ils sont à leur tour propriétaires. Ainsi, les Kangnaguibe ne se sont pas ménagés de réserve foncière et toutes les terres ont été distribuées et prêtées. En récupérer est en principe possible, mais c'est une opération qui s'avère de plus en plus problématique. Bien que la loi agro-foncière de 1974 ne soit pas réellement appliquée, son esprit inspire les jugements rendus par les tribunaux modernes (créant ainsi une jurisprudence) en cas de conflit de ce type, à savoir que la terre appartient à celui qui la cultive.

La situation de ce village illustre assez bien la diversité et la complexité de la réalité foncière en pays moba-gurma, qui peuvent expliquer les difficultés que nous avons rencontrées à analyser la relation entre la situation foncière et le phénomène migratoire.

Nos données ne permettent pas de savoir les motifs précis et réels des départs, lesquels sont du reste difficiles à obtenir avec certitude : les raisons données par le chef d'exploitation<sup>22</sup> ne sont pas forcément celles que donneraient les migrants, et dans les deux cas on n'est pas sûr de recueillir les "vraies" raisons. Comme le souligne fort justement G. Pontié, "la notion même de "migration économique" peut revêtir selon les époques et les individus un contenu différent"<sup>23</sup>. Partir pour gagner de l'argent ne se fait plus pour les mêmes raisons. Le désir d'une indépendance économique apparaît de plus en plus fort. Localement, elle est d'abord recherchée par le biais des champs personnels (des revenus que l'on en tire), en attendant de devenir soi-même chef d'exploitation. A ce propos, il est intéressant de noter, à partir de nos données, que l'âge moyen d'accession au statut de chef d'exploitation se révèle légèrement plus élevé chez les Gurma (37 ans) que chez les Moba (35 ans). En ce qui concerne le mode d'accession à ce statut, qui peut se faire par héritage (ou succession) du père ou d'un frère ou par séparation, les hommes moba sont en majorité (52%) devenus chefs d'exploitation par séparation, tandis que chez les Gurma c'est l'héritage qui prédomine (à 59%). En conséquence, il ressort que les exploitations gurma présentent une structure familiale plus composite et plus élargie : le nombre moyen d'hommes non célibataires, en fait de noyaux familiaux, y est plus élevé que chez les Moba (1,5 contre 1,3). Notons par ailleurs un âge moyen au premier mariage plus élevé chez les Gurma : 26,1 ans contre 23,8 ans chez les Moba, pour les mariages de la période 1980-85.

Ainsi, il apparaît clairement qu'en pays gurma, les structures, l'organisation traditionnelles de la production et les rapports sociaux correspondants demeurent largement prédominants; le contrôle social par les aînés y reste plus intense. Alors que le pays moba apparaît beaucoup plus engagé dans un processus de changement tant sur le plan économique que social.

---

22- c'est lui qui répondait à ces questions, lors du remplissage de la "fiche collective".

23- op cit. p.158.

Un départ peut aussi résulter d'un conflit familial, matrimonial (mariage par enlèvement) ou villageois. Il y a également le cas, notamment des chefs d'exploitation, qui partent travailler durant la saison sèche, prévoyant une insuffisance de leurs récoltes pour nourrir toute la famille; ils vont "gagner l'argent" qui leur permettra d'acheter les vivres nécessaires pour faire la soudure.

Enfin, en plus de ces diverses causes, il faut également considérer le côté "aventure", découverte d'"autre chose", des départs en migration des jeunes adultes. La migration chez les Moba-Gurma n'est pas un phénomène récent; parmi les pères, les chefs d'exploitation d'aujourd'hui, bon nombre d'entre eux ont effectué au moins une migration dans le passé. Même si l'expérience fut pénible (ce qui sera rarement avoué au retour), elle n'en demeure pas moins une expérience personnelle enrichissante. Aussi est-il assez fréquent d'entendre de la bouche même de certains parents, surtout d'anciens migrants, que la migration-voyager- c'est comme un "second couvent", une seconde initiation.

Un jeune qui n'a pas encore voyagé, pourra s'entendre qualifié de "sabonsoal<sup>24</sup>", terme qui signifie "celui qui n'est jamais parti, qui ne connaît rien".

Les causes de migration sont donc à l'évidence multiples et souvent se conjuguent et il demeure très difficile d'en appréhender l'importance respective.

Certains auteurs analysent la migration comme une nécessité induite par le système capitaliste. "Déterminée par les besoins de la famille en revenus monétaires", elle s'inscrit dans la logique d'une "stratégie collective" développée par la famille : "tandis que certains membres de la famille sont chargés de vendre leur force de travail pour un salaire, les autres sont tenus de

---

<sup>24</sup>- ce terme serait dérivé d'une expression haoussa "sabonzona" utilisée au Ghana, au début des migrations moba-gourma, par les anciens migrants pour saluer les nouveaux arrivants, ceux qui ne connaissent encore rien.

rester pour travailler dans l'économie familiale"<sup>25</sup>. Cette analyse peut-elle s'appliquer à la société moba-gurma ?

Nous avons souligné l'importance de besoin en revenus monétaires, cause de nombreux départs. Il est certain que ce type de migration est rendu nécessaire par une localisation géographique différentielle des zones de production capitaliste, qui peuvent procurer du travail salarié et des revenus. Sans doute, les départs seraient-ils moins importants si les candidats à la migration pouvaient trouver sur place les revenus qu'ils partent chercher ailleurs. C'est du reste ce qui ressort en partie de notre analyse d'une différenciation socio-économique entre les Moba et les Gurma, entre les zones ouest et est de la région.

Mais peut-on pour autant parler de stratégie familiale, au sens énoncé ci-dessus ?

Le besoin d'argent motive de nombreux départs, mais interpréter cela comme le seul fait d'une stratégie collective ne convient pas pour décrire la réalité. Le jeune homme, dépendant, qui gagne de l'argent en cultivant un champ personnel, entend bien l'utiliser pour lui-même; il cultive pour acquérir davantage d'indépendance économique et s'acheter ce qu'il veut, non pour aider la famille<sup>26</sup>. S'il part en migration, ce sera également la plupart du temps pour lui-même. Des migrants, par envoi d'argent durant leur absence et/ou à leur retour aident effectivement le reste de la famille (aussi en rapportant des biens matériels), mais ce n'est pas là un comportement systématique, ni forcément décidé collectivement au départ. Et il est assez fréquent d'entendre des parents se plaindre de ce que les migrants souvent ne rapportent rien, et en plus reviennent au village quand les

---

25- p.28-31 in "Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde", D. Gauvreau et al, Université Mc Gill, 1986, 316p.

26- il arrive que le chef d'exploitation, en cas de difficultés, demande à un jeune, aussi aux femmes, cultivant un champ personnel, de consacrer une partie ou totalité de leurs revenus à aider la famille (achat de produits vivriers surtout). Mais ce n'est pas la règle, la fonction première des champs personnels.

greniers sont encore pleins pour repartir avant le début des cultures<sup>27</sup>.

L'étude de G. Pontié comme la nôtre révèlent que les causes des migrations sont très diverses et sans doute de plus en plus complexes. Il apparaît donc à l'évidence que la totalité du phénomène migratoire observé ne saurait s'expliquer par un seul déterminisme économique, et relever uniquement d'une stratégie collective au niveau de la famille, du groupe domestique.

---

<sup>27</sup>- Observation également relevée par G. Pontié (op. cit., p.163).

**ANNEXES**

## Annexe 1 : LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 :	Liste des villages enquêtés, avec l'ethnie majoritaire, la densité démographique de la zone et leur population en 1981.	27
Tableau 2.2 :	Caractéristiques comparées de la population enquêtée et de l'ensemble de la population rurale de la Préfecture de Tône, d'après le recensement de 1981.	28
Tableau 3.1 :	Résultat de la mise à jour par village, du nombre de ménages à enquêter.	39
Tableau 3.2 :	Pourcentage des omis observés, selon le type d'omission par village (pour les résidents en 1981 et 1985).	42
Tableau 3.3 :	Pourcentage des omis observés, selon le type d'omission par ethnie et par sexe (pour les résidents en 1981 et 1985).	43
Tableau 3.4 :	Pourcentage des omis observés, selon le type d'omission par âge, pour chaque sexe (pour les résidents en 1981 et 1985).	43
Tableau 4.1 :	Bilan démographique (décembre 1981 à avril 1985).	48
Tableau 4.2 :	Accroissement de la population (entre 1981 et 1985) selon l'ethnie.	49
Tableau 4.3 :	Répartition ethnique de la population (préfecture, villages échantillon).	50
Tableau 4.4 :	Structure par âge et sexe de la population (effectifs et répartition en p.mille) en 1981 et 1985.	52
Tableau 4.5 :	Ecarts d'âges [âge 85 - (âge 81 + 3)] selon le sexe et le groupe d'âges en 1981 (distribution et pourcentage).	55
Tableau 4.6 :	Rapports de masculinité par groupes d'âges en 1981 et 1985.	56
Tableau 4.7 :	Structure par grands groupes d'âges et par sexe en 1970, 1981 et 1985 (en pour mille).	57
Tableau 4.8 :	Structure par âge et sexe selon l'ethnie (en pour mille).	59

Tableau 5.1 :	Répartition des ménages selon le nombre de bâtiments recouverts de tôle, par ethnie, par statut d'occupation des terres (en %).	63
Tableau 5.2 :	Taux de scolarisation par sexe selon l'ethnie en 1970, 1981 et 1985 (en %).	67
Tableau 5.3 :	Taux de scolarisation (6-14 ans) selon la situation de parenté (garçons et filles).	69
Tableau 5.4 :	Taux de scolarisation par âge et par sexe en 1981 et 1985 (en %).	70
Tableau 5.5 :	Distribution (en %) des ménages selon le nombre d'enfants scolarisés, par ethnie, parmi les ménages ayant au moins un enfant scolarisable.	72
Tableau 5.6 :	Niveau d'instruction selon le sexe et l'ethnie (population âgée de 12 ans et plus) en 1970, 1981 et 1985 (en %).	73
Tableau 5.7 :	Taux d'activité selon le sexe (population âgée de 12 ans et plus).	76
Tableau 6.1 :	Pourcentage d'absents par groupe d'âges pour chaque sexe, en 1985.	85
Tableau 6.2 :	Répartition de la population absente féminine selon le motif d'absence et le lieu de destination.	86
Tableau 6.3 :	Répartition de la population absente masculine selon le motif d'absence et le lieu de destination.	87
Tableau 6.4 :	Caractéristiques des migrants de travail et de la population de 10 ans et plus.	89
Tableau 6.5 :	Proportion de migrants chez les 15-29 ans, en 1985, selon l'ethnie, la densité et l'appartenance à un clan propriétaire de terre.	91
Tableau 6.6 :	Indices relatifs à la situation économique chez les Moba-Gurma.	94

## Annexe 2 : LISTE DES CARTES ET FIGURES

Carte 1	: Situation géographique.	7
Carte 2	: Localisation des villages enquêtés en 1985.	25
Carte 3	: Densités de population en novembre 1981.	25
Figure 4.1	: Pyramide des résidents.	53
Figure 4.2	: Rapport de masculinité.	54
Figure 4.3	: Structure par âge et sexe.	58
Figure 4.4	: Age, sexe par ethnie en 1981.	60
Figure 4.5	: Age, sexe par ethnie en 1985.	60
Figure 5.1	: Religion en 1985.	65
Figure 5.2	: Taux de scolarisation en 1981.	68
Figure 5.3	: Taux de scolarisation en 1985.	68
Figure 5.4	: Scolarisés par âge.	71
Figure 5.5	: Instruction selon âge en 1985.	75
Figure 5.6	: Taux d'activité par sexe.	77
Figure 5.7	: Taux d'activité par âge.	77
Figure 5.8	: Secteur d'activité.	78
Figure 6.1	: Structure par âge de la population absente selon le sexe en 1985.	85

**Annexe 3**

**QUESTIONNAIRES**

Questionnaire  
"FICHE COLLECTIVE"

ORSTOM  
B. P. 375 LOME

ENQUETE RENOUVELEE 1981 - 85

FICHE COLLECTIVE

DATE D'ENQUETE :

NOM DE L'ENQUETEUR :

NOM DU CONTROLEUR :

IDENTIFICATION	CANTON :	
	VILLAGE :	<input type="text"/>
	QUARTIER :	
	N° DE LA ZONE DE DENOMBREMENT :	<input type="text"/>
	N° DU MENAGE EN 1981 :	<input type="text"/>
	N° DU MENAGE EN 1985 :	<input type="text"/>
	N° D'ORDRE DU QUESTIONNAIRE :	<input type="text"/>
	NOM DU CHEF DE MENAGE EN 1981 :	
NOM DU CHEF DE MENAGE EN 1985 :		

— NOMBRE DE MENAGES DANS LA NAAG. EN 1981 : .....

EN 1985 : .....

— NOM DU CLAN (BWORU) :

DU YAMUL :

— EST-IL PROPRIETAIRE DANS LE VILLAGE ?

1. oui

2. non



**QUESTIONNAIRE SOCIO-ECONOMIQUE  
AUPRES DES CHEFS DE MENAGE**

O.R.S.T.O.M.

B.P. 375 Lomé

Enquête socio-démographique  
1985

QUESTIONNAIRE SOCIO-ECONOMIQUE  
AUPRES DES CHEFS DE MENAGE

DATE D'ENQUETE :

ENQUETEUR :

CONTROLEUR :

VILLAGE :

NOM DU CHEF DE MENAGE :

N° D'IDENTIFICATION :

ETHNIE :

AGE ACTUEL : .....

ETAT MATRIMONIAL ACTUEL : .....

APPARTENANCE A UN CLAN PROPRIETAIRE DE TERRE : 1. oui 2. non

- Q1 - ETES-VOUS :
- 1  chef de village
  - 2  chef de yamul
  - 3  chef de clan (bworu)
  - 4  devin (jiba)
  - 5  n'a pas de statut spécial

Q2 - EST-CE QUE VOTRE PERE VIT TOUJOURS : 1. oui 2. non

Q3 - COMBIEN A-T-IL EU D'EPOUSES AU MAXIMUM EN MEME TEMPS : .....

Q4 - COMBIEN A-T-IL CONTRACTE DE MARIAGES AU TOTAL : .....

Q5 - OÙ RESIDE-T-IL (ou où résidait-il) :

- 1  dans cette naag
- 2  dans le même quartier
- 3  dans le même village
- 4  dans un autre village (voisin)
- 5  autre :
  
- 9  ne sait pas



Q13 - COMMENT ETES-VOUS DEVENU CHEF DE MENAGE :

- 1 -  par HERITAGE (passer à Q17)
- 2 -  par SEPARATION
- 9 -  non précisé (passer à Q17)

Q14 - QUELLE ETAIT ALORS VOTRE SITUATION MATRIMONIALE :

- marié avec ..... épouses
- 20 -  célibataire
- 21 -  veuf
- 22 -  divorcé

Q15 - COMBIEN AVIEZ-VOUS ALORS D'ENFANTS, VIVANT AVEC VOUS : .....

Q16 - AUTRES PARENTS VENUS VIVRE AVEC VOUS :

- . votre mère : 1. oui 2. non
- . des frères (nombre) : .....
- . des soeurs (nombre) : .....
- . autres personnes (nombre) : .....

Q17 - DEPUIS QUE VOUS ETES CHEF DE MENAGE, Y-A-T-IL EU DES SEPARATIONS :

- 1. oui
- 2. non (passer à Q18)

- . par le départ du fils aîné : 1. oui 2. non 8. n.c
- . par le départ d'autres fils : 1. oui 2. non 8. n.c
- . par le départ de frères : 1. oui 2. non 8. n.c

Q18 - ETES-VOUS : 1.  le fils aîné

2.  le benjamin

3.  entre les deux

Q19 - NOMBRE DE FILS, FRERES, FONCTIONNAIRES OU SALARIES : .....

Q20 - NOMBRE DE GENDRES, FONCTIONNAIRES OU SALARIES : .....

---

Q21 - ACTUELLEMENT, PENDANT COMBIEN DE TEMPS, LAISSEZ-VOUS

VOS TERRES (des champs collectifs) SANS LES CULTIVER : .....

Q22 - EST-CE QUE LE PROBLEME DE MANQUE DE TERRE SE POSE  
POUR VOUS, SI VOUS VOULEZ AUGMENTER LES SURFACES A  
CULTIVER :

1. oui

2. non

└

Q23 - DEPUIS 1981, AVEZ-VOUS :

.défriché des terres de réserve (du yamul) : 1. oui 2. non

└

.empruté de la terre : 1. oui 2. non

└

.récupéré de la terre que vous aviez prêtée : 1. oui 2. non

└

.acheté de la terre : 1. oui 2. non

└

.prêté de la terre : 1. oui 2. non

└

.redonné de la terre que vous aviez empruntée : 1. oui 2. non

└

.vendu de la terre : 1. oui 2. non

└

Si d'autres cas, préciser :

Q24 - PRATIQUEZ-VOUS LA CULTURE ATTELEE :

1. oui

2. non (passer à Q25)

└

↓  
DEPUIS COMBIEN DE TEMPS (en années)

└└

Q25 - PRATIQUEZ-VOUS LA CULTURE DU COTON SUR LES CHAMPS  
COLLECTIFS :

1. oui

2. non (passer à Q26)

└

↓  
DEPUIS COMBIEN DE TEMPS (en années)

└└

Q26 - NOMBRE DE BATIMENTS RECOUVERTS EN TOLE : .....

└

Q27 - NOMBRE DE MOBYLETTES, MOTOS DANS LE MENAGE : .....

└

Q28 - NOMBRE DE VELOS DANS LE MENAGE : .....

└

Q29 - NOMBRE DE TRANSISTORS DANS LE MENAGE : .....

└

Q30 - POSSEDEZ-VOUS UN MOULIN A MIL : 1. oui 2. non

└

Q31 - NOMBRE D'HOMMES DU MENAGE FAISANT ACTUELLEMENT  
PWOKUUL : .....

└

Questionnaire  
"MARIAGE HOMME"





- NOMBRE MAXIMUM D'EPOUSES SIMULTANÉES : ..... ┌──┐

- SOUHAITEZ-VOUS PRENDRE UNE EPOUSE SUPPLEMENTAIRE : ┌──┐

1. oui            2. non            9. non précisé

- POURQUOI ? (indiquer en clair) ┌──┐

- COMBIEN D'ENFANTS DESIREZ-VOUS ENCORE : ..... ┌──┐

ce que Dieu me donnera

le plus possible

pas trop, car maintenant les enfants coûtent chers

autre réponse (préciser) :

- POUR LES MARIAGES PAR DOT, INDIQUER SI POSSIBLE LA COMPOSITION  
REELLE DE LA DOT (en précisant le rang du mariage concerné)

- OBSERVATIONS :

Questionnaire  
"MARIAGE FEMME"

O.R.S.T.O.M.

B.P. 375 Lomé

Enquête socio-démographique  
1985

QUESTIONNAIRE  
MARIAGE - FEMME

DATE D'ENQUETE :

ENQUETRIX :

CONTROLEUR :

VILLAGE :

NOM DE LA FEMME :

N° D'IDENTIFICATION :

N° D'ORDRE DU QUESTIONNAIRE :

ETHNIE :

AGE ACTUEL : .....

ETAT MATRIMONIAL ACTUEL : .....

-NOM DU CLAN (Bworu) :

-EST-CE UN CLAN PROPRIETAIRE DE TERRE : 1. oui 2. non  
(dans votre village d'origine)

-ACTUELLEMENT, ETES-VOUS NAKPEL :

1. oui 2. non 3. non concernée

FEMME						MARI						UNION		DISSOLUTION							
RANG DU MARIAGE	DATE DE MARIAGE	TYPE DE MARIAGE	ETAT MATRIMONIAL AVANT	DEVENUE NAKPEL	RESTEE NAKPEL	LIEN DE PARENTE	ETHNIE	CLAN PROPRIETAIRE	LIEU DE RESIDENCE ANTERIEURE	AGE AU MARIAGE	ETAT MATRIMONIAL AVANT	RANG DU MARIAGE	NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS	SITUATION MIGRATOIRE	AVEZ-VOUS DEMANDE UNE REMPLACANTE A VOTRE MARI	DEVENIR DU MARIAGE	DATE	ETIEZ-VOUS NAKPEL	ETAT MATRIMONIAL DU MARI	SI ENLEVEMENT QU'EST-CE QU'A ETE RECLAME	REGLEMENT DE L'AFFAIRE
		ECH <sup>ang</sup> pwaKUI PAB TU <sup>gn</sup> TAL <sup>ngu</sup> DOT	Cilbalaire PROM <sup>ba</sup> Mx (le mari a 2 épouses) Veuve Divorcé PITI	AVEC avec sa mariage Oui APR après le mariage NON Non MO <sup>na</sup> est le seul épouse		F. So. Me. F. So. P. F. Fr. Mo. .AP autre parent AUCUN	MOBA GOUR TCHOK MAMP MOSSI	Oui Non	Village CANTON TOGO GHana BENin C.I. d'Ivoire H.V. Volta AUTRE		Cilbalaire Mx mari avec 2 épouses Veu Divorcé PITI			NON n'a pas REV <sup>enus</sup> de migration pour se marier ENL <sup>èvement</sup> part suite à cet enlèvement PEND <sup>ant</sup> mariage pendant la migration IND a migré mais sans relation avec ce mariage	Oui Non NC	X non dissout DC désir du mari REN renvoi par le mari DEP <sup>art</sup> de la femme de sa famille ENL <sup>èvement</sup> enlèvement PITI		Oui Non NC si la seule épouse	Mx mari avec 2 épouses	DOT paiement de jaille une FILLE RIEN pour l'instant	FAM entre familles CAN <sup>ton</sup> chef de canton GEND d'andromaria PRE Préfecture TRIB <sup>unal</sup> NON pas encore régler



PWOKPENDU			
RANG DU MARIAGE	ECH. FINI	DELAI ENTRE LES DEUX MARIAGES	AGE DE LA FILLE A ECHANGER
1 ou 2	Oui Non	nombre d'années	Age actuel INC fille inconnue PN fille pas encore née
			LIEN DE PARENTE AVEC L'HOMME ECHANGE 1- Fils 2- Père 3- Frère de même ordre 4- Frère de ordre différent 5- Cousin dans la naag 6- Oncle dans la naag 7- Neveu dans la naag 8- Cousin d'une autre naag 9- Oncle d'une autre naag 10- Neveu d'une autre naag 11- Autre parent 12- Pas encore déchargé 13- Non Princié (NP)

PWOKUUL		
DUREE	VOTRE MARI A-T-IL REDONNE UNE FILLE	LIEN DE PARENTE AVEC L'HOMME QUI L'A EPOUSEE
en années ou NP	Oui Non le fera pas BE non le fera	comme pour PWOKPENDU

PWOPAB		
RAISON	VOTRE MARI A-T-IL REDONNE UNE FILLE	LIEN DE PARENTE AVEC L'HOMME QUI L'A EPOUSEE
AMI TIG <sup>pow</sup> AIDE DEPTE TERRE AUTRE	Oui Non BE	comme pour PWOKPENDU

PWOTUGNU	
QU'A ETE RECLAME	A QUEL NIVEAU S'EST REGLEE L'AFFAIRE
DOT paiement de jaille une FILLE RIEN pour l'instant	FAM entre les familles CAN chef de canton GEND d'andromaria PRE Préfecture TRIB <sup>unal</sup> NON pas encore réglé

TALONGU		
SUITE A	APRES COMBIEN DE TEMPS	LIEN DE PARENTE AVEC L'HOMME DEJA MARIE
pwaKUI PAB TU <sup>gn</sup>	nombre d'années	comme pour PWOKPENDU

DOT	
MONTANT DE LA DOT	
en milliers de Francs CFA	

**QUESTIONNAIRE SOCIO-ECONOMIQUE  
AUPRES DES FEMMES**

O.R.S.T.O.M.

B.P. 375 Lomé

Enquête socio-démographique  
1985

QUESTIONNAIRE SOCIO-ECONOMIQUE  
AUPRES DES FEMMES

DATE D'ENQUETE :

ENQUETRICE :

CONTROLEUR :

VILLAGE :

NOM DE LA FEMME :

N° D'IDENTIFICATION :

AGE ACTUEL : .....

ETAT MATRIMONIAL ACTUEL : .....

RANG D'EPOUSE : .....

STATUT DE NAKPEL : 1. oui 2. non 3. non concernée

ETHNIE DE LA FEMME :

ETHNIE DU MARI :

CLAN DU MARI PROPRIETAIRE DE TERRE : 1. oui 2. non

Q1 - PARTICIPEZ-VOUS AUX TRAVAUX DE  
SARCLAGE SUR LES CHAMPS COLLECTIFS : 1. oui 2. non

Q2 - AUTRES ACTIVITES ET SOURCES DE REVENU :

. NOMBRE DE BOEUF S POSSEDES : .....

. " PORCS " : .....

. " MOUTONS " : .....

. " CHEVRES " : .....

. ELEVAGE DE PINTADES : 1. oui 2. non

- . FABRICATION ET VENTE DE TCHAKPALO : 1. oui 2. non
- . " " POTERIES : 1. oui 2. non
- . AUTRE COMMERCE SUR LE MARCHÉ : 1. oui 2. non

Q3 - AVEZ-VOUS UN CHAMP PERSONNEL :

1. oui 2. non (passer à Q8)



Q4 - QUAND AVEZ-VOUS EU, POUR LA PREMIERE FOIS  
UN CHAMP PERSONNEL : .....

Q5 - COMMENT AVEZ-VOUS OBTENU LA TERRE QUE  
VOUS CULTIVEZ :

- . par le CHEF DE MENAGE : 1. oui 2. non

- . par un AMI :  
1. oui 2. non (passer à Q7)



Q6 - LUI AVEZ-VOUS DONNE (avec l'accord du mari)  
UNE FILLE EN MARIAGE :  
1. oui 2. non 3. pense le faire

Q7 - L'AN PASSE, AVEZ-VOUS PRATIQUE LES CULTURES  
SUIVANTES :

- . mil ou sorgho : 1. oui 2. non
- . arachide : 1. oui 2. non
- . coton : 1. oui 2. non
- . riz : 1. oui 2. non

POUR TOUTES LES FEMMES MARIEES

Q8 - SOUHAITEZ-VOUS QUE VOTRE MARI PRENNE  
UNE EPOUSE SUPPLEMENTAIRE :

1. oui 2. non

┌

Q9 - POURQUOI ? (indiquer en clair)

┌┌

Q10 - (si oui à Q8) ETES-VOUS INTERVENUE AUPRES DE VOTRE  
MARI, POUR LUI DEMANDER DE PRENDRE UNE EPOUSE  
SUPPLEMENTAIRE :

1. oui 2. non  
3. non, mais pense le faire

┌

POUR LES FEMMES ENCORE FECONDES DONT LE MARI EST POLYGAME  
AVEC AU MOINS 2 EPOUSES EXPOSEES AU RISQUE DE GROSSESSE

Q11 - PENDANT COMBIEN DE JOURS SUCCESSIFS PORTEZ-VOUS  
L'EAU POUR LA DOUCHE A VOTRE MARI :

.....

ne le fait plus

POUR LES FEMMES QUI ONT UN FILS MARIE AU MOINS

Q12 - QUAND S'EST MARIE VOTRE 1° FILS : .....

┌┌

POUR LES FEMMES ENCORE FECONDES

Q13 - VOUS AVEZ ..... ENFANTS SURVIVANTS,

┌┌

COMBIEN EN VOULEZ-VOUS D'AUTRES : .....

┌┌

- ce que Dieu me donnera
- le plus possible
- pas trop, car maintenant les enfants coûtent chers
- autre réponse (préciser) :

**Q14 - SOUHAITERIEZ-VOUS UTILISER UNE METHODE  
(traditionnelle ou moderne) :**

- . POUR ESPACER VOS NAISSANCES : 1. oui   
2. non   
9. non précisé
- . POUR LIMITER LE NOMBRE D'ENFANTS : 1. oui   
2. non   
9. non précisé
- . POUR AVOIR DES ENFANTS : 1. oui   
2. non   
9. non précisé

**POUR LES FEMMES AYANT ETE A L'ECOLE**

**Q15 - COMMENT AVEZ-VOUS ARRETE L'ECOLE :**

1.  à cause d'une grossesse
2.  retirée par les parents, à cause d'une promesse en mariage
3.  par décision personnelle (pour faire le commerce, ....)
4.  par manque de moyens pour supporter les frais
5.  autre raison (préciser) :

**POUR TOUTES LES FEMMES**

**Q16 - AVEZ-VOUS ETE MISE AU COUVENET FORCE,  
PARCE QUE VOUS REFUSIEZ VOTRE MARI :**

1. oui  2. non  9. non précisé

Questionnaire

"HISTOIRE GENESIQUE DES FEMMES"



**ORSTOM**

Direction Générale :  
213, Rue LAFAYETTE - 75010 - PARIS  
Centre ORSTOM de LOME  
B. P. 375 LOME  
République du Togo